



Tél. (027) 2 31 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
tél. (027) 3 71 11  
Le numéro 50 ct.

## NF-FLASH

- 2, 27 : Nouvelles suisses
- 9 : Finances
- 11, 12, 13 : Sports
- 14, 15 : Elections
- 17, 19, 21, 23, 24 : Le Valais sous la loupe
- 25 : Avis mortuaires
- 26 : Valais dernières
- 28 : Dernières dépêches

## Ski

## Championnat suisse junior déplacé

VOIR PAGE 11

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

### CHRONIQUE INTERNATIONALE

par Charles Exbrayat

Un journaliste de gauche écrivait, il y a quelques jours, que De Gaulle n'en avait jamais autant imposé à l'Europe que le jour où il « décolonisa » l'Afrique noire française. C'est là le modèle type de ces phrases dont les gens de gauche se gargarisent depuis toujours et qui ne veulent strictement rien dire car elles affirment ce qui n'est que supposition incontrôlable et incontrôlée. Tout ce que le citoyen français pouvait dire à l'époque, c'est qu'on ne lui avait pas demandé son avis pour détruire d'un mot cet empire colonial qui avait coûté à la France tant d'efforts, tant de dévouements, tant de souffrances et tant de sang.

Je préfère le mot « décolonisation » à « émancipation » car on n'émancipe, généralement, que les gens capables de se conduire seuls, c'est-à-dire en personnes raisonnables. Le moins qu'on dira est que ce ne fut pas le cas pour une bonne partie de l'Afrique noire où le départ des Européens permit aux haines tribales de se donner libre cours et au racisme le plus virulent, de se manifester. L'indépendance - dans une totale dépendance économique - n'était, sur le plan de l'esprit, qu'une figure de rhétorique, et sur le plan matériel, qu'une *combinazione* permettant aux plus écolués de traiter leurs frères de race comme jamais les colonisateurs ne les avaient traités. Tout ce qu'il y avait d'esprits de qualité, dans presque toute l'Afrique noire, au lieu de s'évertuer, par dévouement envers leur patrie, à apprendre et à enseigner les techniques agricoles et industrielles,

## Quand règne l'illusion

ne songèrent qu'à faire de la politique, seul vrai moyen de s'enrichir sans trop se fatiguer. Il faut ajouter que le monde entier fut complice de cette pitoyable aventure qui ne pouvait mener nulle part sinon aux révoltes, complots, massacres dont nous avons eu d'étonnants et effrayants exemples depuis l'initiative du général De Gaulle.

Le plus dramatique était que les idées révolutionnaires et anarchistes trouvaient un terrain de choix parmi ces peuples encore infantiles à qui leurs dirigeants avaient tout promis et qui découvrirent, la rage au cœur, qu'il fallait travailler pour obtenir ce que les colonisateurs possédaient. Ahuris, abasourdis par les mensonges des propagandes chuchotées, les Noirs oublièrent que les Blancs avaient mis un siècle à faire échapper leur pays à la vie sauvage qu'ils avaient rencontrée en y abordant. On prit garde de mon-

trer aux autochtones les sommes de travaux qu'ils fallait consentir pour obtenir des revenus à peine décents. En un mot, on laissa des hommes et des femmes qui n'avaient pas de cerveaux supérieurs, intellectuellement, à ceux d'enfants de 10 ans et qui, de plus, avaient perdu l'expérience de l'existence primitive, se charger de leur destin. C'était, à mon sens, tout à la fois, un crime et une imposture. Les nouveaux émancipés se tournèrent vers ceux qu'on avait portés au pouvoir, comme ils se tournaient jadis vers l'administration coloniale. Malheureusement, il n'y avait plus de répondant. Tous les Etats africains

n'eurent pas la chance d'avoir un Senghor ou un Houphouët à leur tête.

Que les postes politiques soient les plus rémunérateurs n'échappa pas longtemps aux populations africaines et chacun voulut sa part du gâteau, d'où ces assassinats, ces complots, ces massacres, voire ces génocides qui masquèrent l'impéritie des gens en place ou apaisèrent les ambitions de ceux qui n'y sont pas. Jamais la colonisation européenne n'a fait couler autant de sang que son émancipation et encore, la moins sanglante de ces émancipations fut-elle celle de

SUITE PAGE 7

### Les cantons et le troisième pilier

Avant la votation du 3 décembre dernier, on a beaucoup parlé des premier et deuxième piliers de la prévoyance-vieillesse. Mais il a été relativement peu question du troisième pilier, celui de la prévoyance individuelle. Il est vrai qu'il est numériquement moins important que les autres. Il intéresse néanmoins bien des gens, principalement des personnes de condition indépendante.

Ce qu'on en a dit avant la votation, c'est surtout que la Confédération envisageait d'encourager le troisième pilier par diverses mesures, fiscales notamment. Mais on n'a guère parlé de ce qui se fait déjà en faveur de la prévoyance individuelle dans les domaines vieillesse, invalidité, accidents et maladie.

Voici bien des années déjà que la Confédération autorise les contribuables à déduire 500 francs de leur revenu imposable pour les assurances (dont l'assurance-vie). Il est évident qu'un montant aussi faible ne donne pas un encouragement bien substantiel au troisième pilier de la prévoyance-vieillesse.

Fort heureusement, tous les cantons ont fait mieux, ce qui est important si l'on tient compte de ce que l'impact de la fiscalité cantonale sur la bourse du contribuable est bien plus fort que celui de la fiscalité fédérale. Le canton le plus parcimonieux en la matière (mais il n'est pas bien riche!) est celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures, avec une déduction autorisée de 600 francs. Nous trouvons ensuite Bâle-Ville, Obwald et Uri avec 700 francs. Puis, avec 800 francs, viennent Bâle-Campagne, le Valais et Zoug, tandis que le canton de Vaud pousse l'effort jusqu'à 900 francs. Avec Neuchâtel et Nidwald, nous atteignons 1 000 francs. Puis, l'encouragement à la prévoyance individuelle s'accroît : 1 200 francs de déduction autorisée à Schwytz et en Thurgovie, 1 300 francs en Appenzell Rhodes-Extérieures et à Glaris, 1 400 à Lucerne et à Schaffhouse, 1 500 en Argovie, à Berne, à Saint-Gall, à Soleure et à Zurich, 1 960 aux Grisons. Fribourg nous fait atteindre le cap des 2 000 francs. L'on passe enfin à 2 200 francs au Tessin pour culminer à 3 000 francs à Genève. Ce sont là des montants maximum que des pères de famille peuvent déduire pour l'ensemble de leurs assurances. Mais il est clair que l'assurance sur la vie - donc le troisième pilier - représente généralement une part très importante du total des primes d'assurance annuelles.

Plus spécifiquement faites en faveur du troisième pilier sont les déductions autorisées dans un certain nombre de cantons sur la valeur de rachat des polices d'assurance sur la vie, valeur qui est imposable. A Genève, ces déductions peuvent, dans certaines conditions, aller jusqu'à 75 000 francs. De là, nous plongeons à 10 000 francs à Bâle-Campagne. A Zurich, la solution est plus nuancée : le contribuable marié peut déduire 10 000 francs de la valeur de rachat, mais le célibataire 5 000 francs seulement. Dans les cantons d'Argovie, Glaris, Tessin

Max d'Arcis

SUITE PAGE 27

## 212 candidats brigueront le premier week-end de mars les 130 sièges du Grand Conseil

VOIR PAGES 14 ET 15

## LE SKI, UN ENSEMBLE DE JOIES



Le ronronnement du télésiège, la promenade dans les airs, à la hauteur des... écureuils ; la forte odeur de résine, une petite brise avec deux doigts de soleil, sont déjà un cocktail de santé et de bonheur ! Et nous n'avons pas encore chaussé les skis !  
Nous sommes ici dans le site mer-

veilleux des Collons - Thyon 2000. Les pistes sont ouvertes au défilé, à la griserie de la vitesse, à la douceur d'un moment que l'on passe - appuyé contre l'écorce rugueuse d'un sapin - à faire le plein de chaleur...

Dans la traîne poudreuse qui nous

suivait, se sont noyés nos soucis, tandis que légèrement nous volions dans la fraîcheur joyeuse que procure le ski. Le duvet s'épaissit depuis dimanche, et cette année encore, les champs de neige seront fertiles de joies.

PHOTO NF

## Un problème urgent

### Syndicalisme et démocratie politique

Un événement politique important marquera cette deuxième semaine de février : l'assemblée du conseil national de la démocratie chrétienne. Le conseil national est la réunion de quelque septante notables du parti : présidents, secrétaires et sous-secrétaires, anciens secrétaires et anciens chefs du gouvernement, représentants des groupes parlementaires et des organismes provinciaux. Bref, c'est une sorte de petit parlement du Parti démocrate chrétien.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Deux sujets occuperont le conseil national : la situation politique actuelle, le congrès national, fixé au mois de mai prochain.

Alors que la majorité des démocrates chrétiens appuie et veut continuer de défendre l'actuel cabinet de centre, présidé par M. Giulio Andreotti, une minorité, soit l'aile gauche de la démocratie chrétienne, réclame le remplacement de la coalition de centre par une coalition de centre-gauche.

C'est la thèse notamment de M. Aldo Moro, ancien président du conseil, et de M. Ciriaco de Mita, dirigeant, lui aussi, d'un des courants de l'aile gauche de la démocratie chrétienne, dénommé la base. Au surplus M. de Mita est sous-secrétaire du Parti démocrate chrétien. Alors qu'une partie de ses amis le presse de donner sa démission de sous-secrétaire, pour manifester d'une façon spectaculaire son opposition à l'actuelle formule de gouvernement, M. de Mita préfère conserver sa charge : elle lui permet d'opérer plus efficacement pour le triomphe de ses vues, soit l'avènement d'un nouveau gouvernement de centre-gauche.

Quelle est la consistance de l'aile gauche de la démocratie chrétienne, hostile à la politique de M. Andreotti ? L'été dernier, lors de la formation du gouvernement après les élections du 7 mai, l'aile gauche représentait le trente pour cent du parti. Or, ces derniers temps, une évolution s'est produite. Les congrès démocrates chrétiens provinciaux, chargés de la préparation du congrès national, ont vu fléchir la force numérique des amis de MM. Moro et de Mita, et vu croître d'autant la force des groupes supporters de M. Andreotti. Autrement dit, la position de M. Andreotti au sein de son parti va se consolidant. Le temps travaille pour lui.

Si les choses continuent à ce train, on peut conjecturer que le congrès national des démocrates chrétiens, dans la première quinzaine de mai, approuvera à une très forte majorité la continuation d'une politique de centre. Celle-ci s'est révélée efficace. Sans réaliser d'œuvres spectaculaires, elle a peu à peu amélioré la situation du pays, notamment en ce qui concerne l'ordre public et les conflits sociaux.

D'ailleurs ces derniers temps les discours des dirigeants socialistes, sans compter les options du récent congrès de Gènes, indiquent que les socialistes entendent plus que jamais resserrer les liens qui les unissent au Parti communiste. C'est dire que les raisons qui portent les dirigeants actuels de la démocratie chrétienne à refuser de reprendre la collaboration avec les socialistes se renforcent au lieu de s'affaiblir.

Relevons pour terminer une déclaration de M. Giovanni Malagodi, ancien secrétaire du Parti libéral, aujourd'hui ministre du Trésor. L'homme politique met en lumière un trait caractéristique de la situation actuelle de l'Italie : l'influence croissante des syndicats.

« Les syndicats constituent en Italie - et non seulement en Italie - le plus grand problème de la démocratie contemporaine. Les syndicats devraient se rendre compte

SUITE PAGE 7

### Assurance-maladie L'habileté d'un socialiste moderne

VOIR PAGE 27



● **DECES DE L'ABBE DEANDREA**  
L'abbé Anselme Deandrea, ancien directeur du vicariat français de Berne, en d'autres termes curé des catholiques de langue française de la ville fédérale, s'est éteint après une longue maladie dans une clinique de Berne.  
Né à Bienne en 1906, originaire de la vallée d'Aoste, l'abbé Deandrea, après avoir enseigné dans un pensionnat de Zoug et exercé son ministère à Hochdorf, dans le canton de Lucerne, avait été pendant onze ans, soit de 1942 à 1953 le conducteur spirituel des catholiques de langue française de Berne. Il fut ensuite curé de Courgenay pendant 18 ans avant de prendre sa retraite en avril 1971.

● **LA ROUTE BRIENZ-INTERLAKEN COUPEE PAR UNE AVALANCHE**  
Dimanche soir, une avalanche a coupé la route Interlaken-Brienz, entre Oberried et Ebligen. Elle a emporté un pont. Deux voitures qui survenaient peu après sont tombées dans un ravin. On déplore deux blessés. La circulation a pu être rétablie en fin de soirée.

● **LE GRAND PRIX OCTAVE PIRMEZ A UNE SUISSASSE**

L'Association littéraire et artistique « Poésie vivante en Wallonie » a décerné le Grand prix de prose Octave Pirmez 1972 à la Suissesse Francoise-Charlotte Gehri, de Charnex-Montreux, pour sa nouvelle « Débutante acceptée » qui sera publiée ce printemps par les soins de l'Association.  
Francoise-Charlotte Gehri est lauréate 1970 de la Société des poètes et artistes de France. Ses nouvelles ont été couronnées par l'Académie internationale de Lutèce et par l'Académie des arts et lettres du Périgord. Elle a obtenu en 1972, le Prix Regain de l'île des poètes, pour *Le tombeau de Béatrice*. La 6<sup>e</sup> Biennale littéraire de l'Association internationale des palmés académiques a inscrit l'une de ses œuvres à son palmarès.

● **ZURICH : NOUVELLES COMPETENCES FINANCIERES ACCORDEES AU CONSEIL D'ETAT**  
Le Grand Conseil du canton de Zurich a augmenté lundi matin les compétences financières du Conseil d'Etat. Désormais, celui-ci pourra tirer 100 000 francs du fonds pour les tâches d'intérêt général sans en référer au Grand Conseil. Toutefois, ces dépenses doivent être occasionnelles et ne pas dépasser un montant d'un million de francs par année. Jusqu'à aujourd'hui, la compétence financière du Conseil d'Etat n'allait que jusqu'à 50 000 francs et le montant des dépenses occasionnelles ne devait pas dépasser 300 000 francs par année.  
Le fonds pour les tâches d'intérêt général est alimenté par la part que touche le canton de la loterie intercantonale et de la loterie suisse à numéros. Depuis l'introduction de cette dernière, il atteint un montant de près de 5 millions de francs.

● **APRES L'ACCIDENT DE INNER-ETITZ : WYNIGEN EN DEUIL**  
Le grave accident de car survenu samedi matin non loin de Steffisbourg (BE) et qui a fait deux morts et plusieurs blessés, a plongé le village de Wynigen et toute la région dans une profonde affliction.  
Sur les 38 personnes qui avaient pris place à bord du car, quatre adultes et trois enfants se trouvent encore à l'hôpital. L'état des quatre personnes les plus grièvement atteintes inspire encore beaucoup d'inquiétude. L'école secondaire de Wynigen est restée fermée lundi toute la journée. Les élèves de la classe concernée ne retourneront pas à l'école avant jeudi. Les funérailles se dérouleront mercredi après-midi.  
Rappelons qu'un accident de car avait déjà endeuillé la région de Burgdorf en 1943. Six personnes avaient alors péri et plusieurs autres avaient été grièvement blessées.

● **POUR LUTTER CONTRE L'ABUS DU TABAC**  
Une communauté suisse de travail pour la coordination de la lutte contre l'abus du tabac a été fondée à Berne. Son premier président a été désigné en la personne du professeur Th. Abelin de Berne ; elle aura à sa tête un comité directeur de 5 membres. Elle comprendra plusieurs groupes de travail et recrutera ses membres parmi des organisations de même que parmi les simples particuliers. C'est à l'instigation de l'Association suisse contre la tuberculose de la Ligue suisse contre le cancer et de la société suisse de cardiologie que cette communauté a vu le jour.

## Coordination universitaire : La Suisse romande a pris l'initiative

LAUSANNE. - Après avoir résolu un certain nombre de questions relatives au libre passage des étudiants et au troisième cycle d'études, la Conférence universitaire romande devra se doter d'outils encore plus perfectionnés, dans l'intérêt des cantons coopérant : de plus en plus, il faudra « penser romand ». Ainsi s'exprime le Groupe romand d'information universitaire (qui comprend les services de presse et d'information de l'EPFL et des universités de Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel) dans un dossier sur la collaboration entre les hautes écoles de Suisse romande.

M. Maurice Cosandey, président de l'EPFL, rappelle que le système universitaire suisse a fonctionné de manière satisfaisante jusque vers 1960. Mais dès cette date, les défauts ont pris une ampleur accrue en raison de l'augmentation du nombre des étudiants et des coûts. Les cantons se sont alors tournés vers la Confédération. Il en est résulté la loi fédérale sur l'aide aux universités et la transformation de l'EPFL en Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Depuis 1912, cependant, une conférence des recteurs des hautes écoles suisses était au travail. Puis furent créées la Conférence des recteurs de la Suisse romande et la Conférence des chefs des Départements de l'instruction publique des cantons universitaires, qui se préoccupèrent des problèmes de coordination. Pour la première fois, fut institué, en 1964, un troisième cycle interuniversitaire romand, dans le domaine de la physique.

Enfin naquit, en 1968, la Conférence universitaire romande (CUR), qui réunit actuellement, sous la présidence de M. Max Aebischer, conseiller d'Etat fribourgeois, les chefs des Départements de l'instruction publique des quatre cantons universitaires francophones, les recteurs de leurs universités et le président de l'EPFL.

Cette Conférence universitaire romande, qui dispose d'une commission permanente de coordination et d'une commission financière, a mis sur pied en 1969 une convention sur l'immatriculation des étudiants, qui offre à ceux-ci la possibilité de suivre des cours dans une université autre que celle de leur immatriculation. La même année, ce fut la convention relative au remboursement des frais de déplacement des étudiants dans le cadre de la collaboration entre les hautes écoles romandes.

C'est par les enseignements du troisième cycle que la CUR a abordé le problème de la coordination. Une convention-cadre a permis la « romandisation » du troisième cycle en lettres, en mathématiques, en chimie et en théologie, après la physique. Une convention signée en 1972 a créé un tronçon commun en psychologie. La conférence a abordé aussi la coordination de l'enseignement en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, des sciences de la terre, des sciences actuarielles et de l'économie. Elle s'attaque maintenant à des problèmes de concentration et de priorité. Les idées d'une seule école de pharmacie et d'une seule école d'architecture en Suisse romande sont lancées.

D'autre part, un pool romand pour l'accès aux études de médecine a été constitué

pour les six cantons francophones. La CUR prévoit des étudiants prioritaires (candidats suisses de langue française, italienne ou romanche, candidats étrangers domiciliés en Suisse romande), auxquels est garantie la poursuite des études dans un délai normal, et des étudiants non prioritaires, qui ne pourront avoir accès au stade clinique que si des places sont disponibles.

Si chaque haute école doit disposer de tous les enseignements de base, une répartition entre les diverses universités des disciplines hautement spécialisées est nécessaire pour éviter la dispersion des efforts et l'accroissement disproportionné des charges financières. Certains arrangements sont déjà intervenus. La coordination et la rationalisation doivent porter aussi sur le taux de croissance des universités, sur la généralisation des inscriptions préalables, sur le service social, sur les échanges entre professeurs.

Il est incontestable que le Romand est plus enclin à la coordination que l'Alémannique, remarque le conseiller d'Etat neuchâtelois François Jeanneret, président de la Conférence universitaire suisse. En matière de coordination scolaire, on voit une Suisse romande unie et avancée, une Suisse alémanique qui se cherche. Il n'y a pas de conférence universitaire alémanique. Si une « concentration » scolaire est impossible en Suisse, du fait de notre fédéralisme, une « coordination » est indispensable. Parce qu'ils sont partis plus tôt et qu'ils sont moins nombreux, les Romands ont pris une sérieuse avance dans ce domaine.

### Le rassemblement appuie les paysans jurassiens

Le conflit survenu entre la Société d'agriculture d'Ajoie, les maîtres agriculteurs du Jura et les anciens élèves de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, d'une part, et le Département cantonal bernois de l'agriculture, d'autre part, appelle les remarques suivantes :

- 1<sup>o</sup> La nomination de M. Fritz Minder, P.A.B. et radical de Bure, comme membre de la commission de surveillance de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, ne fait qu'illustrer la méthode appliquée par le canton de Berne depuis plus d'un siècle : le favoritisme, le népotisme, le mépris dans lequel sont tenus les paysans jurassiens et leurs organisations, une pression économique et politique constante exercée par le pouvoir, ont favorisé la colonisation du Jura par des immigrants bernois et désavantagé systématiquement les autochtones.
- 2<sup>o</sup> Le cas particulier qui met présentement les paysans d'Ajoie en ébullition ne doit pas faire oublier la somme inouïe de manœuvres et d'injustices qui, dans le domaine agricole, représente une constante de la politique bernoise à l'égard du Jura.
- 3<sup>o</sup> Il est inadmissible que le parti P.A.B. qui, dans les districts du Jura, représente 15 % du corps électoral (ses électeurs sont des Bernois germanophones en majorité) puisse détenir arbitrairement la majorité dans une commission jurassienne, et cela grâce au bon plaisir de conseillers d'Etat autocratiques.
- 4<sup>o</sup> Le rassemblement jurassien invite les paysans à opposer une résistance active aux entreprises hégémonistes des autorités bernoises et les assure de son appui massif en toutes circonstances.

## Helsinki : la Suisse s'est heurtée à l'URSS

BERNE. - M. Samuel Campiche, ambassadeur de Suisse en Finlande, a fait lundi à Berne, devant la presse, le point des consultations d'Helsinki. Interrompues vendredi dernier, elles vont reprendre le 27 février. Cette pause permettra aux délégations, ayant regagné leurs capitales, de consulter leurs gouvernements. En outre, certains pays, dont la Suisse, en profiteront pour avoir de nouveaux contacts bilatéraux.

La seconde phase a permis d'aller plus avant dans la préparation de l'ordre du jour de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont la date n'est pas fixée, mais qui est toujours envisagée pour le mois de juin. Les divergences qui subsistent portent avant tout sur le catalogue des principes, sur le contenu du volet militaire, sur l'opportunité d'un lien à établir entre la négociation d'Helsinki et celle de Vienne, sur la conception que l'on a du volet « relations humaines ». Sur ce dernier point, on sait que la Suisse s'est heurtée assez vivement à l'URSS. Tout en précisant que ces « heurts » restent tou-

jours très courtois, M. Campiche a souligné qu'il ne faut pas voir dans cet épisode l'indice d'une opposition systématique de la Suisse aux thèses des pays de l'Est. Sur d'autres points, la délégation helvétique a bien su marquer son indépendance, et au besoin elle saurait l'exprimer avec la même netteté vis-à-vis des Etats-Unis, par exemple. N'étant liée à aucun bloc, la Suisse peut agir avec beaucoup de spontanéité. Ce qui ne signifie pas, a dit M. Campiche, qu'elle entende jouer un rôle de médiateur entre l'Est et l'Ouest. Certains principes traditionnels (autodétermination, libertés fondamentales, droits de l'homme) lui tiennent à cœur et la délégation a pour instruction d'insister sur qu'ils figurent à l'ordre du jour, tout comme, plus spécifiquement, le système de règlement pacifique des différends préconisé par Berne.

Dans l'ensemble, M. Campiche s'est dit « favorablement impressionné » par le travail qui se fait à Dipoli. La Suisse entend continuer de prendre une part active à cette conférence qui n'a pas de précédent dans les annales diplomatiques.

## Viande de porc et de veau : baisse de prix à la production

LAUSANNE. - Une baisse du prix de la viande de porc et de veau est intervenue, au niveau du producteur suisse, entre la fin de l'année dernière et cette semaine, rapporte le Centre romand d'information sur l'agriculture et l'alimentation. Le prix du porc a baissé de 5 francs à 4 fr. 82 le

kilo (poids mort) et celui du veau de 13 à 12 francs, marchandise livrée par la production.

Les importations de porcs ont été stoppées le 20 janvier et celles de veaux (à l'exception de la viande de veau utilisée pour la fabrication de saucisses) dans la semaine du 5 février. Le marché n'est donc pas surchargé.

L'essentiel de la baisse des prix payés aux producteurs provient de facteurs saisonniers qui augmentent l'offre ou diminuent la consommation. On peut citer l'accroissement du nombre de veaux (60 % des vêlages se font de novembre à mars et particulièrement aux alentours du Nouvel-An) d'une part, la diminution des disponibilités financières familiales, d'autre part.

Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre quelque temps encore, pour la viande de veau particulièrement, dont le prix minimal payé au producteur est enregistré généralement en mars.

## Controverses au sujet de la pollution de l'eau potable et du dépôt des ordures tessinoises

LUGANO. - Les femmes d'Odogno (val Capriasca) se sont énergiquement opposées au dépôt d'ordures dans une sablière abandonnée se trouvant à proximité du village. Il y a déjà deux ans, les femmes d'Odogno s'étaient fait remarquer par une intervention dans le même sens. Cette fois, recourant à la police, elles ont contraint les camionneurs déversant les ordures à les recharger et à les déposer là où ils les avaient pris.

réervoir d'eau potable en eau provenant d'un torrent en périodes de sécheresse. Les habitants connaissent la situation et les organes chargés du contrôle n'ont rien découvert d'anormal. D'ailleurs, personne n'a été incommodé. Ce n'était qu'en janvier 1972 que l'on a constaté la pollution de l'eau potable.

De nombreuses protestations publiées dans la presse révèlent que le problème des déchets non dégradables et déplacés clandestinement d'un endroit à l'autre, n'est pas nouveau. L'action énergique des femmes d'Odogno contre le dépôt d'ordures ne fait que souligner la gravité de ce problème.

## Les soldes : inutilité des dispositions légales ?

BERNE. - « Les ventes de soldes autorisées illustrent magnifiquement l'inutilité des dispositions légales qui règlent les formes à donner à l'offre et à la vente. En 1943 et en 1947, on a tenté de fixer des normes aux ventes-soldes. Mais depuis lors, on a essayé de camoufler l'absence d'une conception claire sous un flux d'appellations. Suivant les saisons, on rencontre des ventes de soldes, des ventes extraordinaires, des ventes de saisons, des ventes de blanc, des ventes après inventaire, des liquidations partielles ou totales. Chacun de ces titres se réclame d'une définition raffinée, à rendre jaloux les juristes. » C'est ainsi que la Fédération suisse des consommateurs prend position dans son bulletin de février sur « les actions spéciales qui permettent aux vendeurs expérimentés de se débarrasser de leurs rognions et articles qui n'ont pas plu au public ».

soldes ou actions similaires a subi récemment une révision partielle, que la Fédération qualifie « d'exercice de style » : « un titre en a remplacé un autre pour éviter, soit disant, des confusions ». Mais la réclame pour ces différentes formes de ventes est pratiquement identique. Les ventes de soldes, quelle que soit leur appellation, ont pour but d'écouler des stocks et de faire de la place pour de nouvelles collections : « cette manière de procéder est en soi parfaitement correcte du point de vue commercial et peut, si elle est loyalement pratiquée, offrir certains avantages aux consommateurs. La Fédération conseille cependant aux consommateurs de contrôler la qualité et la façon des produits. Elle ajoute que si la marchandise est défectueuse, elle peut être changée même si elle porte la mention « pas d'échange ». Le consommateur doit d'autre part être très attentif à des inscriptions cachées, telles que « petits défauts », etc.

Un exercice de style  
L'ordonnance de 1947 sur les ventes de

## TOUR DU MONDE EN 80 LIGNES

● **PLAINTES CONTRE UN MENSUEL DE MULHOUSE**  
Deux plaintes, l'une émanant du ministre de la défense nationale et l'autre des usines Peugeot, ont été déposées au parquet de Mulhouse (Haut-Rhin) contre le directeur d'une publication mensuelle éditée dans cette ville « Kapperstai 68 ».

La première a été déposée pour incitation « de militaires à la désobéissance, injures publiques envers l'armée et provocation à la désertion », et la seconde pour diffamation.  
« Kapperstai 68 » dirigé par M. Jean-Pierre Sallent, est un mensuel qui paraît depuis le mois de mai 1972. Son style s'apparente à celui de « Charlie-Hebdo » et ses informations se limitent à la ville de Mulhouse et à ses environs. Son tirage serait de 10 000 exemplaires.

● **NAUFRAGE EN MER D'ISLANDE**  
Une vingtaine de navires, dont cinq chalutiers britanniques sont à la recherche des naufragés du bateau de pêche islandais « Sjøstjarnan » qui a coulé dimanche après-midi en mer d'Islande.

Onze personnes se trouvaient à bord du bateau islandais, qui rentrait des îles Feroë et se trouvait à environ 100 milles des côtes islandaises. Un message radio a indiqué que le bâtiment coulait et que les onze membres d'équipage et passagers devaient prendre place sur des radeaux de sauvetage.

● **MORT DE M. DAVID LAWRENCE**  
M. David Lawrence, fondateur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire « US News and World Report » est décédé dimanche à l'âge de 84 ans dans sa résidence de Sarasota en Floride.

### LE PRESIDENT LIBANAIS SE REND AU CAIRE

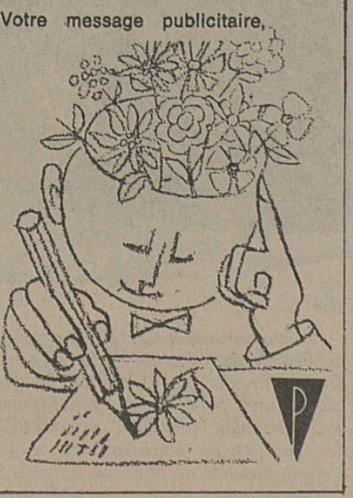
M. Soleiman Frangie, président de la République libanaise est parti lundi matin pour Le Caire, pour une visite officielle de trois jours en Egypte.  
C'est la première visite officielle en Egypte de M. Frangie depuis son accession à la présidence de la République libanaise.  
Le chef de l'Etat libanaise s'était rendu au Caire en septembre 1970 mais c'était pour prendre part au sommet arabe convoqué par le président Nasser lors des sanglants affrontements entre l'armée jordanaïenne et les fedayines.

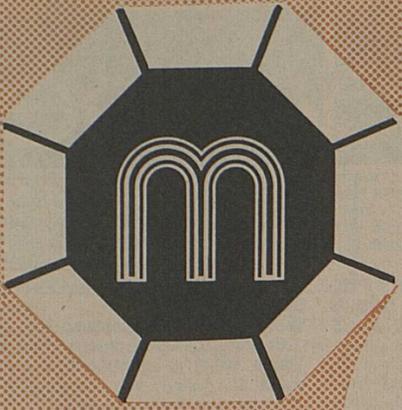
### LA REINE DU DANEMARK EN VISITE A OSLO

Margrethe, reine du Danemark, accompagnée de son mari, le prince Henrik, a commencé lundi, en Norvège, une visite qui durera trois jours. Elle a été accueillie à son arrivée à Oslo, par le roi Olav.  
A l'issue de cette visite, le couple danois passera une dizaine de jours dans une station norvégienne de sports d'hiver, avec ses deux enfants Frederik et Joachim.

### 3 140 CANDIDATS AUX ELECTIONS FRANÇAISES

Un nombre record de candidats se présenteront au premier tour des élections législatives françaises, le 4 mars. Ce chiffre, qui n'était que de 2 267 lors des précédentes élections en 1968, atteindra 3 140 cette année.  
31 500 000 électeurs sont inscrits.  
Le grand nombre de candidats s'explique en partie par le fait que les diverses formations doivent en présenter un minimum de 75 pour se voir accorder sept minutes d'antenne à l'O.R.T.F. la majorité et la gauche disposent chacune de quatre-vingt-dix minutes.





## memento de la semaine

**MMM**  
CENTRE COMMERCIAL  
METROPOLE  SION

Dès mercredi 14 février

## EXPOSITION DE TULIPES ET FLEURS DE HOLLANDE

Mercredi 14 février, dès 14 h. 30

**COLETTE JEAN**, de la Radio suisse romande, animera le grand jeu de la Saint-Valentin.

Venez participer au « voyage de noces imaginaire »  
De nombreux cadeaux vous sont réservés.

Samedi 17 février, dès 14 heures

## ROLAND COLLOMBIN et peut-être ses camarades d'équipe

dédieront à leurs admirateurs les fanions de l'AVCS.

Chaque jour, dans la serre, les halls et le 1er étage du MMM, notre exposition  
**d'OISEAUX EXOTIQUES.**

### Offres et demandes d'emplois

Clinique Montchoisi, Lausanne,  
cherche

**infirmières diplômées**

**infirmières assistantes**

**aides-infirmières**

**sages-femmes**

Semaine de 5 jours  
Avantages sociaux

Faire offre à la direction  
Tél. 021/27 73 31

22-1363

### Connaissez- vous

Le Bulletin des places vacantes de la  
Confédération qui paraît chaque  
semaine, avec ses nombreuses offres  
intéressantes?



Demandez par téléphone ou par  
carte postale un numéro à l'essai de  
la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL  
Service de placement, 3003 Berne  
Tél. 031/61 55 95

# Ford Escort pour la

Maintenant construite en Allemagne.  
Mieux équipée - sans supplément de prix.



Grande nouvelle: pour la Suisse, la Ford Escort est maintenant construite en Allemagne. Avec la Ford Escort vous bénéficiez d'une garantie de qualité et de finition impeccable et aussi d'une voiture mieux équipée - car nous y avons ajouté beaucoup d'équipements supplémentaires - et ce n'est pas tout: malgré tous ces avantages le prix de l'Escort reste inchangé.

### Ford Escort 1300 L

L'Escort 1300 L de production allemande est maintenant encore mieux équipée avec: Servofreins et freins à disque à l'avant. Pneus radiaux, sièges garnis de tissu avec dossier réglable à l'avant,

alternateur, dégivreur de glace arrière. Tout ceci fait de la Ford Escort 1300 L - de production allemande - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.

### Ford Escort 1300 GT

L'Escort GT a déjà - de série - des pneus radiaux, freins assistés, freins à disque à l'avant, tableau de bord GT avec compte-tours et manomètre d'huile. Maintenant l'Escort 1300 GT est encore mieux équipée avec: dégivreur de glace arrière, alternateur, montre électrique, console, sièges garnis de tissu avec dossier réglable à l'avant - et cela toujours - sans supplément de prix.

Quant à l'Escort Sport, elle est même équipée - en plus du dégivreur de glace arrière, de l'alternateur et des sièges garnis de tissu à dossier réglable à l'avant - de splendides roues de sport qui lui donnent un cachet encore plus sportif - tout cela toujours - sans supplément de prix.

Aujourd'hui même - chez votre concessionnaire Ford - essayez la Ford Escort de votre choix - et souvenez-vous: le réseau Ford couvre toute l'Europe.

**Ford Escort 1300 L**  
2 portes  
toujours Fr. 8 800.-



Mieux équipée - sans supplément de prix.

**Sierre:** Garage du Rawyl S.A., tél. 027/5 03 08. **Sion:** Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, tél. 027/2 12 71. **Collombey:** Garage de Collombey S.A., tél. 025/4 22 44

**Aigle:** Garage Bernard Gross, route d'Evian 14. **Glis:** Franz Albrecht, Garage des Alpes. **Grône:** Théoduloz Frères, garage. **Montana:** Pierre Bonvin, Garage du Lac. **Morgins:** Robert Diserens, garage. **Münster:** Albin Weger, Garage Grimsel. **Viap:** Edmond Albrecht, garage. **Zermatt:** A. Imboden, Garage des Alpes.

### MIGROS GENEVE

Pour vous qui êtes jeune et qui cherchez une activité intéressante au sein d'une entreprise moderne et en pleine expansion, Migros Genève vous offre la possibilité de devenir

## vendeuse vendeuse-caissière magasinier manutentionnaire

### Migros offre :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- des prestations sociales de premier ordre
- participation financière aux résultats des ventes
- cours de loisirs, de langues. etc. gratuits

N'hésitez pas à vous renseigner ou à prendre rendez-vous en téléphonant au 022/43 98 21 (interne 298), Société coopérative Migros Genève, département du personnel, 35, rue Alexandre-Gavard, 1227 Carouge.

Sierre
Pharmacie de service. - Pharmacie de Chastoney, tél. 5 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Dancing de la Matze. - Tous les soirs dès 21 heures. Lundi fermeture hebdomadaire.
Dancing-cabaret le Gallon. - Tous les soirs dès 21 heures, avec attractions. Fermé le mardi.

A.A. - Réunion le mercredi à 20 h., à l'hôtel du midi, tél. 2 10 12.
Dépannage. - Carrosserie Pellissier-Favre, téléphone 2 12 27.

AUJOURD'HUI madame

« Beaucoup d'hommes doivent leur réussite à leur première femme, et leur seconde femme à leur réussite »
Anna de Noailles

UN MENU
Poireaux vinaigrette
Colin au vin blanc
Pommes vapeur
Fromage
Salade d'oranges

à un objet choisi électivement. Ne l'en privez pas non plus, si tout se passe bien, l'abandonnera cette habitude quand de lui-même « il aura honte d'être un bébé ».

LE PLAT DU JOUR
Colin au vin blanc

Ingrédients : un morceau de colin, d'un kilo environ, 3 gros oignons, un fenouil, une boîte de concentré de tomates, un demi-litre de vin blanc sec, du sel, du poivre, de l'huile.
Préparation : placez le colin écaillé et étêté dans un plat allant au four. D'autre part, faites fondre les oignons émincés dans de l'huile.

VOTRE BEAUTE
La santé de la peau et l'alimentation

La beauté de votre épiderme dépend de sa santé qui dépend elle-même de celle de votre organisme. Il s'ensuit que pour être belle votre peau doit être le reflet d'un corps bien soigné et bien nourri.
Bien ne voulant pas dire beaucoup. Comme tous les autres tissus de votre corps, la peau se renouvelle régulièrement; il est évident qu'elle se renouvellera mal, deviendra grise, brouillée, sèche ou trop grasse si l'organisme doit lutter lui-même constamment si les déchets s'éliminent mal, s'il est déshydraté par un régime trop pauvre en eau de boisson.

CONSEILS PRATIQUES

Antigel pour le bassin : pour empêcher votre bassin ou votre piscine de geler en hiver. Ne le videz pas. Au contraire, remplissez-le d'eau et jetez-y un gros fagot de bois qui l'empêchera de geler en profondeur.
Entretien des bijoux : ne jamais brosser avec une brosse, même si elle est très douce, les bijoux qui sont ornés de pierres précieuses. Préparez une eau savonneuse et moussée additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque.

ET POUR FINIR : UN MOT D'ENFANT

SYLVIE, 6 ans, écoute avec attention ses parents qui parlent d'un opéré auquel on a greffé un cœur artificiel.
- Maman, demande-t-elle, inquiète, est-ce que avec un cœur artificiel on peut aimer ?

Sion
Médecin de garde. - Dr Lorenz, tél. 2 50 54.
Chirurgie. - Dr Dubas, tél. 2 26 24.
Pharmacie de service. - Buchs, tél. 2 10 30.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

Martigny
Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber tél. 2 20 05.
Médecin de garde. - Dr Kolendowski, téléphone 2 29 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.

Monthey
Pharmacie de service. - Pharmacie Carron, tél. 4 21 06.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 19 17 ou 3 23 30.

CONSEILS AUX MAMANS

Plonger les bijoux dedans, agiter le bocal puis les sortir délicatement et les essuyer avec du papier de soie.
Votre enfant ne peut s'endormir sans un mouchoir ou un lapin en peluche ou encore un coin de couverture: ne vous en moquez pas, c'est un objet traditionnel qui lui permet de passer du sein de la mère

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.
RECEPTION DES ANNONCES : Publicitas SA, Sion avenue de la Gare 25, téléphone 027 3 71 11. Télex 3 81 21.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit). 10 colonnes annoncées de 25 mm de largeur.

Centrale de Sion
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 2 31 51 - 52 Chèques postaux 19 - 274.

DELAI DE RECEPTION DES ANNONCES : Edition du lundi : le vendredi à 10 heures. Edition du mardi : le vendredi à 16 heures. Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

TARIF DE PUBLICITE : Annonces : 40,5 centimes le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 1 fr. 50 le millimètre (colonne de 54 mm).



meteo
Un zéro tenace !
Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : par ciel très nuageux ou couvert, des précipitations parfois abondantes se produiront.

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : affaiblie.
L'effritement des cours s'est poursuivi dans un faible volume d'échanges.
FRANCFORT : bien orientée.
La plupart des valeurs ont progressé dans des transactions assez actives.

peine à maintenir leur position dans des transactions de routine.
MILAN : meilleure.
Les cours s'inscrivent en légère hausse dans la plupart des compartiments dans un faible volume d'échanges.

Bourse de Zurich
Suisse 9.2.73 12.2.73
Viège-Zermatt 140 D 130 D
Gornergratbahn 750 D 750 D

Bourse de New York
American Cyanam \$ 9.2.73 12.2.73
American Tel & Tel 29 30 3/8
American Tobacco 50 7/8 51 3/4

Fonds de placement (Hors cote)
AMCA Achat 61 Vente 64
Automation 125 132 1/2
Bond Invest 93 1/2 96

BOURSE DE ZURICH

Actions suisses Zurich
Total des titres cotés 143
Titres traités 84
Titres en hausse 23

Malgré l'insécurité persistante, ce jour, le marché des actions suisses s'est bien comporté.
Relevons une certaine animation dans le secteur des bancaires où toutefois l'on n'a pas enregistré de grands changements par rapport à vendredi.

Changes - Billets
France 70.- 75.-
Angleterre 8.25 8.75
USA 3.40 3.60

NOUVELLISTE
Votre journal

Bourses européennes
Air Liquide FF 346.50 359
Au Printemps 141.10 141.20
Rhône-Poulenc 157 156.90

Pharma Fonds
AMCA 259 274
Automation 455 467
Bond Invest 155 165

Dow Jones :
Industr. 979.46 991.58
Serv. pub. 113.34 114.58
Ch. de fer 206.16 207.14



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 5 01 18Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Bronson et Ventura dans  
**COSA NOSTRA**  
Les rouages de la mafia mis à nu par les  
confessions de Joseph Valachi  
En couleurs**SIERRE** Casino  
Tél. 027 5 14 60Ce soir à 20 h. 30 - 6<sup>e</sup> spectacle de l'abonne-  
ment - Les Galas Karsenty-Herbert, Paris  
présentent  
**PAUVRE FRANCÈ**  
De Jean Cau, avec Jacques Fabri  
Location au 5 15 55 et dès 20 heures 5 14 60**MONTANA** Le Casino  
027/7 27 64A 16 h. 30 - Pour enfants  
**FESTIVAL LAUREL ET HARDY**  
A 21 heures  
**POINT LIMITE ZERO**  
avec Barry Nowmann**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 7 11 12Ce soir à 17 et 21 heures  
**LIZA**  
avec Catherine Deneuve, Marcello Mas-  
troianni**SION** Arlequin  
Tél. 027 2 32 42Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - Dimanche à  
15 heures  
**COSA NOSTRA**  
Le duo choc Bronson-Ventura dans un film  
de Terence Young  
La mafia et son organisation mises à nu  
Faveurs suspendues  
Parlé français - Couleurs - 18 ans**SION** Lux  
Tél. 027 2 15 45Jusqu'au mercredi 21 à 20 h. 30 - Dimanche à  
15 heures  
**LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE**  
Encore plus délirant... vachement marrant  
Parlé français - Couleurs - 12 ans**SION** Capitole  
Tél. 027 2 20 45Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - Dimanche à  
15 heures - En grande première  
Un film d'Eric Rohmer avec Zouzou -  
Bernard Verley dans  
**L'AMOUR L'APRES-MIDI**  
Un film bouleversant et passionnant  
Parlé français - Eastmancolor - 16 ans**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 8 15 32Ce soir relâche  
Samedi et dimanche :  
**LE VOLEUR DE CHEVAUX****FULLY** MichelCe soir relâche  
Jeudi 15 - 16 ans  
**LES ROLLING STONES**  
dans « Gimme Shelter »  
Dès vendredi 16 - 12 ans  
**LE JOUR LE PLUS LONG****MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Dans la lignée de « Z », un film d'Yves Boisset  
**L'ATTENTAT**  
avec Jean-Louis Trintignant - Michel Piccoli -  
Gian-Maria Volonte  
Rappelant l'affaire Ben Barka, ce film est le  
récit d'un attentat politique contre un leader  
révolutionnaire**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LES ROLLING STONES**  
Dans un film choc ! « Gimme Shelter »  
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans  
Un western avec Anthony Steffen  
**LA VENGEANCE D'ARIZONA COLT****ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 64 17Ce soir, mercredi et dimanche à 20 h. 30 -  
18 ans  
Un film sanglant d'où jaillit le rire !  
**MASH**  
avec Elliot Gould et Donald Sutherland**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60Dernier soir à 20 h. 30 - 18 ans - Scope-  
couleur  
Après « More » le nouveau film de Barbet  
Schroeder  
**LA VALLEE**  
A la recherche du paradis perdu  
Musique : Les Pink Floyd**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90Film d'art et d'essai - Grand classique du  
cinéma - Ce soir à 20 heures - 16 ans - Sco-  
pecouleur  
**LA GUERRE D'ALGERIE**  
Un document inédit et fabuleux  
Un des grands succès de cette saison**BEX** RexCe soir relâche  
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans - Scopecou-  
leur - Film d'art et d'essai - Grand classique  
du cinéma  
**LA GUERRE D'ALGERIE****NOUVELLISTE**  
Votre journal

# TELEVISION

**Suisse romande**15.30 **Connaissance**  
16.15 **Bilder auf Deutsch**  
17.55 (C) **Présentation des program-  
mes**  
18.00 **Téléjournal**  
18.05 (C) **Reflets**  
18.30 (C) **Le courrier romand**  
19.00 (C) **Le temps de vivre... Le  
temps d'aimer**  
19.15 (C) **Un jour, une heure**  
19.40 **Téléjournal**  
20.00 (C) **Un jour, une heure**  
20.15 **Aujourd'hui.**  
La maison ouverte  
21.10 (C) **Le cheval de fer**  
Une étrange forteresse  
22.00 (C) **Soir-information**  
22.20 **Téléjournal****Suisse alémanique**Schulferschen :  
9.10 und 9.50 Kanji  
10.30 und 11.10 Orchideen entstehen  
17.00 Das Spielhaus  
17.30 (F) San Carlo di Negrentino  
18.15 (F) Hablamos español (6.)  
18.45 (F) De Tag isch vergange  
18.50 Tagesschau  
19.00 Dick und Doof  
19.50 (F) Die Antenne  
20.00 Tagesschau  
20.20 (F) Für Stadt und Land  
21.15 Zur eidgenössischen Volksabstim-  
mung vom 4. März  
22.00 Tagesschau  
22.10 (F) Jörg Jenatsch und seine Zeit**Suisse italienne**8.30 (C) **Télévision scolaire**  
18.10 Pour les enfants  
19.05 **Téléjournal**  
19.15 **Rencontres**  
19.50 **Diapason**  
20.20 **Téléjournal**  
20.40 **Magazine régional**  
21.10 (C) **Quantez**  
22.25 **Mardi-sports**  
23.30 **Téléjournal****France 1**12.30 **Midi trente**  
13.00 **24 heures sur la I**  
13.15 **13 heures magazine**  
13.46 **Je voudrais savoir...**  
16.00 **RTS promotion**  
16.30 **Pour les jeunes**  
18.30 **Vivre au présent**  
18.50 **Colargol**  
19.00 **Actualités régionales**  
19.25 **Réponses à tout**  
19.45 **24 heures sur la I**  
20.15 **Les habits noirs**  
20.30 **Les sans-studio**  
21.30 **Les grandes énigmes**  
22.25 **Point chaud**  
22.55 **24 heures dernière****France 2**13.30 **RTS promotion**  
14.30 (C) **Aujourd'hui, Madame**  
15.15 (C) **Allez France**  
18.00 **Conservatoire des arts et métiers**  
19.00 (C) **Actualités régionales**  
19.20 **Colorix**  
19.30 (C) **Des chiffres et des lettres**  
20.00 (C) **I.N.F. 2**  
20.35 (C) **Les dossiers de l'écran**  
La maison dans la dune  
Débat  
23.30 (C) **I.N.F. 2**

## Notre sélection du jour

**LA MAISON OUVERTE**

Dans une grande maison d'un quartier  
résidentiel d'une ville romande deux cou-  
ples vivent ensemble. Avec leurs enfants.  
Avec des amis communs qui viennent les  
voir. C'est la grande maison ouverte. En  
même temps une expérience de vie com-  
munautaire mais ne comportant pas ces  
éléments que l'on associe habituellement à  
l'expression de vie communautaire (extré-  
misme politique, promiscuité sexuelle).  
Ayant par hasard rencontré ces deux fa-  
milles, ayant vu leur manière de vivre, le  
journaliste Guy Ackermann a pensé que  
cela pouvait constituer un reportage inté-  
ressant pour l'émission « Aujourd'hui ».

Il s'agit pour ces deux familles de re-  
trouver le sens d'une vie communautaire  
qui a disparu peu à peu des villes, mais  
qui existait à la campagne dans les fermes  
où de très grandes familles étaient rassem-

blés sous le même toit. Il s'agit aussi de  
briser l'isolement dans lequel finissent par  
vivre les familles des villes, isolées (le  
père, la mère, un ou deux enfants) dans  
leurs petits appartements.

La caméra invite le téléspectateur à dé-  
couvrir les habitants de cette maison ou-  
verte et leur histoire.

Deuxième épisode du feuilleton améri-  
cain « Le cheval de fer ».  
Dave et deux de ses amis sont attaqués  
par des hors-la-loi. Dave est conduit à  
New Chicago, un repaire de brigands, il ne  
doit d'avoir la vie sauve qu'au fait qu'il est  
capable de réparer la pompe à eau.

Cet épisode a été réalisé par un cinéaste  
réputé Samuel Fuller, né en 1911, qui a  
surtout réalisé des westerns (comme « Le Ju-  
gement des flèches ») et des films policiers  
(comme « Les bas-fonds de New York »).

Télémaque

Notre client, l'un des plus importants distributeurs dans la  
branche alimentaire, offre à un cadre dynamique et ambitieux  
le poste de

## chef du réapprovisionnement

pour son siège de Suisse romande, situé dans la région lau-  
sannoise.

**Profil du candidat :**

30 à 40 ans, langue maternelle française avec bonne connais-  
sance de l'allemand, sens de l'organisation, expérience dans  
la branche alimentaire, contacts aisés, facilité d'adaptation,  
vivacité d'esprit.

**Poste :**

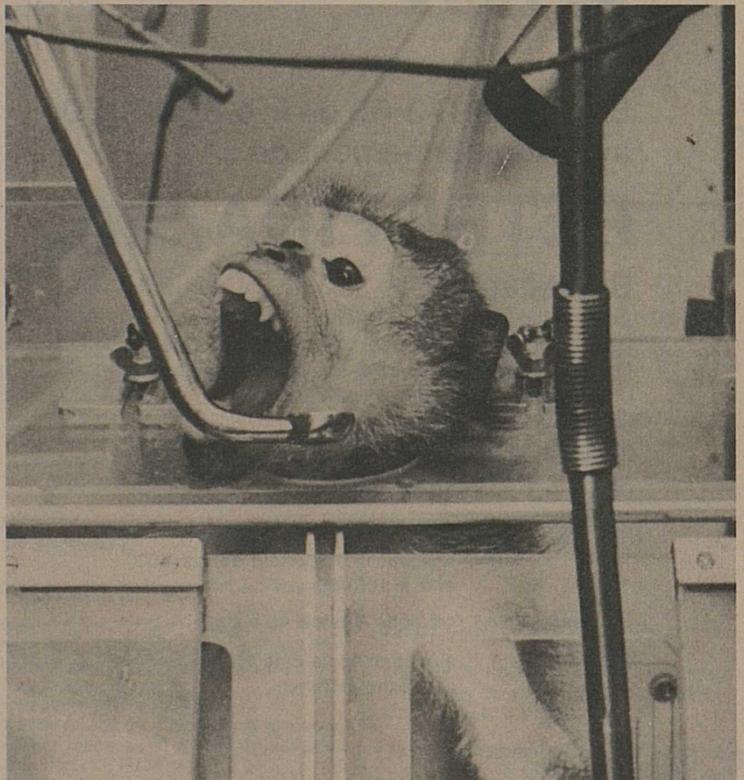
dépendant directement du chef des ventes, ce cadre aura à  
— gérer les stocks représentant environ 3000 articles  
— traiter avec les fournisseurs  
— diriger un groupe de jeunes collaborateurs.

**Offert :**

traitement en rapport avec les capacités, l'expérience et la  
personnalité du candidat, caisse de pension, semaine de cinq  
jours.

Si vous pensez que vos qualités vous permettront de faire  
carrière dans ce poste, veuillez soit nous téléphoner, soit  
nous envoyer une offre complète manuscrite avec photo.

**EC CONSEIL S.A.** ECS-Conseil S.A.  
Direction Générale  
**BETRIEBSBERATUNG A.G.** La Vaudaire  
1603 Grandvaux sur  
Lausanne  
**CONSULTANTS LTD.** ☉Tel: 021 / 99 11 47

**LA PHOTO insolite**

## Mettez un singe dans votre ordinateur

Plus question pour ce petit singe de se délecter des magnifiques  
bananes dont est riche son pays natal. Enfermé dans un ordinateur, il  
doit maintenant se contenter de jus de pomme, dans le cadre d'une  
expérience qui devrait permettre à des chercheurs zurichois de faire  
d'importantes observations sur le fonctionnement du cerveau animal.

**SMC FUNDS**  
Intern. Tech. fund 12.47 11.41  
Crossbow fund 8.37 8.23**PLANS DE LA SOCIETE  
NOMINEE DE GENEVE**Affiliated fund D 6.93 7.50  
Chemical fund D 11.32 12.37  
Europafonds DM  
Technology fund D 7.01 7.68  
Unifonds DM  
Unirenta DM pas de marché  
Unispecial DM**NOUVELLISTE**  
Votre journal**Jeff Hawke**  
SYDNEY JORDANUN VASE AN-  
TIQUE...  
DEVENU  
LUMI-  
NEUX...  
S'ÉLÈVE  
PAR LUI-  
MÊME ET  
TRAVER-  
SE LA  
PIÈCE...

...DANS UNE AMBIANCE D'ÉPOUVANTE...

Copyright opera mundi - L.E.S.



# RADIO

**Sottens**Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00,  
10.00, 11.00, 12.00, 12.30, 14.00,  
15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00,  
22.30, 23.556.00 **Bonjour à tous !**  
Miroir-première  
6.35, 8.10 **La route, ce matin**  
6.59 **Horloge parlante**  
7.00 **Le journal du matin**  
8.05 **Revue de la presse romande**  
8.15 **Cent mille notes de musique**  
9.05 **A votre service !**  
10.05 **Bande à part**  
11.05 **Spécial-neige**  
12.00 **Le journal de midi**  
12.25 **Communiqués. Météo**  
12.29 **Signal horaire**  
12.30 **Miroir-midi**  
12.50 **Mardi les gars !**  
13.05 **Carnet de route**  
14.05 **Réalités**  
15.05 **Concert chez soi**  
16.05 **Le rendez-vous de 16 heures**  
16.50 **Bonjour les enfants !**  
17.05 **Fallait le faire**  
17.30 **Bonjour-bonsoir**  
18.00 **Le journal du soir. Revue de  
la presse suisse**  
19.00 **Le miroir du monde**  
19.30 **Magazine 73**  
20.00 **Le passe-partout****Second programme**8.00 **Informations. Revue de la  
presse romande**  
8.15 **D'une parole à l'autre**  
9.00 **Portrait sans paroles**  
10.00 **Panorama quotidien de la  
musique en Suisse romande**  
10.15 **Radioscolaire. Rivières et  
fleuves du Gothard**  
10.45 **Nos patois**  
11.00 **Le monde asilaire**  
11.30 **Approche de la musique pop**  
12.00 **Midi-musique**  
14.00 **Musik am Nachmittag**  
17.00 **Musica di fine pomeriggio**  
18.00 **Bonjour-bonsoir**  
18.30 **Rhythm'n pop**  
19.00 **Emission d'ensemble**  
20.00 **Informations**  
20.05 **Médecine et santé**  
20.30 **Les sentiers de la poésie**  
21.00 **Les nouveautés de l'enregis-  
trement**  
22.00 **Sport, musique, information****Beromunster**Infomations à 6.15, 7.00, 8.00,  
10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00,  
18.00, 22.15, 23.25.6.10 **Réveil en musique.** 7.10 **Auto-  
radio.** 8.30 **Fanfare de l'Ecole de re-  
crues d'infanterie.** 9.00 **Le pays  
et les gens : Les aveugles dans la  
vie.** 10.05 **Concerto pour saxophone  
et orch. à cordes, Glazounov.** 10.20  
**Radioscolaire.** 10.50 **Chanson russe,  
pour violon et piano, Stravinsky.**  
11.05 **Musique de ballet.** 11.30 **Mé-  
lodies populaires.** 12.00 **Magaz-  
ine agricole.** 12.40 **Rendez-  
vous de midi.** 14.00 **Souvenirs d'Ida  
Sutter.** 14.30 **Le Boston Pops Or-  
chestra et solistes.** 15.05 **Portrait de  
Ljuba Welitsch, soprano.** 16.05 **His-  
toires de W. Fehse.** 16.30 **Pour les  
personnes âgées.** 17.30 **Pour les  
enfants.** 18.15 **Radio-jeunesse.** 19.00  
**Sports.** 19.15 **Actualités.** 20.00 **Hit-  
parade.** 20.30 **Pièce policière.** 21.20  
**Musique pour les amateurs de films  
et romans policiers.** 22.25 **Jazz  
d'Europe.** 23.15 **Résultats de hoc-  
key sur glace.** 23.00-1.00 **Pop 73.****Monte Generi**Informations à 6.15, 7.00, 8.00,  
10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00.6.00 **Disques. Concert matinal.** 7.10  
**Sports. Arts et lettres. Musique vari-  
née.** 8.45 **Radioscolaire.** 9.00 **Radio-  
matin.** 12.00 **Musique.** 12.15 **Revue  
de presse.** 12.30 **Actualités.** 13.00  
**Intermède musical.** 13.10 **Feuilleton**  
13.25 **Contrastes.** 73. 14.05 **Radio**  
2-4. 16.05 **A tu et à toi, avec V.**  
**Florence.** 17.00 **Radio-jeunesse.**  
18.05 **Les tout derniers disques.**  
18.30 **Chronique régionale.** 19.00  
**Musique.** 19.15 **Actualités. Sports.**  
19.45 **Mémoires et chansons.** 20.00  
**Tribune d'actualité.** 20.45 **Chants  
populaires lombards.** 21.00 **Les  
couples célèbres.** 21.30 **Danse.** 22.05  
**Notre terre.** 22.35 **Jazz.** 23.00 **Ac-  
tualités.** 23.45-24.00 **Nocturne mus-  
ical.**

Offres et demandes d'emplois

**Nous cherchons pour notre bureau technique**

**dessinateur-constructeur sur machines**

Nous offrons une ambiance de travail agréable avec une équipe jeune et dynamique, ainsi que les avantages sociaux et le salaire d'une entreprise moderne.

Faire offres détaillées à **H. Muller, fabrique de moules, Châteauneuf-Contthey, poste 1962 Pont-de-la-Morge, ou téléphoner au 027/8 16 84/85**

36-4667

Commerce de Saxon cherche

**vendeuse**

à la demi-journée  
Entrée 1er mars ou à convenir

Faire offres sous chiffre P 36-21673 à Publicitas, 1951 Sion.

**Salon haute coiffure** engagerait pour le mois de mars

**1re coiffeuse**

Semaine de 5 jours

Tél. 021/26 47 34 22-3231

**Nos fidèles clients du Valais attendent de notre représentant qu'il soit aussi leur conseiller**

Après plusieurs années au service externe de notre société, M. Jules Schwitter, notre estimé délégué, est appelé à d'autres fonctions plus importantes encore. Pour le remplacer, nous engageons

**un collaborateur au service externe**

qui sera chargé de la vente de nos produits en Valais. Une clientèle fidèle lui assurera d'entrée un chiffre d'affaires important qui demandera, bien entendu, à être développé.

C'est une tâche astreignante, mais passionnante, qui exige enthousiasme et initiative.

Une expérience de la vente serait souhaitée, bien que nous nous chargions de la formation de notre nouveau collaborateur.

Les éléments de rémunération sont constitués par un salaire fixe, des primes et les avantages sociaux.

Une entière discrétion vous est assurée.

Vos offres (avec un bref curriculum vitae et une photographie récente) sont à adresser à

**Chocolats Villars S.A.**  
Département des ventes  
Avenue de la Gare 34  
1022 Chavannes-Renens

17-54

**Foire de la machine agricole - Lausanne**  
Palais de Beaulieu, du 15 au 20 février 1973

**Rapid** une réputation pour les machines de fenaison

**FISCHER** tout pour le sulfatage

**SIMAR** une tradition de motoculteurs

**QUALITÉ = RENTABILITÉ**

Agent pour le Valais : **FLAV** Fédération laitière et agricole du Valais 1950 Sion

Sous-agents dans tout le Valais, service après vente assuré

36-2407

**entendre mieux**

**DURS D'OREILLES**

Appareils neufs avec garantie.

Prothèse auditive électronique. Lunettes et barettes acoustiques à transistors. Voie aéro-tympanique et conduction osseuse.

**AUDITIS**

E. Tharin - 23, av. de France, Lausanne

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques  
Essai sans engagement - Rééducation gratuite.

**Démonstration - Service de dépannage** - Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.

**Mercredi 14 février, de 14 heures à 17 heures, chez Guido DE VINCENTI, radio-télévision, rue de la Moya 2, Martigny**  
Tél. 026/2 25 89

22-1430

Invitation

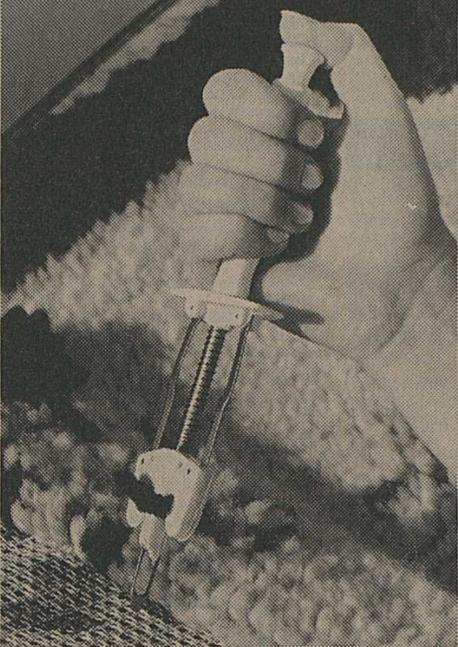
**Grande démonstration**  
(sans obligation d'achat)

**MARTIGNY**

**HOTEL CASINO ETOILE**  
mercredi 14 février  
jeudi 15 février  
de 14 à 21 heures

de l'appareil **Smyrna Presto** Médaille d'or « Vienne 1970 »

qui permet de faire vous-même le tapis de vos rêves



par le procédé le plus rapide le plus pratique le plus agréable

Canevas écus ou peints point par point - de style ou modernes - différentes grandeurs - Haute laine 50 coloris grand teint.

Vente : **Alphonse AMMANN S.A. - 1636 Broc**  
Fabrique d'appareils et vente de tapis  
Tél. 029/6 14 14

**FINA**

**MAFINA B.V.**  
La Haye

**6 1/4 %**

Emprunt 1973-88 de fr. s. 80 000 000 avec cautionnement de **PETROFINA S.A., Bruxelles**

Le produit de l'emprunt sera mis à la disposition du groupe Pérofinas pour le financement des investissements nécessaires au développement de leurs activités.

**Modalités de l'emprunt**

Durée: 15 ans au maximum  
Rachats: 1979-87 si les cours ne dépassent pas 100%  
Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000  
Coupons: coupons annuels au 5 mars  
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

**100 1/2 %** Prix d'émission net

**Délai de souscription du 13 au 19 février 1973, à midi**

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

**Société de Banque Suisse**

**Crédit Suisse** Union de Banques Suisses  
**Banque Leu SA** Banque Populaire Suisse  
**Groupe des Banquiers Privés Genevois** A. Sarasin & Cie  
**Société Privée de Banque et de Gérance** Groupement de Banquiers Privés Zurichois

# Quand règne l'illusion

(Suite de la première page.)

L'Afrique française quand on la compare à ce qu'il s'est passé au Congo belge et, en Asie, aux horreurs des massacres entre hindous et musulmans devant aboutir à un Pakistan en deux morceaux.

Les intellectuels déclarent avec emphase que l'apprentissage de la liberté mérite tous les sacrifices, justifie toutes les souffrances, mais en quoi les populations noires sont-elles plus libres, dans leur existence quotidienne, qu'elles ne l'étaient au temps de la colonisation ? Là où les Occidentaux n'ont pas rempli leur mission, c'est

qu'ils ont donné le droit d'agir à leur guise à des peuples qui pour 95 % étaient incapables de le faire. L'Afrique noire est un bel et triste exemple de la différence qu'il y a entre les harangues des songe-cœurs et la réalité. Les plus généreuses philosophies ne feront pas que le pain apparaitra spontanément sur la table des foyers et rien ne dispensera jamais du travail qui, lui, est libérateur et pour le corps et pour l'esprit. Face à leurs incapacités avouées, à la mollesse d'hommes et de femmes que de rudes climats anémient, les nouveaux politiques africains ont compris qu'ils pouvaient tirer de substantiels bénéfices des rivalités entre

Etats du monde plus évolués. On joua à la surenchère et, tour à tour ou en même temps, on sollicita les secours des Occidentaux ou de l'URSS ou de la Chine. Le Guinéen Sékou-Touré fut un champion de ce triple jeu. Il ne

## CHRONIQUE INTERNATIONALE par Charles Exbrayat

semble pas que cela lui ait parfaitement réussi, car les bailleurs de fonds se lassent d'être contraints à plus ou moins brève échéance d'annuler les dettes contractées par les gouvernements noirs (cf. dernier voyage de M. Pompidou en Afrique) et les techniciens renoncent devant l'incapacité d'obtenir un travail régulier et soutenu.

Lorsque De Gaulle - qui adorait les gestes spectaculaires (il y a toujours dans la politique un acteur manqué) - abandonna l'Empire français à ses démons autochtones, il ouvrait toutes grandes les portes aux illusions les plus folles et faisait la partie belle aux roués. Les esprits les plus élémentaires revenaient dare-dare à leurs haines tribales traditionnelles que la colonisation avait muselées et pendant que les plus malins se remplissaient les poches, eux, il s'entre-tuaient avec délices. Souvenons-nous de Lumumba et de Tschombé au Congo belge.

Mais il n'est pas besoin - hélas ! - d'obéir encore à des mentalités primitives pour ajouter foi aux dangereuses illusions. La France de 1973, d'ici un mois, risque d'en être une terrible preuve.

Georges Huber

# Un problème urgent Syndicalisme et démocratie politique

(Suite de la première page.)

que dans leurs revendications ils ont à tenir compte aussi des exigences des autres catégories, et surtout des exigences globales de la nation. Les syndicats devraient songer non seulement à ceux qui travaillent, mais aussi à ceux qui manquent encore de travail.

D'autre part - nous citons toujours le ministre du Trésor - le dialogue, trait caractéristique du monde actuel, ne devrait jamais être poussé par les syndicats, par le patronat ou par le gouvernement, jusqu'au heurt et à la rupture. A ces procédés abrupts, mieux vaut substituer la méthode lente et laborieuse de la persua-

sion. Quant à la violence - celle de l'extrême-droite comme celle de l'extrême-gauche - elle peut en fin de compte faire le jeu du totalitarisme, même si elle semble un raccourci vers le rétablissement de l'ordre.

Selon M. Malagodi, le problème consisterait en ceci : comment insérer les grandes centrales syndicales dans le mécanisme de la démocratie ?

On sait que l'Assemblée constituante italienne a traité cette question dans l'article 40 de la Charte, qui prescrit que l'activité des syndicats soit réglée par une loi.

Jusqu'à ce jour, cette prescription est malheureusement restée lettre morte. Avec les conséquences funestes que l'on connaît.

Agence principale du Valais central cherche

### mécanicien automobile

Débutant accepté. Formation spéciale sur véhicules de marque. Salaire intéressant à personne capable et sérieuse.

S'adresser sous chiffre P 36-900052 à Publicitas SA, Sion.

Cherchons

### capital de 200 000 francs

Secteur industriel

Garanties assurées Très bon rapport

Faire offre écrite sous chiffre P 36-300201 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre d'occasion

### 4 compresseurs

Prix intéressant

S'adresser chez Michaud, pneumatiques, 1907 Saxon. Tél. 026/6 26 05

36-21840

### A vendre

pour cause déménagement à l'étranger

salon Ls XV Voltaire comprenant 1 canapé et 4 chaises-fauteuils, entièrement refait à neuf, carcasse en noyer recouvert de velours rouge

Excellente affaire Fr. 4000.—

1 table Ls XIII en noyer, pieds torsadés, avec 2 rallonges et 6 chaises assorties Très bon état Fr. 2000.—

1 piano ancien, carcasse en ronce de noyer très décoratif Fr. 300.—

1 buffet-vaisselier plaqué noyer, coupe moderne, bas comme neuf Fr. 600.—

3 cuisinières électriques à Fr. 100.— et 50.— la pièce

S'adresser aux heures de bureau au 027/2 54 65 (privé 2 78 90)

36-2024

Belle occasion. A vendre

### meubles de style

dressoir, bibliothèque et table en chêne massif.

Valeur Fr. 4600.—, cédé à Fr. 2600.—

Tél. 025/4 10 39 (heures de bureau)

36-100110

A vendre

### Peugeot 404

commerciale, expertisée. Prix intéressant

Tél. 021/33 16 12 dès 19 heures

22-301699

A vendre de particulier

### bus VW Combi

vitré, mod. 73, cause non emploi, non accidenté, important rabais.

Ecrire sous chiffre P 36-21816 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre

### jeep Willys

1966, bâchée, 20 000 km, 5 pneus neufs, expertisée (plus installation frein à air).

Tél. 027/2 69 93

36-2439

### Charpentiers ou charpentiers-menuisiers

Entrée immédiate ou à convenir

Entreprise Etienne Pasche S.A. Lausanne

Tél. 021/23 43 98

22-2370

Maison spécialisée dans la décoration et l'ameublement cherche

### tapissier-décorateur

pour travaux d'atelier, rembourrage et couverture de meubles, pose de rideaux

- Ambiance de travail agréable et indépendante
- Place stable et bien rétribuée pour collaborateur actif
- Permis de conduire demandé

Faire offres sous chiffre 89-50797, Annonces suisses SA, case postale, 1951 Sion.

Cherche

### gentille sommelière

Vie de famille assurée

Entrée à convenir

Auberge de la Croix-Blanche Saint-Pierre-de-Clages

Tél. 027/8 74 90

36-21819

A vendre

### 2 Mercedes 190

pour bricoleur

Tél. 027/2 42 22

36-677

A vendre

### VW 1200

1967, 82 000 km expertisée

1700 francs

Tél. 027/2 37 62

36-677

On demande tout de suite

### personne pour le ménage

Congé le dimanche

Tél. 027/2 71 71

Hôtel Richelieu Sion

36-3475

Cherchons

### orchestre

pour samedi 3 mars prochain bal de carnaval

Tous renseignements au 027/8 70 58 heures des repas

36-21802

Jeune fille, 16 ans deux ans d'école secondaire cherche emploi chez médecin comme

### apprentie aide médicale

Ecrire sous chiffre P 36-21772 à Publicitas, 1951 Sion

36-21787

Cherche à acheter

### chat siamois

pure race

Tél. 027/8 10 99

A vendre

cherche place dès le 24 avril dans Valais central

### Coiffeuse

Denise Ledermann 1531 Vers-Chez-Perrin

Tél. 037/61 13 17

36-21787

# Coup d'œil sur le petit écran

## LES SERIES

La télévision, qu'elle soit suisse ou française, recourt journalièrement à la diffusion de nombreuses séries qu'on « se passe », évidemment, d'une chaîne à l'autre.

« Le Grand Amour de Balzac » me permet aujourd'hui d'analyser ce phénomène constitué par la série à la TV.

Distinguons d'emblée : il y a la série documentaire (dossiers de l'histoire, etc.) et la série de fiction. C'est contre cette dernière que je tiens à m'élever quelque peu.

La série « film de fiction » constitue une denrée que le petit écran nous impose sans cesse. Et nous ne pouvons, la plupart du temps, même pas fuir en captant une autre chaîne.

Jugez plutôt sur les séries programmées cette semaine (du 10 au 16 février), et prêtez attention aux abréviations suivantes : TVR (TV suisse romande), TVF1 (1ère chaîne française), TVF2 (2e chaîne), TVA (TV allemande) :

- samedi : « Les cinq dernières minutes » (TVR); « Match contre la vie » (TVF2); « L'Homme de fer » (TVF2); « Lassie » (TVA).

- dimanche : dimanche, jour du Seigneur, remarquable ! : aucune série de fiction.

- lundi : « Le temps de vivre... » (TVR); « Le Grand amour de Balzac » (TVR); « Les Habits noirs » (TVF1); « Joseph Balsamo » (TVI); « Docteur Caraïbes » (TVF2); « Ne mangez pas les marguerites » (TVA); « Dynastie Forsyte » (TVA).

- mardi : « Le temps de vivre... » (TVR); « Le Cheval de Fer » (TVR); « Les Habits noirs » (TVF1).

- mercredi : « Le temps de vivre... » (TVR); « Les Habits noirs » (TVF1); « La sorcière bien-aimée » (TVF2); « Le Commissaire » (TVA).

- jeudi : « Le temps de vivre... » (TVR); « Les Habits noirs » (TVF1); « Les gens de Mogador » (TVF2); « Le Saint » (TVF2).

- vendredi : « Le temps de vivre... » (TVR); « Les Habits noirs » (TVF1); « La petite Gare » (TVA); « Dossier affaires classées » (TVA).

Comme on le constate, les séries de films fictifs à épisodes avec ou sans suite, constituent le pain des télévisions. Le malheur veut que la grande partie de ces

séries ne sont que des pellicules à but financier exclusif. Dommage !

Nous aurons peut-être l'occasion de parler une prochaine fois comment les différentes télévisions « se passent » les films de tout genre. Un navet obtenant ainsi une large, beaucoup trop large audience. Et les téléspectateurs - c'est là le drame - s'en contentent !

## NOTRE GLOBE

Après l'insipide « Grand Amour de Balzac », à travers « Dimensions », la revue mensuelle scientifique, Christian Zeender, avec la collaboration du journaliste J.-Ph. Rapp, réalisa une fort intéressante émission sur notre globe.

Les intentions furent surtout de nous présenter la géologie et les géologues. Si j'ai personnellement beaucoup apprécié l'habile vulgarisation d'une science fort complexe, je me demande néanmoins si ce reportage n'a pas souffert de cet inévitable écartisme. Il me semble qu'on aurait, par exemple, dû insister davantage sur les différentes sciences ayant une relation directe avec la géologie, minéralogie, paléontologie, géophysique, océanographie, etc.

Avec raison peut-être, pour ne pas lasser, les réalisateurs braquèrent caméras et micros du côté du spectaculaire : fossilisation, déplacement des continents (Wegener), plissements (de Saussure), « rides » océaniques, volcans, tremblements, etc.

L'essentiel, sans conteste, fut atteint, cet essentiel qui voulut montrer la complexité de notre écorce terrestre.

On eut raison aussi de démontrer que le géologue n'est pas qu'un solitaire original en quête de vérités inutiles, mais bien un scientifique sachant parfaitement utiliser, non seulement le fameux marteau, mais aussi tous les moyens techniques modernes pour apporter au monde son aide précieuse, notamment en ce qui concerne la prévention contre des « accidents » dus aux volcans ou aux tremblements de terre.

L'émission de Zeender arrive à un moment où, je crois, l'on ne doute plus de l'efficacité rentable de la géologie. Il n'empêche que la TV romande eut raison, hier soir, de nous offrir cette fort intéressante page scientifique.

N. Lager

A vendre dès 500 francs, garantie 12 mois ou location dès 19 francs avec service

### téléviseurs

de marque, à l'état de neuf.

REDIFFUSION S.A. - Radio - TV - HIFI

Rue du Scex 19, Sion

Tél. 027/2 04 22

Meubles, réelles occasions Vends à prix très intéressants

### chambre à coucher d'occasion

avec grand lit et literie neuve, ainsi que

### magnifique vaisselier

en noyer pyramide

Tél. 027/2 54 25

36-4424

A vendre

### Peugeot 404

en parfait état de marche, livrée expertisée avec radio et divers accessoires. Cédée à 3650 francs par crédit total ou partiel.

Tél. 026/8 11 69

60-963001

A vendre

### télévigne

(mod. W. Bühler)

Longueur 180 m

Station de commande électrique

Tableau de commande 4 pylônes

Tél. 027/6 44 85

36-12117

### A vendre

Renault RR break 1972 4000 km, comme neuve

Renault R 16 TS 1972 6000 km, parfait état (cause double emploi)

Renault R 4 Export 72 2000 km, impeccable (pour compte d'un client)

Citroën GS Club 1971 9500 km, parfait état

Véhicules vendus expertisés

Facilités de paiement

99-535

### Garage des Alpes

A. Zwissig, 3960 Sierre

Tél. 027/5 14 42

### Personne de confiance

cherchée par famille de médecin au bord du lac, environs de Lausanne, pour s'occuper des enfants et du ménage. Pas de travaux lourds. Dès le 1er avril.

Ecrire sous chiffre 109-6 à Publicitas, 1800 Vevey.

### Grand choix de VW

VW 1200, blanche	67
VW 1200, blanche	69
VW 1200, bleue	65
VW 1300, bleue	68
VW 1300, blanche	69
VW 1302 S, blanche	71
VW 1300 L, argent	72
VW 1600 L Variant	69
VW 1600 L Variant	72
K 70, luxe	72
Camionnette 1600	68
Fourgon 1600	71
Double cabine	66
Combi bus	68

Aussi en stock

Audi, NSU, Fiat, Ford, Simca

Agence Volkswagen

### Garage Central

MARTIGNY

Tél. 026/2 22 94

Vendeur 026/2 29 62

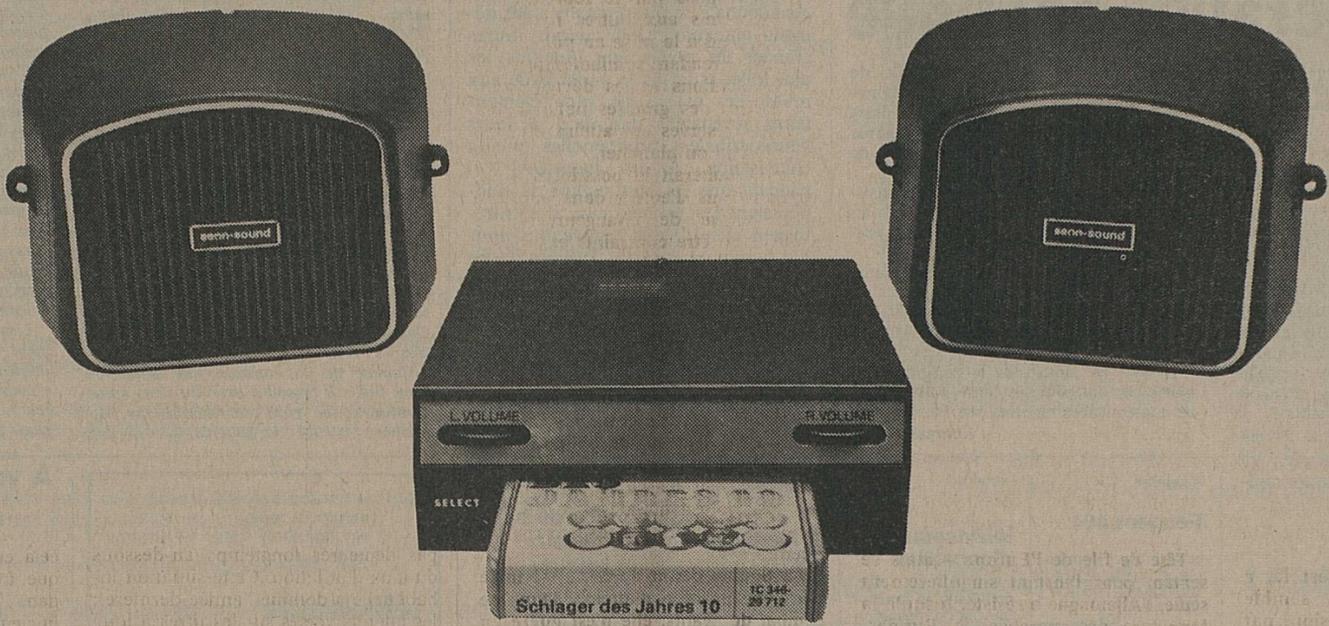
36-2807

### Vos annonces :

Tél. 3 71 11

# QUALITÉ PLACETTE

# PRIX PLACETTE



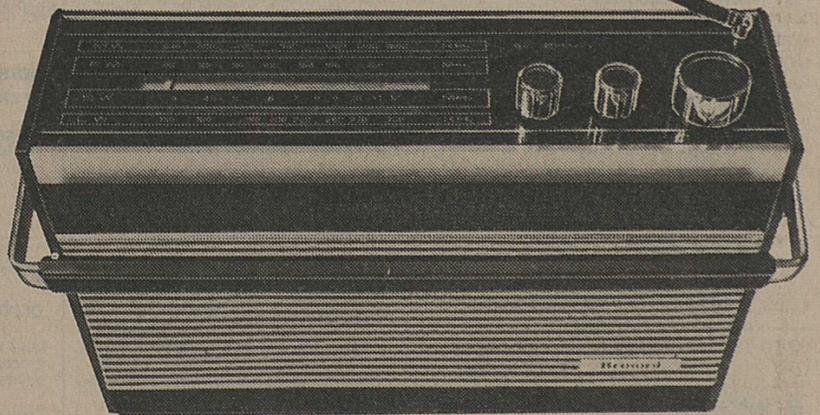
Lecteur stéréo SELECT 8 pistes,  
mod. CS-73,  
changement de pistes  
automatique, 2 x 5 watts,  
2 haut-parleurs, 12 volts.

**99.-**



Réveil digital  
mod. DS 2301/4511,  
OM/OUC, réveille par  
signal sonore ou musique, 220 volts.

**99.-**



Radio portative BROWNI, mod. Victory,  
OM/OL/OC/OUC,  
secteur incorporé 220 volts,  
alimentation piles 6 volts.

**99.-**

**Achetez tout aux prix PLACETTE !**

Sion  
rue de la  
Porte Neuve



la **PLACETTE**

au Centre Commercial  
**Monthey**  
Parking gratuit



Faites le plein aux colonnes MANOR  
du Centre Commercial Monthey  
**essence super à  
-.63 le litre !**

L'ÉVÉNEMENT FINANCIER DE LA SEMAINE

# Déferlement

Une fois de plus, la semaine se termine pour les marchés des changes dans la confusion, sinon dans le désordre le plus complet. Au point que la mesure la plus sévère qui puisse se concevoir a été décrétée par toutes les places européennes et japonaises : la fermeture des marchés des devises, à partir de hier lundi. Ainsi donc, gouvernements et Banques centrales se donnent quelque « loisir » pour respirer après la tempête qu'ils viennent de subir et pour réfléchir sur les conséquences de l'épreuve de force plus ou moins déguisée, qui oppose les Etats-Unis à leurs deux principaux créanciers, le Japon et la République fédérale d'Allemagne.

Car là est le véritable problème et la bataille atteint maintenant son paroxysme. Les Etats-Unis persévèrent dans le déficit et répandent sur le monde leurs dollars inconvertibles. L'Europe submergée par cette marée montante cherche en vain le moyen de l'endiguer.

En cinq séances, la Bundesbank a dû absorber plus de cinq milliards de dollars - chiffre jamais atteint - pour défendre la parité de DM 3,15 par dollar. Les autres banques européennes et celle de Tokyo ont, elles aussi, dû intervenir massivement. Mais, ce qui est le plus inquiétant c'est que tous ces milliards ne représentent en fait que le quart des capitaux vagabonds. On frémit en songeant à l'énormité potentielle des capitaux disponibles pour la spéculation que constitue le marché de l'Eurodollar, dont le volume estimé avoisinerait 100 milliards de dollars.

Cet afflux immense qui est là, à nos portes, Washington semble vouloir en accentuer la pression, par divers canaux, pour obtenir la réévaluation du Yen et, dans une plus faible mesure, du Deutschmark et du franc suisse. Dans ces conditions, les « spéculateurs » trésoriers des banques, des grandes entreprises, ou même de certains Etats, ont peu de raison de ne pas jouer ces monnaies contre le dollar.

Sans prendre de détermination officielle, le gouvernement des Etats-Unis laisse se diffuser des indiscretions calculées : il songerait par exemple à taxer les importations américaines en provenance des pays dont la balance commerciale est excédentaire. On laisse entendre que le dollar pourrait bien - ou devrait être dévalué par rapport aux monnaies de ces pays, alors que l'on en a aucunement l'intention. Ou bien, autre tactique, on menace de prendre des « décisions unilatérales » au cas où un accord monétaire international ne viendrait pas à être conclu. Et régulièrement le scénario maintenant bien connu se déroule à nouveau : des propos de sénateurs américains compétents, informés et, de ce fait, responsables, viennent confirmer et attiser la spéculation.

Les 75 milliards de dollars qui sont actuellement le cauchemar des Ban-

ques d'émission proviennent de différentes sources : ce n'est qu'en 1971 que la balance commerciale des Etats-Unis est devenue déficitaire et les six milliards de découvert de l'exercice 1972, joints eux-mêmes aux 7 milliards budgétés pour cette année, ne sont en fait que la - grosse - goutte qui fait déborder le vase. La grande majorité de cette dette extérieure a été créée par l'aide militaire (Vietnam), l'aide politique et les investissements américains à l'étranger. Alors Washington s'estime légitimé à demander que le reste du monde participe effectivement au rééquilibrage de la balance américaine des comptes. Ce sont donc aux pays excédentaires à corriger leur parité. Jamais il ne viendrait à l'idée des Américains qu'ils pourraient, par exemple, demander à leurs entreprises multinationales installées au dehors, de rapatrier leurs bénéfices, au lieu de les réinvestir à l'étranger ! Cela améliorerait leur balance dans une mesure appréciable ; mais l'essentiel est de permettre la poursuite du développement de l'économie américaine !

La plupart des autres pays n'ont guère d'alternative à l'étalon dollar qui leur est pratiquement imposé : leurs réserves sont constituées pour l'essentiel par des devises américaines, qu'il faut bien accepter pour négocier. Et les Etats-Unis sont le seul pays au monde qui paie son excédent de dettes au moyen de sa propre monnaie, que les autres sont pratiquement dans l'obligation d'accepter.

Tête de file de l'Europe - mais se sentant pour l'instant singulièrement seule, l'Allemagne a résisté. Jusqu'à la fermeture des marchés, la Bundesbank a tenu - mais à quel prix. Avec une confiance que certains de ses collègues ne partageaient pas, M. Helmut Schmidt affirmait : « Nous tiendrons plus longtemps que les spéculateurs ». En fait il vient d'accorder un répit à son Institut d'émission. Qu'advient-il à l'ouverture des marchés ? Deux solutions s'offrent à la Bundesbank : la flottaison du Deutschmark ou l'instauration d'un double marché (comme en France, en Italie, en Grande-Bretagne et en Belgique). La flottaison du DM déboucherait sur une réévaluation. Les autorités allemandes, qui doivent compter avec leurs industriels, ont maintes fois affirmé qu'elles tenteraient de s'opposer par tous les moyens à une telle opération, si elle était faite unilatéralement. Quant à l'instauration d'un double marché, on sait que les Allemands s'y refusent en arguant, du fait qu'ils n'ont pas les moyens nécessaires pour le faire.

Au-delà de ce défi, on peut penser que Bonn a surtout voulu gagner du temps, pour tenter de mettre sur pied une solution « européenne » à l'occasion de la réunion, le week-end dernier, à Bâle, des gouverneurs des banques centrales.

La question n'est pas de savoir maintenant si c'est le dollar qui est malade ou le mark trop bien portant. Elle est de savoir si les pays excédentaires doivent se pénaliser eux-mêmes pour éviter à la puissance déficitaire la peine d'un effort d'assainissement. Elle est de savoir si ces mêmes pays osent dire à Washington la vérité toute crue.

Il n'est pas exclu que Washington en arrive à penser qu'il serait avantageux de commencer par tenir une conférence monétaire pour y faire triompher le nouveau plan de l'administration américaine. Celui-ci, qui a déjà été exposé par le représentant des Etats-Unis aux autres membres du FMI, tend à la mise au point d'un mécanisme rendant semiautomatiques les réévaluations et les dévaluations des devises des grandes nations dès que leurs réserves ont atteint un certain plafond ou plancher.

Il en résulterait la possibilité pour les Etats-Unis d'entrer dans une période longue de changements de parités sans être contraints en conséquence de rééquilibrer leur balance des paiements, de renoncer à l'investissement direct à l'étranger, sans ralentir l'élan de leur économie.

N'est-ce pas là un système inacceptable pour les partenaires commerciaux des Etats-Unis, qui sont ses alliés politiques, s'il n'entraînait pas un profond changement de politique des Etats-Unis par lequel ils décideraient en contrepartie d'assumer les responsabilités internationales du dollar aussi bien que ses responsabilités internes ?

La Suisse, quant à elle, s'est mise dans une position d'attente. Dans ce combat de géants, elle n'est guère en mesure de faire entendre sa voix. Mais il ne faut guère se faire d'illusions : à la réouverture des marchés et plus encore au moment où la Banque Nationale réestimera possible ou opportunit d'intervenir à nouveau, c'est-à-dire de défendre une parité, celle-ci sera fixée à 5 %, pour le moins, au-dessus de celle qui avait été convenue en décembre 1971.

Mais plus que jamais, la Suisse doit se sentir en Europe, associée de fait, si ce n'est de droit. Et l'enjeu des jours et des semaines qui viennent est de savoir si les Européens choisiront de se rendre en ordre dispersé à cette rencontre, qu'il est indispensable de convoquer, ou s'ils s'y rendront avec l'assurance que leur donnerait une action concertée parfaitement possi-

ble techniquement et politiquement contre le déferlement des dollars.

JBF

## Taux d'intérêt : les deux faces du problème

La Banque nationale suisse a augmenté de 3/4 %, le 22 janvier 1973, le taux officiel de l'escompte en le portant à 4 1/2 % et de 1/2 % le taux officiel des avances sur nantissement, qui atteint maintenant 5 1/4 %. Si ces mesures n'ont fait que tenir compte d'une évolution du marché, le relèvement du taux de l'escompte d'une banque centrale n'en donne pas moins le signal d'une hausse des taux d'intérêt. De plus, on peut s'attendre à voir les intérêts monter en raison des mesures du Conseil fédéral pour lutter contre l'inflation. Cela déclencherait la spirale bien connue des prix : relèvement des taux hypothécaires - augmentation des loyers et des prix agricoles - montée de l'indice des prix à la consommation - revendications salariales - hausse des coûts et nouvelles hausses de prix.

Relativement nombreux sont donc ceux qui estiment que les taux d'intérêt doivent être maintenus aussi bas que possible. Cette opinion contient une part de vérité, mais n'aide pas à résoudre le problème des taux d'intérêt.

En principe, les intérêts ne peuvent pas demeurer longtemps au-dessous du taux d'inflation. Cette situation inhabituelle a dominé l'année dernière ; les intérêts versés sur les titres à long terme sont restés en deçà du taux de renchérissement. Si cet état de fait devait se perpétuer, il en résulterait une grave dépréciation de la propriété en valeur nominale et un avantage pour la propriété en valeur réelle, avec tous les désagréments socio-politiques que cela entraîne. Le second principe est que les mesures en vue de freiner la surexpansion doivent inclure les taux d'intérêt. La cherté de l'argent joue un rôle dans les décisions sur les investissements, même s'il n'est pas déterminant. Les expériences faites à l'étranger montrent en particulier que les investissements en bâtiments paraissent sensibles aux taux d'intérêt. Cela signifie que l'argent bon marché donne une impulsion à l'industrie de la construction. Des intérêts hypothé-

caires peu élevés engagent certains à acquérir des valeurs réelles, dès qu'ils possèdent le capital initial.

Les effets secondaires des mesures du Conseil fédéral - hausse de l'intérêt - concourent au freinage de la surexpansion. Il convient cependant de ne pas négliger deux aspects importants : l'influence du niveau de l'intérêt à l'étranger et l'endettement hypothécaire élevé en Suisse. La politique monétaire suisse est ainsi conçue qu'elle maintient une différence de taux d'intérêt entre la Suisse et l'étranger. Vu l'insécurité persistante sur le front monétaire, un haut niveau de l'intérêt déclencherait un afflux de fonds étrangers et le rapatriement de fonds suisses. Ce mouvement ne pourrait être contenu que par un contrôle des changes rigoureux.

L'endettement hypothécaire élevé de notre pays (à la fin 1971, quelque 58,3 milliards de francs) fournit la garantie qu'une hausse de l'intérêt se répercute immédiatement, par le truchement des loyers et des prix agricoles, sur l'indice des prix à la consommation. Ce sont des postes essentiels dans le budget de la plus grande partie de la population. Que cela engendre une opposition politique à la lutte contre l'inflation est dans l'ordre des choses. Mais les politiciens précisément ne devraient pas oublier que des taux d'intérêt bas sont propices à une fuite dans les valeurs réelles. L'objectif le plus immédiat de la lutte contre l'inflation - le retournement de la mentalité inflationniste - demeure hors de portée.

La réduction des taux d'intérêt est inapte à lutter contre le renchérissement, alors qu'en elle-même la hausse de l'intérêt ne peut pas non plus agir contre la hausse des prix. Il est nécessaire de concevoir une action diversifiée dans tous les domaines critiques de l'économie. Le train de mesures du Conseil fédéral est une tentative dans cette direction. Une chose est sûre cependant : la mise en cause d'un seul facteur, c'est-à-dire des taux d'intérêt, rendrait un mauvais service à la lutte contre l'inflation.

## A L'IMAGE DE LA GRANDE-DIXENCE

Les grandes sociétés de production hydro-électriques reposent sur un statut bien particulier, celui de la société de partenaires. Ces derniers, qui sont des distributeurs de courant, souscrivent chacun un certain pourcentage du capital social. Ils s'engagent par contre à acheter une part correspondante de la production.

Dans le cas de la Grande-Dixence par exemple, l'énergie Ouest Suisse (EOS) détient le 60 % des actions de la société. Le canton de Bâle-Ville, les Forces motrices bernoises et les Forces motrices du Nord-Ouest y participent chacune pour 13 1/3 %.

Dans les grandes lignes, la construction du complexe de la Grande-Dixence SA a coûté 1,5 milliard de francs.

Le capital social étant de 300 millions, il a fallu recourir à l'emprunt de 1 200 000 000 de francs et ceci de la manière suivante : 860 millions emprunt obligataire, 270 millions par les fonds centraux de l'AVS, 55 millions mis à disposition par la SUVA.

Le solde a été financé par des avances, à plus ou moins longue échéance des actionnaires.

La Grande-Dixence produit annuellement 1,5 milliard de kWh en moyenne (85 % d'énergie d'hiver) dont les frais de production, le service de la dette, composé des intérêts et des amortissements, constituent l'élément primordial. C'est aux actionnaires qu'il appartient de couvrir les frais d'exploitation. Ils les récupèrent cependant par la vente du courant.

Les besoins en énergie croissent

régulièrement, l'écoulement de la production ne pose aucun problème et ceci d'autant plus que cette dernière peut être adaptée aux besoins de la consommation, puisque les lacs alpins constituent en quelque sorte un réservoir d'énergie utilisable au fur et à mesure que les besoins se manifestent.

On pourrait croire que le prix de revient du kWh demeure pratiquement inchangé. Il n'en est rien. La Grande-Dixence s'est en effet construite à un moment où le marché des capitaux était très abondant. De ce fait, elle a pu émettre des emprunts, pour une durée oscillant entre 15 et 20 ans, à des taux très avantageux. Lorsque ceux-ci arrivent à échéance, la société doit opérer une conversion aux conditions du moment. Les taux d'intérêts ayant sensiblement augmenté entre-temps, les nouvelles charges croissent considérablement. Dans des cas similaires, on a enregistré des différences de conditions, allant du simple au double. Il est à remarquer toutefois que le taux d'inflation actuel dépasse sensiblement celui demandé par le marché des émissions. Par ailleurs, les usines en cours de construction coûtent bien plus que celles qui ont été édifiées il y a un certain nombre d'années déjà. Le prix de revient du kWh varie donc d'une société hydro-électrique à l'autre. Toutefois, le réseau de distribution demeure entre les mains d'un cercle restreint de partenaires, qui sont dans l'obligation de s'intéresser à des œuvres nouvelles pour pouvoir satisfaire la demande d'électricité. Une certaine compensa-

tion s'opère donc à l'intérieur même des sociétés qui vendent le courant.

Contrairement aux usines au fil de l'eau et tout spécialement aux usines de production électrique utilisant l'énergie nucléaire ou thermique dont la production ne varie pratiquement pas jour et nuit, le grand avantage des bassins d'accumulation de montage réside dans la possibilité de fournir l'énergie de pointe indispensable, ainsi que l'énergie d'hiver. Elles produisent donc du courant cher. Une particularité qui peut paraître curieuse est celle qui consiste dans l'achat par ces sociétés de courant de déchets, produit par les usines dont la production est constante, à des heures où la demande est faible. Ce courant est utilisé dans les stations de pompage qui ramènent de l'eau dans les bassins d'accumulation. Cette énergie bon marché sert donc à la production différée d'électricité plus coûteuse produite à d'autres heures du jour à forte demande.

Comme une marchandise quelconque, le kWh se paie ainsi à des tarifs différents, non seulement en été et en hiver, mais également en cours de journée. Les sociétés distributrices sont donc dans l'obligation de déterminer un prix moyen de production à partir duquel elles prennent leur marge de bénéfice. Ce sont donc elles qui assument le risque. Les sociétés de production sont elles à l'abri des soucis, puisque la vente intégrale de l'énergie produite leur est assurée.

F. C.

## Semaine boursière

### Suisse

L'insécurité monétaire actuelle, le flottement de facto du franc suisse et l'accroissement du taux d'inflation rendent l'évolution des bénéfices des entreprises incertaine. La situation technique du marché est affaiblie par la restriction des achats étrangers et la diminution des liquidités. Sur l'ensemble de la semaine relevons la bonne tenue des bancaires, le CS faisant toutefois exception ; l'irrégularité des assurances et des financières. Aux alimentaires, bonne tenue des Nestlé et gain de 100 francs enregistré par Hero. Dans le secteur des chimiques bond de Sandoz à la suite de la publication de son chiffre d'affaires pour 1972 (+ 12 %).

### Allemagne

En raison de l'incertitude monétaire actuelle, malgré le renforcement de l'activité conjoncturelle et la croissance des bénéfices des entreprises, une certaine retenue a été de mise durant cette semaine. De plus l'introduction du contrôle des mouvements de capitaux, les non-résidents ne pouvant plus acquérir que les actions de sociétés allemandes cotées à l'étranger a occasionné une assez forte baisse de la cote.

### New York

Léger recul de l'indice Dow Jones par rapport à vendredi dernier (-1,35) bien

que la semaine ait assez mal débuté, la séance de vendredi ayant redressé la situation.

Les craintes d'une reprise de l'inflation, conséquence de l'introduction de la troisième phase des mesures de contrôle économique, et l'augmentation des intérêts ont influencé négativement le marché.

Par contre, les résultats généralement bons réalisés par les sociétés en 1972 et les possibilités d'élargissement des marges bénéficiaires dans le cadre de la 3<sup>e</sup> phase, devraient apporter un soutien au marché.

### Londres

Les investissements industriels montrent toujours une tendance décevante. Le contrôle des prix et salaires a été prorogé, mais le succès des mesures transitoires dépend toutefois de la volonté de coopération des partenaires sociaux. Semaine très calme où très peu de transactions ont été enregistrées.

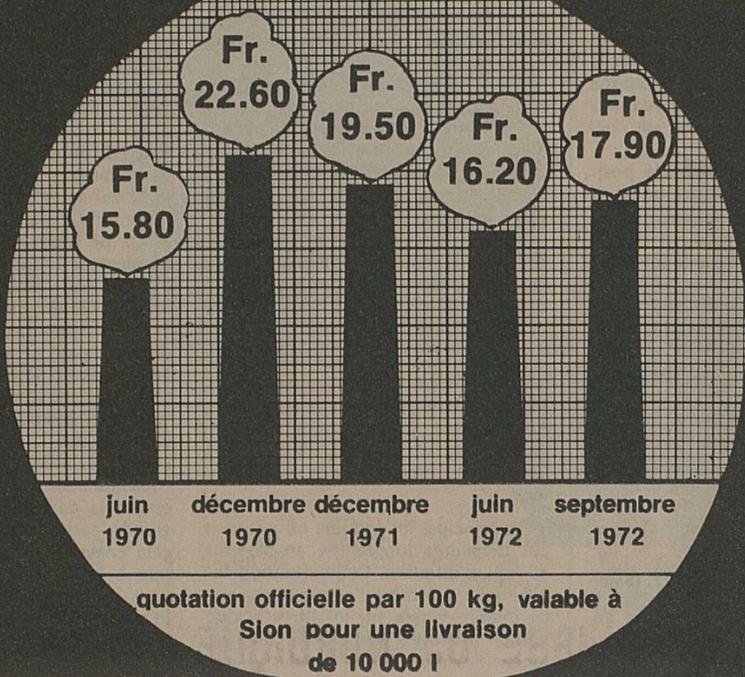
### France

Tendance plutôt irrégulière sur les marchés français où le volume d'affaires a été assez faible, car, si les perspectives économiques pour 1973 sont bonnes, un ralentissement de la croissance des bénéfices est attendu. D'autre part la situation politique et la situation monétaire internationale incitent à une prudence accrue.

# AVEC "COMBUSTIA" LUTTEZ CONTRE LA HAUSSE DES PRIX DU MAZOUT !

Depuis quelques années, les prix du mazout de chauffage sont caractérisés par une grande instabilité comme l'indique le tableau comparatif ci-après. Avant tout achat, il est donc dans votre

intérêt de consulter votre fournisseur spécialisé, la maison COMBUSTIA Micheloud & Udrisard qui vous renseignera volontiers et vous fera bénéficier des conditions les plus avantageuses du moment.



Pour votre sécurité d'approvisionnement : mazout de chauffage *Raf*

## Combustia

MICHELOUD ET UDRISARD - SION - TEL. 027 / 2 12 47

# KRONE

# extro



Fr. 1.70

## L'utilitaire le plus acheté du monde!

Amélioré, une fois de plus - équipé même, sur option, d'une transmission automatique, qui augmente le confort de route, ménage le moteur et supprime les réparations de l'embrayage. Autres innovations: radio moderne à 2 gammes d'ondes, élément déformable supplémentaire à l'avant, hauteur des pare-chocs correspondant aux normes internationales, garnitures de freins renforcées, partie avant redessinée, etc. N'oublions pas la fiabilité, l'économie et la perfection VW.

Un utilitaire dans lequel vous investissez peu, mais dont vous tirez d'innombrables avantages.

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

marque \_\_\_\_\_ modèle \_\_\_\_\_

année \_\_\_\_\_ km \_\_\_\_\_

et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour un nouvel utilitaire VW.

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NP/localité \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.



La dot de la VW - le service sans doute le plus célèbre du monde.

# extro léggère

# KRONE

## Championnats suisses juniors Fiesch remplace Grächen

Nous apprenons en fin de soirée que le comité du Ski-Club Hannigalp de Grächen, organisateur des championnats suisses juniors (17-18 février) a dû prendre la décision de déplacer le déroulement des deux épreuves au programme par manque de neige à Fiesch. Par bonheur, le SC Eggishorn a accepté de venir en aide aux gens de Grächen, si bien que les championnats suisses juniors se dérouleront comme prévus ce week-end prochain, mais sur les pistes de Fiesch. Le président Marius Schnydrig et tous ses collaborateurs du comité d'organisation se rendront dans la station de la vallée de Conches pour y faire disputer leur manifestation. La Fédération suisse de ski a été nantie de cette décision. Les deux ski-clubs se rencontreront ce matin à Fiesch, afin de mettre au point l'organisation commune, et préparer les pistes pour la descente et le spécial au programme. Nous donnerons demain le programme définitif sur cette manifestation importante du week-end. Pour l'instant, nous remercions Guido Volken et son équipe de venir en aide à Grächen, afin que le Valais conserve l'organisation desdits championnats.

### Sur deux fronts en coupe d'Europe NEUREUTHER VAINQUEUR A ZWIESEL

En grande forme actuellement, Christian Neureuther (23 ans) a épinglé une nouvelle victoire à son palmarès en remportant le slalom spécial de Zwiesel (RFA) comptant pour la coupe d'Europe qui s'est disputé dans d'excellentes conditions. L'étudiant en médecine ouest-allemand s'est imposé nettement au terme des deux manches devant les Autrichiens Hansi Hinterseer et Thomas Hauser ainsi que le Suisse Heini Hemmi.

92 concurrents de treize nations ont pris part à cette épreuve courue sur une piste de 500 mètres pour une dénivellation de 170 mètres. Vainqueur des deux spéciaux de Wengen et Megève (coupe du monde) cette saison, Neureuther a prouvé qu'il avait fait de cette discipline sa spécialité. Crédité du meilleur temps dans la première manche en 44"18, il n'a pas eu à forcer son talent pour triompher à nouveau devant le jeune espoir autrichien qui fut le seul à se montrer plus rapide que lui lors du second parcours.

Quatrième à 1"59 du vainqueur, le Grison Heini Hemmi s'est fort bien comporté cependant qu'Adolf Röstli a déçu en ne terminant que 14e. Au classement de la coupe d'Europe aucun changement n'est intervenu parmi les premiers. L'Italien Gustavo Thoeni a préservé sa place de leader devant le Français Gaston Perrot.

#### CLASSEMENT

1. Christian Neureuther (All-O) 85"64; 2. Hansi Hinterseer (Aut)

86"42; 3. Thomas Hauser (Aut) 86"60; 4. HEINI HEMMI (S) 87"23; 5. Giulio Corradi (It) 87"27; 6. Tino Pietrogiovanna (It) 87"38; 7. Johann Kniewasser (Aut) 87"58; 8. Alfred Matt (Aut) 87"71; 9. Hubert Berchtold (Aut) 87"85; 10. Josef Pechtl (Aut) 87"98; 11. Leopold Gruber (Aut) 88"12; 12. Jean-Louis Vidal (Fr) 88"24; 13. Robert Schichter (Aut) 88"76; 14. Adolf Röstli (S) 88"78. Puis 25. CHRISTIAN SOTTAS (S) 90"33; 25. WERNER MATTLE (S) 90"54; 27. Alois Fuchs (S) 91"55. - 36 concurrents classés.

#### CLASSEMENT DE LA COUPE D'EUROPE

Général : 1. Gustavo Thoeni (It) 70; 2. Claude Perrot (Fr) 58; 3. Christian Döring (Aut) 55; 4. Adolf Röstli (S) 52; 5. Peter Feyersinger (Aut) 50; 6. Bernard Grosfilley (Fr) 45; 7. Hans Hinterseer (Aut), Helmut Schmalzl (It) et Patrice Pellat-Finet (Fr) 35; 10. Alfred Matt (Aut) 32. 11. Heini Hemmi (S) 30; 35. Walter Tresch (S) 11; 43. Hans Zingre (S) 7; 46. Eric Fleury (S) 6; 48. Josef Odermatt (S) 4; 53. Engelhard Pargaetzi (S) 2; 57. Andreas Sprecher (S) 1.

Slalom spécial (4 épreuves) : 1. Claude Perrot (Fr) 50; 2. Gustavo Thoeni (It) 45; 3. Christian Neureuther (All-O) 25; 4. Johann Kniewasser (Aut) et Heini Hemmi (S) 24; 6. Alfred Matt (Aut) 21.

### Succès de Foerland à Obersteufen

La jeune Norvégienne Toril Foerland (18 ans) a remporté son premier grand succès international en s'adjugeant un slalom géant féminin disputé à Obersteufen (RFA) dans le cadre de la coupe d'Europe. La skieuse scandinave n'en est pourtant pas à son premier coup d'éclat puisqu'elle avait déjà terminé parmi les dix meilleures lors des slaloms de Val-d'Isère, Grindelwald et Chamonix comptant pour la coupe du monde. A Sapporo, l'année dernière, elle avait même obtenu la médaille de bronze du combiné (championnat du monde) mise en jeu à l'occasion des épreuves olympiques.

Sur une piste de 1275 mètres (44 portes), Toril Foerland a nettement battu les deux Françaises Martine Couttet et Martine Ducroz, les reléguant aux places d'honneur à plus d'une seconde. L'épreuve s'est disputée dans de bonnes conditions mais la neige tombée le jour précédent avait rendu le tracé assez lent. Néanmoins la plupart des concurrentes ont reconnu que la piste ne les avait pas trop désavantagées.

Quoique battue, Martine Couttet n'en a pas moins augmenté son avance en tête du classement général de la coupe d'Europe. Les suisses par contre n'ont pu profiter de l'occasion pour améliorer leurs positions. Elles ont d'ailleurs été assez décevantes, devant se contenter de rangs modestes.

Classement : 1. Toril Foerland (Nor) 1'25"50; 2. Martine Couttet (Fr) 1'26"59; 3. Martine Ducroz (Fr) 1'26"97; 4. Edith Peter (Aut) 1'27"01; 5. Dominique Fanlou (Fr) 1'27"12; 6. Andrea Straub (Aut) 1'27"13; 7. Otti Schosser (Aut) 1'27"14; 8. Joelle Couttelier (Fr) 1'27"42; 9. Nicole Spiess (Aut) 1'28"12; 10. Gro Woxholth (Nor) 1'28"22; puis : 16. Arietta Andenmaten (S) 1'28"88; 17. Dorothé Danuser (S) 1'28"89; 18. Germaine Michelet (S) 1'28"93; 40. Ursula Danuser (S) 1'31"49; 49. Cathi Coeudevez (S) 1'32"32; 51. Evelyn Dirren (S) 1'32"45; 60. Rosemarie Enz (S) 1'33"34; 66. Eva Danuser (S) 1'33"9; 74. Floriana Fröhlich (S) 1'35"02. - 79 concurrentes classées.

Classement de la coupe d'Europe : général : 1. Martine Couttet (Fr) 155 points; 2. Martine Ducroz (Fr) 133; 3. Brigitte Hauser (Aut) 113; 4. Andrea Straub (Aut) 103; 5. Angelika Rudigier (Aut) 89; 6. Ingrid Eberle (Aut) 76; 7. Marianne Rømmel (S) 57; 8. Anna Droppova (Tch) 55; 9. Christina Tisot (It), Conchita Puig (Esp), et Claudia Giordani (It) 45; puis : 26 Dorothé Danuser (S) 16; 32. Germaine Michelet (S) 10; 44. Irène Bøhm (S) 2.

Slalom géant : (6 épreuves) : 1. Martine Couttet (Fr) 101; 2. Martine Ducroz (Fr) 71; 3. Conchita Puig (Esp) 45; 4. Edith Peter (Aut) 34; 5. Brigitte Hauser (Aut) 32; 6. Andrea Straub (Aut) 29.

## PROGRAMME MAINTENU A CRANS-MONTANA POUR LE CHAMPIONNAT SUISSE DE SKI

Le comité d'organisation des championnats suisses de ski alpin, prévus à Crans-Montana du 22 au 25 février, s'est réuni lundi et il a inspecté la « piste nationale ». Les courses se dérouleront selon le programme fixé. Les conditions actuelles permettront de disputer la descente sur la totalité de la « piste nationale » homologuée en automne 1971. Pour les messieurs, la descente aura une longueur de 3450 mètres pour une dénivellation de 990 mètres, tandis que la piste des dames mesurera 2165 mètres avec une dénivellation de 617 mètres. La première reconnaissance de la descente pour les coureurs a été fixée au lundi 19 février, dès 14 heures.

Rappelons que le contingent admis à participer à ces championnats nationaux est de 40 dames et de 100 messieurs, auxquels s'ajoutent les éventuels

coureurs étrangers. Jusqu'ici, la Fédération britannique a fait parvenir l'inscription de toute son équipe masculine. Côté suisse, sont déjà inscrits entre autres Russi, Tresch, Mattle, Hemmi, Vesti, Pargaetzi, Sprecher, etc. Pour les juniors, le délai d'inscription a été porté au soir du 18 février, au terme des championnats suisses juniors.

#### PROGRAMME COMPLET DE CES CHAMPIONNATS

Lundi 19 février : dès 14 heures reconnaissance de la descente.

Mardi 20 février : de 9 h. 30 à 11 h. 30 entraînement des dames; de 12 heures à 12 h. 30 entraînement des messieurs.

Mercredi 21 février : de 9 h. 30 à 11 h. 30 entraînement des dames; de 12 heures à 14 h. 30 entraînement des messieurs.

Jeudi 22 février : 8 h. 30 slalom spécial messieurs, première manche; 10 h. 30 slalom spécial messieurs, deuxième manche; 13 h. 30 slalom spécial dames première manche; 14 h. 30 slalom spécial dames deuxième manche; 16 heures reconnaissance de la descente.

Vendredi 23 février : 11 heures « non-stop » dames; 12 heures « non-stop » messieurs; 14 heures reconnaissance de la descente.

Samedi 24 février : 11 heures descente dames; 12 heures descente messieurs; 16 heures reconnaissance du slalom géant.

Dimanche 25 février : 8 h. 30 slalom géant dames; 9 h. 30 slalom géant messieurs, première manche; 11 h. 30 reconnaissance géant messieurs; 12 h. 45 slalom géant messieurs deuxième manche; 16 h. 30 distribution des prix.

## Pas d'exploit valaisan à Bulle au championnat suisse OJ alpin

La délégation valaisanne qui vient de participer aux 5<sup>e</sup> championnats suisses OJ de ski alpin à Bulle n'a pas connu la consécration.

Il fallut en effet se contenter de quelques places d'honneur dont les principales sont les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rangs d'Heidi Burcher de Blausee respectivement en slalom spécial et en slalom géant, ainsi que la 3<sup>e</sup> place de Sabrina Rombaldi chez les filles également en slalom spécial, et la 4<sup>e</sup> en « géant » (catégorie II/III) de Brigitte Briand de Loèche-les-Bains.

SLALOM SPECIAL. - Garçons 1 : 3. Meli (Leysin); 2. T. Burgler (Schwyz); 3. W. Sonderegger (Oberegg); 10. P. Rey (Crans/Montana). - Garçons 2/3 : 1. H. Mabilley (Nyon); 2. U. Eberhofer (Saint-

Moritz); 3. F. Arnold (Stoss). - Filles 1 : A. Bischofberger (Oberegg); 2. K. Kundt (Birg); 3. H. Burcher (Blausee). - Filles 2/3 : 1. U. Konzett (Triesen); 2. M. Oberholzer (Goldingen); 3. S. Rombaldi (Crans/Montana).

SLALOM GEANT. - Garçons 1 : W. Sonderegger (Oberegg); 2. T. Burgler (Schwyz); 3. H. Boesch (Ennetbuehl). - Garçons 2/3 : 1. R. Trivella (Saint-Moritz); 2. F. Arnold (Stoss) et H. Mabilley (Nyon); 4. R. Lutz (Bad Ragaz); puis : 7. N. Rombaldi (Crans/Montana). - Filles 1 : 1. A. Bischofberger (Oberegg); 2. B. Bigger (Pizol); 3. R. Napflin (Beckenried); 4. H. Bürcher (Blausee). - Filles 2/3 : 1. C. Boesch (Speer); 2. U. Konzett (Triesen); 3. M. Oberholzer (Goldingen); 4. B. Briand (Leukerbad).

## CHAMPIONNAT SUISSE OJ NORDIQUE SALAMIN ARMAND 5<sup>e</sup> A ANDERMATT

Le championnat suisse OJ nordique s'est également disputé en ce dernier dimanche. C'est à Realp, au-dessus d'Andermatt, que quelque 180 coureurs se sont affrontés pour le titre national des différentes catégories.

Le Valais participait à cette compétition avec une délégation forte de sept coureurs.

Sur l'ensemble 19 forfaits ont été enregistrés par cause de grippe. Parmi ces 19 absents figurait justement l'excellent élément de Grimentz, Aurèle Salamin. C'est donc son frère Armand qui devenait le porte-drapeau et le chef de file pour le canton du Valais.

Armand Salamin s'acquitta parfaitement de sa mission puisqu'il obtint une magnifique 5<sup>e</sup> place à 5 secondes de la médaille de bronze.

Les courses, bien organisées et sur de

bons parcours, se sont hélas déroulées par des conditions atmosphériques désastreuses.

Voici les principaux résultats :

Classe 59/60 (4 km) : 1. Moretti Marco, Le Brassus, 15'07" - 2. Eymann H-Ueli, Zweissimmen, 15'21" - 3. Haas Tony, Kriens, 15'33" - 4. Guenat Sylvain, La Chaux-de-Fonds, 15'35" - 3. Salamin Armand, Grimentz, 15'38". - Puis : 16. Bumann Xavier, Saas Grund, 16'41" - 19. Zurbriggen Erhard, Saas Grund, 16'48".

Classe 57/58 (6 km) : 1. Rey Pierre-Eric, Les Cernets, 19'52" - 2. Schindler Alfred, Glariden, 20'06" - 3. Allenbach Alain, Vaulion, 20'07" - 4. Zimmermann Fritz, Schwändli, 20'10" - 5. Lörtscher Pius, Marbach, 20'58" - Puis : 27. Jost Armin, Oberwald, 22'04" - 31. Hischier Eric, Oberwald, 22'10".

## Belle réussite du 3<sup>e</sup> tour des bisses

L'école de fond de Nendaz dirigée par Louis Bourban organisait ce dernier week-end le 3<sup>e</sup> Tour des Bisses.

Cette manifestation a connu une fois de plus un succès certain. Quelque 360 fondeurs prirent part à cette épreuve très intéressante.

Chez les licenciés l'équipe de la Police cantonale composée de R. Truffer, K. Halenbarter et A. Aufdereggen s'est imposée devant la seconde garniture de la Police et les GF du V<sup>e</sup> arrondissement.

Parmi les non-licenciés, l'ESS de Nendaz a montré ses talents grâce au trio «G» (Gaby, Gaston et Georges). Cette équipe précède Ayent et Arpettaz I (Nendaz).

#### VOICI LES PRINCIPAUX RESULTATS

LICENCIÉS : 1. Truffer Richard, Hallenbarter Klaus et Aufdereggen Armin (Police cantonale I) 35'19; 2. Vuissoz Roger, Walker Victor et Michelet Jacques (Police cantonale II) 38'30; 3. Niquille Henri, Praz Cyrille et Tornay Jean-Marc (GF V<sup>e</sup>) 39'24; 4. Crettenand Narcisse, Favre Freddy et Favre Paul (Isérables) 41'39; 5. Sarrasin Henri, Jacquierot Alexis et Morend Christophe (Daviaz) 43'23; 6. Gaspoz Robert, Rey André et Moix Gérard (Eison) 52'50; 7. Vouillamoz François, Favre François et Monnet Hubert (Isérables) 54'35.

NON LICENCIÉS : 1. Fournier Gaby, Gillioz Gaston et Mariéthoz Georges (ESS I Nendaz) 42'08; 2. Blanc Arthur, Morard Gustave et Constantin Florian (Ayent) 43'22; 3. Bourban Simon, Glassey Jean-Paul et Glassey Michel (Arpettaz I) 45'36; 4. Bornet Freddy, Putallaz Jean-Louis et Praz Jean-Claude (Nendaz) 46'42; 5.

#### BOXE

### Chervet-Atzori à Zurich

Le championnat d'Europe des poids mouche entre le tenant du titre, le Suisse Fritz Chervet, et son challenger officiel, l'Italien Fernando Atzori, aura finalement lieu samedi 14 avril au Hallenstadion de Zurich.

#### JUDO

### Exploit du junior Olivier Vocat

Trois Valaisans ont pris part aux éliminatoires des championnats suisses juniors qui se sont déroulés dimanche 11 février à Lausanne. Il s'agit des Montheyens Berrut et Barman (catégorie léger) et du Martignerain Olivier Vocat (catégorie welter). Ce dernier fut particulièrement brillant. Il se hisse à la 4<sup>e</sup> place et sera remplaçant romand pour la finale qui se déroulera à Spiez le 25 février.

Par ailleurs, trois équipes valaisannes composées de 6 judokas participeront aux championnats suisses par équipes qui débuteront le 15 février et qui se dérouleront sur 10 mois : en groupe B : Sierre et Martigny; en groupe C : Monthey.



Le champion du monde de la descente Roland Collombin à Brigue mercredi 14 février

Les Valaisans ont pu suivre avec intérêt les prouesses de nos champions de la descente dans les épreuves de coupe du monde, Roland Collombin et Philippe Roux. Les voir sur le petit écran, c'est bien, mais leur rendre visite c'est mieux ! Sportifs valaisans, l'Association valaisanne des clubs de ski a voulu vous faire plaisir en organisant deux séances de dédicaces durant cette semaine, à Brigue et à Sion. Vous pourrez discuter avec nos champions, les interroger. Pour une somme modique, vous pourrez acheter des fanions, que vous ferez dédicacer, ainsi que des posters. Des jeunes gens vous solliciteront pour devenir membre supporter de nos équipes valaisannes de ski, et vous pourrez vous procurer la revue-biographique « Biorama-ski 73 ».

Le bénéfice intégral de cette vente sera versé au fonds de nos équipes valaisannes de ski.

Sportifs valaisans retenez bien les dates : Brigue, mercredi 14 février de 15 à 18 heures; Sion, samedi 17 février de 14 à 17 heures aux magasins Migros, Centre Métropole.

### Sélection valaisanne pour les championnats Suisses alpins juniors

Les coureurs suivants sont sélectionnés pour participer aux championnats suisses alpins juniors, qui se disputeront à Grächen, les 17-18 février :

Garçons : Boll Christian, Anzévui Claudy, Rudaz José, Sarbach Pierre-Yves, Burgener Nestor, Zurschmitten André, Luisier Jean-Paul, Welschen Christian, Mischling Renato, Donnet Martial et Jacquier Raymond, (toutes disciplines descente et slalom spécial), Felli Giancarlo, Ruppen Arnold (slalom), Fournier Jean-Luc et Genolet Jean-Marc (descente).

Filles : Anthamatten Arietta, Briand Brigitte, Brantschen Claudia, Gentinetta Nicoletta, Ebener Corine, Rombaldi Sandra, Michelet Germaine et Déléze Christiane.

Le chef technique AVCS :

L. Bircher

Le chef alpin : H. Gemmet

## Victoire pro de Tschudi

Le Norvégien Otto Tschudi a remporté le slalom spécial des épreuves professionnelles de Beech Mountain (Caroline du Nord), en battant l'Américain Spider Sabich de près de cinq secondes dans les deux manches de la finale. L'Autrichien Harald Stuffer a pris la troisième place devant Jean-Claude Killy, vainqueur la veille du slalom géant. Tschudi passe ainsi de la huitième à la quatrième place du classement aux gains du circuit professionnel, Sabich occupant toujours le premier rang devant Stuffer et Killy.

## HOCKEY SUR GLACE

### DEUX SIERROIS SÉLECTIONNÉS

La Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) vient d'établir la liste des joueurs retenus pour les deux matches Suisse - Autriche qui auront lieu à Lustenau (Vorarlberg) les 17 et 18 février. L'équipe helvétique ne partira que samedi matin puisque vendredi soir se disputera un tour complet (LN A et LN B) du championnat.

Deux nouveaux joueurs ont été sélectionnés. Il s'agit de Jurg Sprecher (23 ans) de Davos et Jean-Claude Locher (25 ans) de Sierre qui devaient déjà disputer les matches contre la Roumanie mais qui avaient déclaré forfait pour des raisons professionnelles. Charles Henzen (Sierre) et Peter Aeschlimann (Lugano) seront également du voyage (ils avaient renoncé auparavant à une sélection pour des raisons médicales) de même que le Genevois Claude Henry, qui n'a plus disputé de match international depuis le 26 novembre 1972.

Par contre deux défections ont été enregistrées : celle de Roger Chappot (pour des raisons professionnelles qui l'empêcheront peut-être de disputer la tournée à l'Est) et celle du Zurichois Ueli Luethi qui n'est pas encore totalement remis d'une blessure. Au total 20 joueurs ont été appelés. Ce sont :

Gardiens : Alfio Molina (Lugano), Jurg Jaeggi (Ambri-Piotta). - Défenseurs : Gaston Furrer (La Chaux-de-Fonds), Marcel Sgualdo (Lausanne), Charles Henzen et Jean-Claude Locher (Sierre), Peter Aeschlimann (Lugano), Hugo Leuenberger (Uzwil). - Attaquants : Michel Turler, Guy Dubois, Urs Willmann, Bruno Wittwer et Toni Neining (La Chaux-de-Fonds), Heinz Jenni et Daniel Piller (Fribourg), Walter Duerst et Jurg Sprecher (Davos), Christian Pargaetzi et Claude Henry (Genève-Servette) et Roland Dellsperger (CP Berne).

FOOTBALL A L'ÉTRANGER FOOTBALL A L'ÉTRANGER FOOTBALL A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Gerd Müller à l'hôpital

Bayern Munich compte à nouveau cinq points d'avance en championnat de la Bundesliga. Les Bavarois se sont imposés sans discussion possible à Berlin, devant le Hertha de « Kudi » Mueller (5-2). Dans le même temps, Fortuna Duesseldorf a dû s'incliner par 2-0 à Francfort où Eintracht reste invaincu depuis le 5 juin 1971. Fortuna Duesseldorf compte certes un match de retard. Son handicap de cinq points semble cependant décisif cette fois.

Bayern Munich n'a toutefois pas pu apprécier son succès comme il l'aurait fait normalement. Il a en effet perdu son buteur Gerd Mueller, victime d'une déchirure musculaire dans un choc avec un adversaire. Gerd Mueller a été hospitalisé et il n'est pas encore possible de dire combien durera sa période d'indisponibilité. Il ne pourra en tout cas pas tenir sa place dans l'équipe d'Allemagne mercredi contre l'Argentine à Munich.

Le match Hertha Berlin - Bayern Munich, suivi par 60 000 spectateurs, a été un petit festival de pénalités. L'arbitre n'en a pas sifflé moins de quatre. Ces pénalités ont permis aux trois Mueller qui étaient en lice dans cette rencontre de marquer leur but. Gerd Mueller a ainsi marqué pour Bayern Munich dès la 25<sup>e</sup> minute. « Kudi »

Mueller a transformé le deuxième pénalty accordé à l'équipe berlinoise à la 63<sup>e</sup> minute, réduisant le score à 3-1. Son coéquipier « Luggi » Mueller scora pour sa part, toujours sur pénalty, à la 78<sup>e</sup> minute. Le premier pénalty du match avait été raté dès la 7<sup>e</sup> minute par le Berlinois Horr.

S'il n'a pas pu conduire son équipe à la victoire, « Kudi » Mueller n'en a pas moins donné satisfaction. Comme il l'avait fait lors du dernier Allemagne - Suisse, il a posé des problèmes souvent insolubles à son garde du corps Schwarzenbeck. Il était cependant trop isolé en attaque pour pouvoir abattre le leader.

CLASSEMENT

1. Bayern Munich 21-33 ; 2. Fortuna Duesseldorf 20-28 ; 3. FC Cologne 20-26 ; 4. SV Wuppertal 20-25 ; 5. MSV Duisbourg 21-25 ; 6. Borussia Mönchengladbach 21-25 ; 7. VfB Stuttgart 21-23 ; 8. Kickers Offenbach 21-22 ; 9. Eintracht Francfort 20-21 ; 10. Kaiserslautern 21-20 ; 11. VfL Bochum 20-19 ; 12. Werder Brême 20-16 ; 13. Hanovre 96 20-16 ; 14. Schalke 04 21-16 ; 15. Eintracht Brunswick 21-16 ; 16. Hertha Berlin 20-15 ; 17. SV Hambourg 21-13 ; 18. Rotweiss Oberhausen 21-11.

ITALIE

LE RECORD DE DINO ZOFF

Le gardien de la Juventus et de la « squadra azzurra » Dino Zoff a établi un record absolu : il n'a encaissé aucun but au cours des neuf dernières rencontres de championnat, c'est-à-dire depuis huit cent cinquante-neuf minutes. Le dernier but qu'a subi Zoff fut en effet enregistré à la 41<sup>e</sup> minute de la rencontre Juventus-Fiorentina, comptant pour la neuvième journée du championnat d'Italie de première division, le 3 décembre 1972. Il a, depuis, déjoué les attaquants des équipes que la Juventus a affrontées, à savoir : Palerme (1-0), Lanerossi Vicenze (2-0), Ternana (2-0), Atalanta Bergamo (0-0) et Lazio Roma (1-0). Le record précédent, 791 minutes, appartenait à Da Pozzo (Genoa), depuis la saison 1963-1964. Né le 28 février 1942 à Mariano del Friuli (province de Gorizia), Zoff détient un autre record, celui des présences consécutives en championnat : 175. Il débuta en première division dans l'équipe de l'Udinese le 24 septembre 1961, avant d'être transféré à Mantova (1963-1964), puis à Naples (1967) et enfin à la Juventus au début de l'actuel championnat.

Zoff et la Juventus, qui ont obtenu un difficile mais précieux succès face à la Lazio lors de cette 18<sup>e</sup> journée, et l'AC Milan, tenue en échec par Atalanta Bergamo, possèdent maintenant quatre points d'avance sur leurs rivaux et leur rencontre, dimanche prochain à San Siro, sera en quelque sorte la finale avant la lettre du championnat d'Italie. A Turin, Bettega, qui avait cédé la vedette ces dernières journées au Brésilien Altafini, a retrouvé le chemin des filets et son but (19<sup>e</sup> minute), sur passe de l'Allemand Haller, vaut de l'or pour la Juventus, qui préserve ainsi toutes ses chances de conserver son titre national. En revanche, l'AC Milan a marqué le pas contre Atlanta. Prenant un excellent départ, les Milanais ouvrirent la marque (34<sup>e</sup> minute) sur une action Benetti-Chiarugi, bien terminée par ce dernier. Mais les Bergamasques profitèrent d'un pénalty accordé par l'arbitre pour égaliser par Pellizzaro. Ainsi, le championnat d'Italie prend de plus en plus l'allure d'un match à deux, entre la Juventus et l'AC Milan.

CLASSEMENT : 1. AC Milan et Juventus 27p. ; 2. Lazio Roma et Internazionale 23 ; 3. Fiorentina 22 ; 4. Cagliari 19 ; 5. Bologna 18 ; 6. Torino 17 ; 7. AS Roma 16 ; 8. Verona, Napoli et Atalanta Bergamo, 15 ; 9. Lanerossi Vicenze, 14 ; Ternana et Sampdoria Gênes, 13 ; 10. Palermo 11.

Quand Nice se met à douter...

La victoire du 15 de France sur les All Blacks a quelque peu atténué les retombées de la 23<sup>e</sup> journée du championnat. En tête, Nice piétine toujours. L'équipe de Jean Snella n'a plus gagné depuis le 26 novembre à domicile. Saint-Etienne a bien failli lui faire mordre la poussière. Et c'est sous les sifflets de son public qu'elle regagna ses vestiaires. Le but de Synaeghel (60<sup>e</sup>) avait donné des ailes aux Stéphanois. Ceux-ci ne purent toutefois préserver leur avantage jusqu'à la fin. A la 68<sup>e</sup>, le Néerlandais Van Dijk, à la suite d'un réflexe heureux, marqua du... talon sur un coup franc botté par Eriksson.

Ce nouveau faux pas du leader a profité à Nantes qui, à la suite de sa courte victoire sur Valenciennes (1-0), n'a plus qu'un seul point de retard. C'est Arribas, à la 44<sup>e</sup>, qui a permis aux Nantais de triompher face à des Valenciennes ultra-prudents. La formation de Jose Arribas, dans le même temps, faisait une excellente opération puisque Nîmes devait partager l'enjeu sur son terrain avec Red Star (1-1).

Mais l'exploit du jour, c'est Marseille qui l'a réalisé à Rennes (3-2). Après avoir pris un avantage substantiel à la marque par Keita (10<sup>e</sup>) et Skoblar (15<sup>e</sup>), l'OM n'a pas laissé passer sa chance malgré une pression constante des Bretons à partir de la demi-heure. Deux buts de David (35<sup>e</sup> et 63<sup>e</sup>) ne furent pas suffisants pour permettre aux Rennais de renverser la vapeur. A la 62<sup>e</sup>, le diabolique Keita avait définitivement fait pencher la balance en faveur des champions en titre.

sauver sa couronne. Mais le fossé est toujours large de quatre points avec Nice.

Si le duel des prétendants au titre est plus ouvert que jamais cette saison, on joue également des coudes en queue de classement. Pour la première fois depuis bien longtemps, le Paris FC s'est débarrassé de la lanterne rouge aux dépens d'Ajaccio « corrigé » par Sedan (5-0). Sans Chapuisat (lumbago), les Parisiens ont remporté une victoire bienvenue face à Strasbourg. Menant 3-0 à la pause, ils ont pourtant tremblé jusqu'à la fin pour échapper au retour de leurs rivaux qui profitèrent de leur fléchissement pour n'échouer que d'un but (4-3). CLASSEMENT : 1. Nice 23-33 ; 2. Nantes 23-32 ; 3. Marseille et Nîmes 23-29 ; 5. Saint-Etienne 23-27 ; 6. Nancy et Lyon 23-26 ; 8. Angers 23-25 ; 9. Metz 23-24 ; 10. Bastia 23-23 ; 11. Sochaux 23-22 ; 12. Reims et Strasbourg 23-21 ; 14. Rennes 22-20 ; 15. Bordeaux 23-19 ; 16. Red Star et Sedan 23-17 ; 18. Paris FC et Valenciennes 23-16 ; 20. Ajaccio 23-15.

FRANCE

Cette victoire de Marseille relance le championnat dont on croyait qu'il allait être outrageusement dominé par Nice à la faveur d'un premier tour exceptionnel. Elle permet en tout cas au club phocéen de se hisser en troisième position à la hauteur de Nîmes et par la même occasion de conserver le contact et quelques espoirs de

Liverpool détrôné par Arsenal

Leader du championnat d'Angleterre depuis plus de vingt semaines, Liverpool a été détrôné par Arsenal, qui s'est imposé par 2-0 à Anfield Road. Liverpool s'est ainsi incliné sur son terrain pour la première fois en 33 matches. Cette défaite des poulains de Bill Shankly dans leur match au sommet contre Arsenal ne constitue en définitive pas une grosse surprise. Depuis quelques semaines, le leader donnait des signes de fatigue. Depuis le début de la saison, il a tout de même joué 46 matches (28 en championnat, 8 en coupe de la ligue, 4 en coupe d'Angleterre et 6 en coupe de l'UEFA). Arsenal en a disputé dix de moins et c'est avant tout le meilleur état de fraîcheur de ses « vedettes » qui lui a permis de faire la décision. A noter qu' Arsenal était la dernière équipe londonienne à s'être imposée sur le terrain de Liverpool.

Sa précédente victoire remontait au mois de novembre 1969.

Samedi, son succès a été obtenu sur un penalty transformé par Alan Ball (63<sup>e</sup> minute) et sur un but de Radford sept minutes plus tard.

Le troisième candidat au titre, Leeds United, a dû pour sa part concéder sa première défaite en huit matches à Leicester (0-2). Les deux buts ont été marqués par Birchenhall, aux 22<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> minutes. Mais

occupée en solitaire par WestBromwich Albion. Manchester United, en battant Wolverhampton, a porté à trois points son avance sur la « lanterne rouge ». Ce succès (2-1 grâce à deux buts de Bobby Charlton) est le premier que l'équipe de Old Trafford obtient sous la direction de Tommy Docherty.

LE CLASSEMENT : 1. Arsenal, 30-42 ; 2. Liverpool, 29-41 ; 3. Leeds United, 28-39 ; 4. Ipswich Town, 28-36 ; 5. Newcastle United, 29-32 ; 6. Derby County, 29-32 ; 7. West Ham United, 29-30 ; 8. Manchester City, 28-29 ; 9. Southampton, 29-29 ; 10. Chelsea, 28-28 ; 11. Wolverhampton, 27-28 ; 12. Coventry City, 28-28 ; 13. Tottenham Hotspur, 28-27 ; 14. Everton, 28-26 ; 15. Leicester City, 29-25 ; 16. Sheffield United, 28-24 ; 17. Norwich City, 29-23 ; 18. Manchester United, 29-22 ; 19. Crystal Palace, 27-21 ; 20. Birmingham City, 28-21 ; 21. Stoke City, 27-20 ; 22. West Bromwich Albion, 27-19.

ANGLETERRE

rien n'est encore perdu pour Leeds, qui compte trois points de retard sur Arsenal, mais avec deux matches en moins.

Dans le bas du classement, Leicester City, Birmingham City, Crystal Palace et Manchester United se sont imposés, ce qui leur a permis de s'éloigner de la dernière place. Cette dernière place est maintenant

Basketball: excellent comportement des Valaisans

LIGUE A :

Nyon - Vevey	62-64
Stade français - Jonction	121-73
Neuchâtel - Birsfelden	84-72
Fribourg Olympic - UGS	99-89
Fédérale - Zurich	101-85

Le match le plus important de la journée se déroulait à Nyon, opposant deux candidats à la relégation. L'équipe locale avait la possibilité de s'éloigner de la zone dangereuse, en battant son rival cantonal Vevey ; mais à l'issue d'une partie très disputée, Vevey a causé une demi-surprise, de sorte que la situation en queue de classement reste confuse. L'autre club menacé Birsfelden, a disputé un bon match à Neuchâtel avant de s'incliner.

A Fribourg, UGS a offert une résistance inattendue au leader du championnat, ne perdant que de 10 points. Lugano a pris le meilleur sur Zurich, profitant du manque de condition physique des visiteurs qui s'effondrèrent en fin de match. Dans le derby genevois, Stade français n'a connu aucun problème face à la lanterne rouge Jonction.

LIGUE B

Renens - Berne	126-39
Martigny - Saint-paul	83-60
Uni Bâle - Cossonay	110-99
Pregassona - Sportive	89-56
Lausanne - City Fribourg	87-60
Vernier - Sion	60-76
Riehen - Viganello	57-80
Lémania - Pully	81-82

Aucune surprise dans le premier groupe ; toutes les équipes recevantes se sont imposées. Renens a écrasé Berne, alors que Pregassona et Martigny n'ont pas eu besoin de se livrer à fond pour remporter deux nouveaux points.

Dans le second groupe, le leader Pully a eu beaucoup de peine à s'imposer à Morges, où Lémania a réalisé une brillante performance. City Fribourg a décroché du groupe de tête, subissant une lourde défaite à Lausanne. Viganello et Sion, vainqueurs à l'extérieur, se disputent toujours la place de dauphin de Pully.

CLASSEMENT DU GROUPE 2

1. Pully	14	11	1	1077- 873 23
2. Viganello	14	9	0	990- 935 18
3. Molino	13	8	0	947- 861 16
4. Sion	13	8	0	899- 843 16
5. Lausanne	14	7	0	925- 915 14
6. City Fr.	14	7	0	984-1047 14
7. Lémania	14	6	0	936- 947 12
8. Vernier	14	5	0	958- 996 10
9. Champel	13	3	1	793- 813 7
10. Riehen	14	3	0	873-1152 6

PREMIERE LIGUE

Sion 2 - Saint-Pierre	41-43
Sierre 51 - Sierre Esp.	82-46
Leysin - Monthey 1	42-39
Martigny 2 - Sierre 51	82-56

Privés de leur entraîneur Burns, les Américains de Leysin ont failli perdre leur premier match du tour final, face à Monthey. Ce n'est que dans les dernières secondes que Leysin parvint à s'assurer le gain du match.

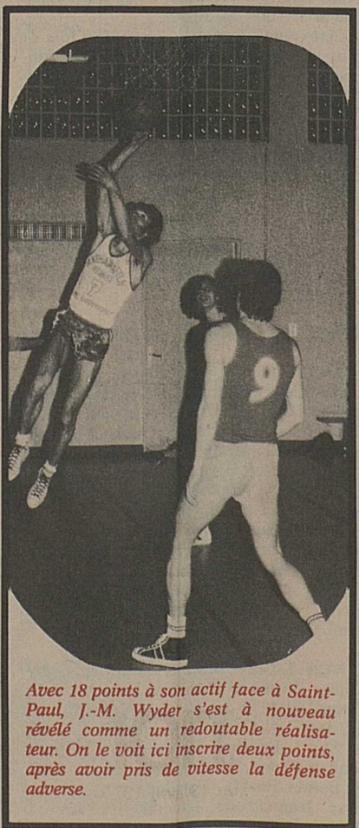
Pour sa part, Sierre 51 a subi une défaite surprenante à Martigny (du moins quant à l'ampleur du score) ; l'absence de plusieurs titulaires lui a été fatale.

TOURNOI DE LEYSIN

Leysin organisait ce dimanche son premier tournoi féminin. A la suite d'une déplorable attitude des dirigeants séduinois qui refusèrent de participer à cette manifestation, les organisateurs ne parvinrent pas à pallier cette défection ; le tournoi se déroula donc avec trois équipes seulement : Leysin, Monthey et Sierre 2.

Voici les résultats :

Monthey - Leysin	51-49
Sierre 2 - Leysin	45-58
Monthey - Sierre 2	35-38



Avec 18 points à son actif face à Saint-Paul, J.-M. Wyder s'est à nouveau révélé comme un redoutable réalisateur. On le voit ici inscrire deux points, après avoir pris de vitesse la défense adverse.

Virtuel vainqueur grâce à son meilleur goal-average, Leysin accepta de redonner une chance à ses adversaires classés ex-aequo, en disputant deux mini-matches. Les jeunes Américaines s'imposèrent assez nettement, prouvant leur supériorité. Sierre 2 se classait deuxième, devant Monthey.

La jeune Montheyenne Gilberte Pierroz obtint le prix décerné à la meilleure joueuse, un séjour pour deux personnes dans la station vaudoise !

Vernier - Sion 60-76 (26-42)

Vernier : Fillietaz (14), Dunand (6), Bassars (12), Grand-Mousin (6), Tronchet (4), Rosset (6), Dupré (4), Michaub (8).

Sion : Potard (19), de Kalbermatten (8), Andenmatten (2), Métral (16), Baudo Mabillard (6), Schreter, Fauchère, Mariéthoz (25).

Les Séduinois ont montré un nouveau visage à Vernier. De retour de Martigny, Christian de Kalbermatten a retrouvé le club de ses débuts ; excellent arrière, il sera un sérieux renfort, à la veille des difficiles échéances de la fin du championnat. Sion a peut-être trouvé en lui le patron de l'équipe, capable de maîtriser la fougue de ses jeunes coéquipiers.

La présence de ce nouvel élément à Vernier redoubla l'enthousiasme des joueurs de la capitale. Appliquant une excellente défense de zone, très adroits à mi-distance, les Séduinois disputèrent une remarquable première mi-temps, prenant un net avantage.

Au cours de la seconde période, le handicap des Genevois augmenta encore, pour atteindre son maximum à 24 points. Sur de son affaire, le coach séduinois introduisit plusieurs remplaçants. Vernier profita de l'occasion pour donner au score une proportion plus honorable.

Martigny - Saint-Paul 83-60 (38-26)

Martigny : Métral, Dubuis (1), Rouge (2), Wyder J.-M. (18), Michellod (8), Yergen (14), Wyder M. (14), Bertoldo (6), Putallaz (20).

Saint-Paul : George E. (19), George A. (9), Alloï (4), Alcor (6), Cordax (8), Maillard (4), Vuilleumier (10).

Martigny a eu plus de peine que prévu pour se défaire d'un surprenant Saint-Paul. Les Valaisans ont cependant remporté une victoire logique, et ils occupent toujours le deuxième rang du classement.

La première mi-temps resta indécise jusqu'à son milieu ; par la suite, les Octo-

duriens réussirent à se détacher et à s'assurer un avantage qui atteignit 12 points à la mi-temps. Comme Saint-Paul s'était montré très adroit face à la défense de zone octodurienne, les Valaisans appliquèrent une individuelle.

Surpris les Vaudois concurrent quelques minutes de flottement, période dont profita Martigny pour creuser un écart décisif.

Saint-Paul ne baissa pas les bras au cours de la seconde période ; mettant à plusieurs reprises en difficulté des Octoduriens guère habitués à appliquer une défense individuelle, les Lausannois remontèrent quelque peu leur handicap. Martigny ne se trouva pourtant jamais en danger, contrôlant le jeu jusqu'au coup de sifflet final, profitant même des dernières minutes pour aggraver le score.

Du côté valaisain, on a noté l'excellente partie de Putallaz ; encouragé par les dispositions altruistes de ses camarades, il disputa un de ses meilleurs matches de la saison. Michellod et Jean-Marie Wyder se distinguèrent également par la précision de leurs shoots. meg

Loterie suisse à numéros

Liste des gagnants du tirage N° 6 du 10 février 1973 :

1 gagn. avec 6 N <sup>os</sup>	Fr. 473 385,55
6 gagn. avec 5 N <sup>os</sup> + numéro comp.	
6 gagn. avec 5 N <sup>os</sup>	Fr. 16 666,65
270 gagn. avec 5 N <sup>os</sup>	Fr. 1 753,25
11 035 gagn. avec 4 N <sup>os</sup>	Fr. 42,90
139 812 gagn. avec 3 N <sup>os</sup>	Fr. 4,—

Sport-toto

Liste des gagnants du concours N° 6 des 10-11 février 1973 :

3 gagn. avec 13 p.	Fr. 20 329,90
94 gagn. avec 12 p.	Fr. 648,80
1 070 gagn. avec 11 p.	Fr. 57,—
7 806 gagn. avec 10 p.	Fr. 7,80

HIPPISME

Succès suisse à Mexico

Le concours international de saut de Mexico s'est terminé, à Cocoyoc, par une brillante victoire suisse dans le prix des Nations grâce au couple Monica et Paul Weier. Les cavaliers helvétiques se sont imposés devant les Etats-Unis et l'Argentine. D'autre part, Paul Weier l'a également emporté au classement général.

Puissance : 1. Flavia Capuzzo (It.) ; 2. Ruben Antonio Hernandez (Mex) ; 3. Raul Montoya (Mex) ; puis 10. Paul Weier ; 23. Monica Weier.

Prix des nations : 1. Suisse (capitaine Monica Weier) ; 2. Etats-Unis (Robert Ridland) ; 3. Argentine (Carlos d'Elia) ; 4. Suisse 2 (Paul Weier).

Classement général final : 1. Paul Weier (S) 316 points ; 2. Fernando Hernandez (Mex) 311 ; 3. Monica Weier (S) 298.

# LNA : le Tessin donne des signes d'inquiétude!

## Programme de la soirée

**LIGUE NATIONALE A**  
Kloten - Lugano  
Ambri - Sierre  
Berne - Genève-Servette  
Langnau - Chaux-de-Fonds

**LIGUE NATIONALE B**  
**Promotion**  
Bâle - Bienne  
Fleurier - Villars-Champéry  
Zurich - Davos  
Lausanne - Fribourg

**Relégation**  
Uzwil - Olten  
Kusnacht - Thoune  
Viège - Neuchâtel  
Sion - Forward

Se livrer à de savants calculs ne signifie pas forcément que l'on obtiendra la réponse exacte.

A l'heure actuelle la question reste posée et il n'est pas possible d'avancer un nom en ce qui concerne la relégation en ligue nationale B. Six candidats, pour une place, c'est infiniment compliqué. Cependant, le Tessin qui, malheureusement compte deux formations menacées, a des raisons de s'inquiéter.

Berne possède également deux équipes

dans le groupe de fin de classement. Toutefois, les Bernois (Langnau et Berne) disposent respectivement d'un et deux points d'avance sur Lugano et Ambri qui ferment la marche en compagnie de Kloten.

Un Kloten qui, ce soir, reçoit Lugano, le dernier classé. Voilà une excellente occasion pour les « aviateurs » de s'envoler vers des cieux meilleurs. Cela est possible puisque samedi soir à Berne les Zurichois sont parvenus à récolter un point.

Ambri, classé avant-dernier, attend la venue de Sierre. Face à Langnau, les Valaisans ont fait preuve de volonté et ont su retrousser les manches le moment venu. Il n'y a pas de raison que cela change au Tessin. Il faudra cependant se méfier des réactions d'un « condamné ».

Berne et Langnau affronteront respectivement sur leur patinoire, Genève-Servette et La Chaux-de-Fonds. L'un et l'autre voudront réaliser l'exploit qui les éloignerait de la relégation.

## Sion - Forward

Franchement nous aimerions bien que le HC Sion s'en tire. Déjà pour la simple raison que sur la patinoire de l'Ancien-Stand d'autres jeunes sportifs pourraient évoluer à l'échelon de la ligue nationale. C'est déjà un but à atteindre. Par ailleurs, il nous apparaît injuste que les responsables actuels supportent les erreurs qui remontent à plusieurs années. Mais tout cela ne changera pas le cours de l'histoire et l'heure n'est plus aux considérations. Pour s'en tirer, le HC Sion ne doit compter que sur lui-même.

Ce soir, face à Forward de Morges, ce sera un « quitte ou double ». En effet, en cas de défaite, le HC Sion n'aurait pratiquement plus aucune possibilité de se maintenir en ligue nationale B.

Il faudra donc demander aux joueurs séduits de prendre leurs responsabilités. L'avenir du club dépend d'eux.

Comment se présentera le HC Sion ? L'entraîneur Guay n'a pas la possibilité de tout bouleverser. L'effectif n'a pas changé : Darbellay ou Schœpfer ; Guay, Hoch ; Kalbfuss, Senggen ; Schröter, Dekumbis, Moulin ; Zago, A. Métrailler, Debons. Si le responsable ne peut plus compter sur Faust et Mathieu (blessés), il espère récupérer D. Métrailler qui a repris l'entraînement.

## Viège-Neuchâtel

La formation haut-valaisanne fait preuve d'une excellente stabilité pendant le tour de relégation. Jusqu'à ce jour, elle n'a perdu que deux rencontres seulement. En outre, les trois dernières victoires consécutives sont un peu la consécration des efforts de l'entraîneur canadien Harrigan. Les joueurs nous valent de belles satisfactions puisqu'ils sont arrivés à marquer une moyenne de 8 buts par rencontre. Cela est de bon augure à l'heure de la venue de Neuchâtel-Sports.

Pour le moment, et sur sa lancée, nous pensons que le HC Viège est à même de prendre le meilleur sur l'équipe de Bourcier. Même si cette dernière a obtenu une précieuse victoire contre Thoune samedi soir. N'oublions pas cependant la grave erreur du coach bernois qui avait oublié de relever l'une de ses lignes sur la feuille d'arbitre.

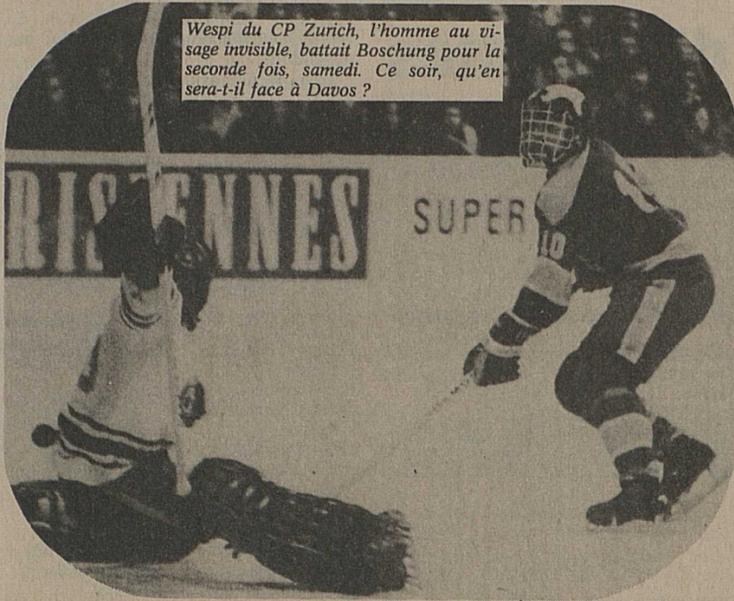
MM

## PROMOTION: LE GRAND «CHOC AU SOMMET»

Si le CP Zurich s'impose ce soir face à Davos son principal adversaire, tout sera dit en ce qui concerne la promotion en ligue nationale A. Il y a ce fameux « si » qui laisse la porte ouverte à une victoire grisonne. Mais franchement nous n'y croyons pas tellement car, incontestablement, le CP Zurich est la meilleure équipe de ce groupe de promotion. Le 5-0 obtenu samedi passé dans la basse ville de Fribourg a effacé les derniers doutes et nous ne sommes pas prêts à parier sur les chances de ses adversaires.

Lausanne reçoit Fribourg et cette rencontre peut être intéressante. Les Vaudois ont la possibilité de démontrer que c'est encore une fois la malchance qui les prive d'une ascension en LNA. Encore faudrait-il pouvoir le prouver. Face à Fribourg, l'équipe lausannoise a la possibilité de garder la suprématie romande dans ce groupe. Alors ?

Les deux autres rencontres qui opposeront Bâle à Bienne et Fleurier à Villars-Champéry ne seront pas d'un intérêt particulier. Les deux formations recevantes ne sont pas des favoris en puissance et dans le second cas nous ne voyons pas comment Fleurier pourrait obtenir sa première victoire.



Wespi du CP Zurich, l'homme au visage invisible, battait Boschung pour la seconde fois, samedi. Ce soir, qu'en sera-t-il face à Davos ?

## Relégation : un regroupement est possible

Le sauve-qui-peut se fait entendre au bas du classement du groupe de relégation.

Même le HC Sion dispose d'une chance de se sauver pour autant, bien sûr, que ce soir sur la patinoire de l'Ancien-Stand, il s'impose face à Forward de Morges. Les échos qui nous sont parvenus de son déplacement à Uzwil indiquent clairement que la formation de Roger Guay a les moyens de s'en tirer. L'arrivée de Moulin

est un peu tardive mais... mieux vaut tard que jamais !

Pendant que Sion cherchera à battre Forward, Viège en battant Neuchâtel rendra peut-être un grand service « à longue échéance » aux Séduois. On peut logiquement demander aux Haut-Valaisans de s'imposer devant leur public. Cela leur permettra peut-être aussi de prendre la première place du classement. En effet, en

recevant Olten, Uzwil a de grandes chances de trouver le leader.

Kusnacht-Thoune par contre constituera un point chaud car chacun voudra se mettre à l'abri le plus rapidement possible.

C'est le vœu de beaucoup de monde dans ce groupe de relégation qui, à ce sujet, n'a rien à envier à la ligue nationale A. Il faut toutefois se souvenir qu'ici deux équipes diront adieu à la ligue nationale B.

# LE HOCKEY-CLUB SION REÇOIT FORWARD

Ce soir à 20 h. 15



### PNEU-SERVICE

- Grand choix
- Service rapide
- Equilibrage professionnel
- Parking

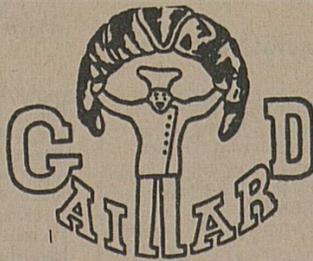
Serge Arcioni  
Promenade du Rhône  
Sion - Tél. 027/2 27 70  
(ouvert samedi matin)



enseignes

Sion

Rue Blancherie 35  
devant la piscine



chez Claude

Sion

Grand-Pont

### SEFA S.A. SION

Tél. 027/2 11 40

S emences  
E ngrais

F ourrage  
A ntiparasitaires

Michel Dubuis S.A., Sion

PROFITEZ DES DERNIERES SEMAINES DE LA

## LIQUIDATION TOTALE

(autorisée du 16 octobre 1972 au 13 avril 1973)

Rabais 10 - 40 %

sur les articles d'

- horlogerie ■ bijouterie
- argenterie

A l'horlogerie

A. BAUMBERGER

9, avenue des Alpes  
3960 SIERRE / VS

# 212 candidats brigueront le premier week-end de mars les 130 sièges du Grand Conseil valaisan

11 femmes (8 pour la partie romande et 3 pour le Haut) candidates à la députation et 18 à la suppléance (13 et 5)

## 130 candidats dans le Valais romand pour 89 sièges

### Trois listes dissidentes

#### District de Monthey

3 listes. 18 candidats-députés pour 12 sièges (11 en 1969). 8 anciens, 11 nouveaux. 1 femme candidate-député et 1 femme candidate député-suppléant. Ne se représentent plus MM. Parchet Hyacinthe (pdc Vouvry) Bochay Armand (pdc, Monthey) Turin René (rad. Monthey).

Répartition actuelle : 5 sièges au parti radical, 5 au PDC et 1 au parti socialiste.

#### Liste N° 1

#### Parti radical démocratique

**DEPUTES**  
Gilbert Benet, entrepreneur, Saint-Gingolph ; Charles Boissard, député, Monthey ; Jean-Albert Clément, comptable, Champéry ; Bernard Dupont, député, Vouvry ; Adrien Mazzone, médecin, Monthey ; Maurice Rouiller-Morel, député, Troistorrens ; Fridolin Zwicky, député, Monthey.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Georges Baruchet, ouvrier, Port-Valais ; Paul Coppex, technicien, Vouvry ; Jean-Luc Delseth, technicien, Vouvry ; Bernard Mudry, employé, Monthey ; Aurèle Perrin, employé, Val-d'Illiez ; Marcel Turin de Luc, comptable, Collombey-Muraz.

#### Liste N° 2

#### Parti démocrate-chrétien

**DEPUTES**  
Georges Berra, député ; Célestin Clerc, député ; Eugène Rossier, député ; Edgar Buttet, directeur ; Raymond Deferr, président ; Albert Donnet, député-suppléant ; Michel Vannay, député-suppléant ;  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Jacques Berrut, député-suppléant ; Roger Gex-Fabry, député-suppléant ; Claude Grept, député-suppléant ; René Berger, technicien ; Bernard Besse, secrétaire syndical ; Michel Donnet-Monay, employé ; Marco Dubosson, technicien agricole ; Gilberte Nussbaumer-Gross, mère de famille ; Luc Vuadens, ingénieur ETS.

#### Liste N° 3

#### Parti socialiste

**DEPUTES**  
Françoise Vannay-Bressoud, maître d'enseignement secondaire ; René Turin de Claude, député ; Claude Kalbfuss, conseiller général ; Charly Vichaud, ouvrier ;  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Magali Rasper, fonctionnaire ; William Bressoud, député-suppléant ; Jean-Daniel Lenoir, conseiller général ; Marcel Richon, conseiller communal ; Jean Truchard fils, ouvrier.

#### District de Saint-Maurice

3 listes. 8 candidats-députés pour 6 sièges (6 en 1969) 4 anciens, 4 nouveaux. Aucune femme à la députation. 1 candidate député-suppléant. Ne se représentent plus MM. Fernand Frachebourg (pdc, Salvan) Gay Léon (pdc, Evionnaz).

Répartition actuelle : 3 sièges au PDC, 2 au parti radical et 1 au parti socialiste.

#### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

**DEPUTES**  
Georges Morisod, député ; Roland Gex, président ; Hermann Pellegrini, président conseil général ; Edouard Rappaz, ancien président.

**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Etienne Jordan, député-suppléant ; Charles Lugon-Moulin, député-suppléant ; Jean-Claude Chaperon, fonctionnaire fédéral ; Louis Maret, représentant.

#### Liste N° 2

#### Parti radical-démocratique

**DEPUTES**  
Ami Mottiez, député ; Maurice Vuilloud, député.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Jacques Bavarel, député-suppléant ; Alexandre Morisod, comptable.

#### Liste N° 3

#### Parti socialiste

**DEPUTES**  
Claude Rouiller, député, St-Maurice ; Henri Buffat, conseiller, Vérossaz.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Mme Anne Blanc, Massongex ; Gilbert Loretan, conseiller, Collonges ;

#### District d'Entremont

3 listes. 9 candidats-députés pour 6 sièges (7 en 1969). 2 anciens. 7 nouveaux. Aucune femme.

Ne se représentent plus M<sup>e</sup> Aloys Copt (rad, Martigny) Louis Deslarzes (rad, Le Châble), M. Rémy Marquis (pdc, Liddes) Camille Michaud (pdc, Lourtier) Jérôme Gaillard (Verbier).

Répartition actuelle : 2 sièges à l'entente radicale-socialiste d'il y a 4 ans et 5 sièges au PDC.

#### Liste N° 1

#### Parti socialiste

**DEPUTES**  
Arthur Maret, comptable ; Angelin Vaudan, agriculteur.  
**DEPUTE-SUPPLEANT**  
Max Genoud, contremaître.

#### Liste N° 2

#### Parti radical démocratique

**DEPUTES**  
Maurice Copt, entrepreneur, Orsières ; Gaston Nicollier, commerçant, Bagnes.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Adolphe Ribordy, candidat-juriste, Sembrancher ; Roger Troillet, employé de commerce, Bagnes.

#### Liste N° 3

#### Parti démocrate-chrétien

**DEPUTES**  
Léonce Emonet, député, Sembrancher ; René Gabioud, député, Orsières ; Raymond Fellay, commerçant, Verbier ; Willy Ferrez, président, Bagnes ; Albert Monnet, sous-préfet, Vollèges.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Aimé Max, député-suppléant, Bourg-Saint-Pierre ; Raoul Lovisa, député-suppléant, Orsières ; Lucien Bruchez, avocat notaire, Verbier ; Yvon Darbellay, instituteur, Liddes ; Angelin Luisier, comptable, Versegères.

#### District de Martigny

4 listes. 25 candidats-députés pour 15 sièges (15 en 1969). 9 anciens et 16 nouveaux. 1 femme candidate-député et 2 femmes candidates députés-suppléants.

Ne se représentent plus MM. Jean-Marie Closuit (pdc, Martigny) Georges Gaillard (pdc, Riddes) Jean Actis (rad, Martigny) Charly Gaillard (rad, Martigny) Charles Cleusix (rad, Martigny). M. Gérard Perraudin, élu en 1969 sur la liste du MSI se présente cette année dans le district de Sierre

sur la liste du Mouvement social indépendant.

Répartition actuelle : 6 sièges au parti radical, 2 au parti socialiste et 5 au PDC.

#### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

**DEPUTES**  
Amédée Arlettaz, député, Fully ; Ulrich Devayes, député, Leytron ; Charly Darbellay, député, Charrat ; François Rouiller, président, Martigny-Combe ; Eric Masserey, directeur, Saxon ; Bernard Lonfat, ingénieur-géomètre, Martigny.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Agnès Gay-Crosier-Vouilloz, sage-femme, Martigny ; Judith Thurre-Léger, ménagère, Saillon ; Roger Lambiel, chef d'atelier, Isérables ; François Dorsaz-Benderagriculteur, Fully ; Vincent Sarrazin, électricien, Bovernier ; Guy Voide, professeur, Martigny.

#### Liste N° 2

#### Parti socialiste

**DEPUTES**  
Victor Solioz, député, Riddes ; André Crettenand, député, Isérables ; Lucien Bourgeois, contremaître, Bovernier ; Lucien Rosset, secrétaire du parti socialiste suisse, Martigny.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Pierre Arlettaz, député-suppléant, Martigny ; Florent Mottiez, député-suppléant, Martigny ; Ernest Rebord, employé, Bovernier.

#### Liste N° 3

#### Parti radical démocratique

**DEPUTES**  
Armand Bender, député, Fully ; François Couchepin, député, Martigny ; Jean Vogt, député, Riddes ; Bernard Comby, D<sup>r</sup> ès sciences économiques, Saxon ; Cilette Cretton-Deslarzes, éducatrice, Martigny ; Lévy Fort, ancien président, Isérables ; Antide Luisier, ancien président, Bovernier ; Jean Philippoz, fiduciaire, Leytron.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Lucien Cheseaux, député-suppléant, Saillon ; Pierre Moret, député-suppléant, Martigny ; Rémy Roduit, député-suppléant, Fully ; René Valotton, député-suppléant, Martigny ; Fernand Giroud, agriculteur, Charrat ; Modeste Vouilloz, chauffeur PTT, Martigny-Combe.

#### Liste N° 4

#### Parti du mouvement social indépendant

**DEPUTES**  
Etienne Perrier, président, Saxon ; Joseph Felli, viticulteur, Martigny-Croix ; Aimé Buchar, représentant, Leytron ; Alexis Bender, agriculteur, Fully ; André Mabillard, maître professionnel, Saillon ; Marcel Delaloye, entrepreneur, Riddes ; Jean-Hubert Monnet, chef de cultures, Isérables.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Jacques Granges, ingénieur agronome, Fully ; Jean-Claude Reuse, arboriculteur, Riddes ; Gérard Rausis, comptable dipl., Saxon.

#### District d'Hérens

La liste dissidente est déposée, ainsi qu'une liste radicale

4 listes. 8 candidats-députés pour 6 sièges (7 en 1969) 3 anciens, 5 nouveaux. Aucune femme.

Ne se représentent plus MM. Marcelin Mayoraz et Raymond Gau-

din (pdc), M. René Favre (soc) et M. Francis Follonier (rad).

M. Raymond Blanc, député sortant pdc est candidat sur une liste «mouvement démocrate». Le dépôt d'une liste radicale était dépendant de certaines conditions apposées dimanche à l'assemblée des délégués du district. La liste a été finalement déposée.

Répartition actuelle : 5 sièges au PDC, 1 au parti radical et 1 au parti socialiste.

#### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

**DEPUTES**  
Onésime Bitz, député, Nax ; Jean Maistre, député, Evolène ; Erasme Pitteloud, député-suppléant, Vex ; Clovis Riand, président, Ayent ; Narcisse Seppey, président, Hérémence ;  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Willy Philippoz, député-suppléant, Ayent ; Pierre Pitteloud, président, Les Agettes ; Michel Logean, vice-président Hérémence ; Jean Pralong, ingénieur EPF, St-Martin ; Willy Travelletti, technicien, Ayent.

#### Liste N° 2

#### Parti socialiste

**DEPUTES**  
Guy Cotter, député-suppléant, Ayent.  
**DEPUTE-SUPPLEANT**  
Robert Zermatten, chef de chantier, St-Martin.

#### Liste N° 3

#### Mouvement démocrate

**DEPUTE**  
Raymond Blanc, député.  
**DEPUTE-SUPPLEANT**  
Vincent Anzévui, architecte.

#### Liste N° 4

#### Liste radicale-démocratique

**DEPUTE**  
Jean-Louis Rudaz, agent immobilier, Vex.  
**DEPUTE-SUPPLEANT**  
Maurice Varone, administrateur, Sion.

#### District de Conthey

#### Liste dissidente chrétienne-sociale

4 listes. 10 candidats-députés pour 9 sièges (9 en 1969). 7 anciens, 3 nouveaux. Aucune femme candidate à la députation, une candidate député-suppléant. Retraits : M. Pierre Lathion (pdc), M. Georges Zufferey (soc) passe député-suppléant en vertu d'un turnus établi avec le MSI. M. André Valentini, député sortant, pdc, se présente sur une liste chrétienne sociale.

Répartition actuelle : 5 sièges au PDC, 3 au parti radical et 1 au parti socialiste.

#### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

**DEPUTES**  
Marcel Evéquo, député, Conthey ; Michel Moren, député, Vétroz ; Roger Pitteloud, député, Chamoson ; Pierre-André Bornet, président, Nendaz.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Mme Marguerite Roh-Delaloye, Château-neuf-Conthey ; Antoine Burin, député-suppléant, Chamoson ; Firmin Fournier, licencié ès sciences commerciales, Nendaz ; Pierre Putallaz, président, Ardon.

#### Liste N° 2

#### Parti chrétien-social

**DEPUTE**  
André Valentini, député, Conthey.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Marius Michelet, Nendaz ; Marc Udry, Conthey.

#### Liste N° 3

#### Parti radical-démocratique

**DEPUTES**  
Charles-Marie Crittin, député ;

Bernard Cottagnoud, député ; Emmanuel Pitteloud, député.

**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Joseph Genetti, député-suppléant ; Willy Claivaz, ingénieur ; Claude Rapillard, employé d'assurances.

#### Liste N° 4

#### Parti socialiste et mouvement social indépendant

**DEPUTES**  
Abel Carrupt, député-suppléant, Chamoson ; Luc Fontannaz, conseiller communal, Erde-Conthey.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Georges Zufferey, député, Ardon ; Jean-Pierre Glassey, Baar-Nendaz ; Jean-Louis Mariéthoz, Aproz.

#### District de Sion

4 listes. 22 candidats-députés pour 17 sièges à pourvoir (16 en 1969). 12 anciens, 10 nouveaux. 2 femmes candidates à la députation, 4 candidates députés-suppléants.

Ne se représentent plus : M. Paul Mudry (pdc) M. Bernard Ambord (MDS) M. Albert Dussex (soc) M. André Bornet (rad).

Répartition actuelle : 8 sièges au PDC, 3 aux sociaux-paysans, 3 au parti radical et 2 au MDS.

#### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

CHRISTLICHDEMOKRATISCHE VOLKSPARTEI DES BEZIRKES SITTEN

**DEPUTES**  
Joseph Blatter, député, Sion ; Antoine Dubuis, député, Sion ; Pierre Moren, député, Sion ; Hector Pitteloud, député, Salins ; Jean-Jacques Pitteloud, député, Sion ; Georges Roten, député, Savièse ; Justin Roux, député, Grimisuat ; Marie-Jo de Torrené, bibliothécaire, Sion ; Bernard Varone, député-suppléant, Sion.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Jean-Maurice Fournier, député-suppléant, Veysonnaz ; Paul Studer, député-suppléant, Sion ; M-Thérèse Rieder, employée PTT, Savièse ; Charly Bonvin, agence agricole, Arbaz ; Raymond Héritier, secrétaire APHM, Savièse ; Bernard Launaz, conseiller général, Sion ; Bernard Micheloud, ancien conseiller général, Sion ; Michel-A. Theler, chef de service PTT, Sion ; Georges Zufferey, employé caisse maladie, Sion.

#### Liste N° 2

#### Mouvement démocrate séduinois

**DEPUTES**  
Georges Héritier, député, Granois-Savièse ; Jean-Charles Haenni, avocat, Sion.  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Hermann Reynard, député-suppléant, St-Germain-Savièse ; Madeleine Zurbriggen-Roulet, Sion ; Georges Mayor, laitier, Bramois-Sion ; Aloys Schmutz, agent général d'assurances, Sion.

#### Liste N° 3

#### Liste socialiste et paysanne

BAUERN-UND SOZIALDEMOKRATISCHE LISTE

**DEPUTES**  
Marius Fournier, député ; Clovis Luyet, député ; Gérard Jordan, président PSV ; Madeleine Mabillard, secrétaire ; Pierre Haenni, professeur ; Emile Perrier, reviseur-comptable  
**DEPUTES-SUPPLEANTS**  
Elisabeth Bottani-Crittin ; Georges Héritier, gérant Coop ; Oswald Reynard, gérant coopérative fruitière ; Vital Torrent, contremaître.

Suite page 15

# 212 candidats brigueront le premier week-end de mars les 130 sièges du Grand Conseil valaisan

## 82 CANDIDATS DANS LE HAUT-VALAIS POUR 41 SIÈGES

### Quatre nouvelles listes

Remarquons l'entrée en lice des socialistes à Brigue et Viège, ainsi que celle des indépendants (Landesring) dans la cité industrielle et d'un mouvement démocrate dans la vallée de Conches.

#### District de Loèche

3 listes. 12 candidats dont 2 anciens pour 7 sièges (3 DC, 3 CS et 1 ind.-social-démocrate actuellement). Aucune femme.

Ne se représentent plus : MM. Léo Amman (ch.-soc., Tourtemagne) et Moritz Zengaffinen (PDC, Gampel).

##### Liste N° 1

#### Parti indépendant social-démocrate

DEPUTES : Otto Matter, Loèche  
Albinus Marty, Gampel  
Hans-Rudolf Schmid, La Souste

## VALAIS ROMAND

SUITE DE LA PAGE 14

#### District de Sion

##### Liste N° 4

#### Parti radical-démocratique

RADIKAL-DEMOKRATISCHEN PARTEI

DEPUTES : Bernard Morand, député, Sion ; André Reynard, député, Savièse ; Maurice Andréoli, maître-serrurier, Sion ; Robert Clivaz, journaliste, Sion ; Gilbert Rebord, conseiller communal, Sion.  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Antoine Vuignier, député-suppléant, Champlan-Grimisuat ; Claudine Eichler-Cheseaux, Sion ; Jean-Claude Ruff, fonctionnaire D.A.T., Bramois ; René Stalder, buraliste postal, Salins.

#### District de Sierre

#### Liste dissidente radicale-libérale

5 listes. 30 candidats-députés pour 18 sièges (18 en 1969). 10 anciens, 20 nouveaux. 5 femmes candidates à la députation et 5 femmes candidates députés-suppléants.

Ne se représentent plus MM. Rémy Theytaz (pdc, Ayer) René Arbella (pdc, Grône, candidat député-suppléant), Max Clavien (pdc, Miège) Marc Salamin (soc, Sierre) Alfred Rey (soc Granges) Marc Bruttin (rad Grône) Paul Guntern (rad, Sierre).

Répartition actuelle : 8 sièges au PDC, 4 au parti radical, 4 au parti socialiste et 2 au MSI.

##### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

DEPUTES : François-Joseph Bagnoud, député ; Prosper Bagnoud, député ; Paul Bourguinet, député ; Pierre de Chastonay, député ; Henri Lamon, député ; Jacqueline Pont, commerçante ; Maurice Clivaz, député-suppléant ; Urbain Kittel, député-suppléant ; Pierre Rossier, député-suppléant ; Yvon Zuber, ancien vice-président ; Arthur Zufferey, entrepreneur.  
DEPUTES-SUPPLEANTS : René Arbella, député ; Monique Barras, secrétaire-comptable ; Marie-Jeanne Epiney, secrétaire ; Yolande Mottet, secrétaire ; Edouard Delalay, président ; Pierre-Noël Julien, lic. sc. économiques ;

DEPUTES-SUPPLEANTS : Gilbert Capponi, Varone  
Robert Kuonen, Guttet  
Georges Manz, Salquenen

##### Liste N° 2

#### Parti démocrate-chrétien

DEPUTES : Otto Hugentobler, Salquenen  
Guido Loretan, Loèche-les-Bains  
Walther Meier, Tourtemagne  
Peter Pfammatter, Loèche  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Herbert Mathieu, Albinen  
David Schnyder, Gampel  
Marcel Schmid, Erschmatt  
Hugo Roten, Varone

##### Liste N° 3

#### Parti chrétien-social

DEPUTES : Albert Constantin, Salquenen  
Peter Steffen, La Souste  
Franz Hildbrand, Gampel  
Peter Mengis, Loèche-les-Bains  
Herbert Dirren, Agarn  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Johan Schmid, Feschel  
Ferdinand Loretan, Varone  
Martin Oggier, Tourtemagne

Armand Perruchoud, technicien ;  
Marius Rey, agent immobilier ;  
Louis Salamin, instructeur.

##### Liste N° 2

#### Parti socialiste

DEPUTES : Roger Crettol, député ; Gilbert Emery, député ; Clovis Clivaz, chef ouvr. TT ; Monique Forclaz, ménagère ; Léonie Wicky, infirmière ; Jean-Marc Zufferey, étudiant ; Jean-Pierre Zufferey, commerçant.  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Lucien Beney, député-suppléant ; Francis Mounir, député-suppléant ; Gérald Portmann, député-suppléant ; Firmin Bagnoud, architecte ; Alfredo Mollia, ing. techn. ; Michel-André Zufferey, instituteur.

##### Liste N° 3

#### Parti radical libéral

DEPUTE : Edgar Zufferey, député et président de commune.  
DEPUTE-SUPPLEANT : Louis Antille, entrepreneur.

##### Liste N° 4

#### Parti radical démocratique.

DEPUTES : Richard Bonvin, député ; Montana-Crans ; Liliane Mayor-Berclaz, professeur, Sierre ; Charly Devanthéry, insp. assur., Chalais ; Arthur Nanchen, député-suppléant, Sierre-Granges ; André Studer, représentant, St-Léonard ; François Valmaggia, député-suppléant, Sierre ; Jean-François Waser, commerçant, Sierre.  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Jeanine Bertona, secrétaire, Chippis ; Christiane Faust, commerçante, Sierre ; Bernard Bétrisey, hôtelier, Lens ; Antoine Bruttin, ing. EPF, Venthône ; Victor Kronig, représentant, Sierre ; Alphonse Naoux, chef d'agence Grône.

##### Liste N° 5

#### Mouvement social indépendant et du mouvement chrétien-social

DEPUTES : Gérard Perraudin, avocat, ancien, Sierre ; Martial Barras, député, Chermignon ; Marie Rywalski, assistante sociale, Crans ; Charles Caloz, propriétaire-encaveur, Sierre.  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Jean-Charles Clavien, président, Miège ; Jean Emery, député-suppléant, Flanthey ; Albert Bagnoud, juge, Montana ; Georges Caloz, viticulteur, Noës.

#### District de Rarogne occidentale

2 listes, 7 candidats dont 3 anciens pour 4 sièges (5 en 1969). Aucune femme.

Ne se représentent plus : MM. Paul Imboden (PDC, Steg) et Otto Ebener (PDC, Blatten). Répartition actuelle : 3 sièges au PDC et 2 aux chrétiens-sociaux.

##### Liste N° 1

#### Parti chrétien-social

DEPUTES : Antoine Bellwald, Brigue-Kippel  
Werner Salzgeber, Rarogne  
Roman Weissen, Unterbaech  
DEPUTES SUPPLEANTS : Alex Heinen, Ausserberg  
Gustave Brunner, Brigue-Eischoll  
Paul Bellwald, Blatten

##### Liste N° 2

#### Parti démocrate-chrétien

DEPUTES : Adolphe Imboden, Rarogne  
René Brunner, Eischoll  
Lott Kalbermatter, Steg  
Alphonse Lehner, Wiler  
DEPUTES SUPPLEANTS : Hans Bregy, Hohtenn  
Richard Heynen, Ausserberg  
Emile Knubel, Buerchen  
Hans Werlen, Ferden

#### District de Viège

4 listes. 29 candidats députés dont 6 anciens pour 14 sièges (13 en 1969). 2 femmes candidates députés, 3 femmes candidates députés suppléants.

Ne se représentent plus : MM. Mario Ruppen (PDC, Viège), Josef Aufdenblatten (PDC, Zermatt), Hans Wyer (ch.-soc., Viège), Viktor Summerrmatter (doyen du Grand Conseil) (ch.-soc., Saint-Nicolas), Léo Stoffel (ch.-soc., Viège) et Otto Karlen (ch.-soc., Tœrbel).

Répartition actuelle : 6 au PDC et 7 aux chrétiens-sociaux.

##### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

DEPUTES : Hubert Bumann, Saas Fee  
Edmond Fux, Saint-Nicolas  
Max Walter, Graechen  
Quirin Zurbruggen, Stalden  
Daniel Lauber, Zermatt  
Erwin Anthamatten, Saas Almagell  
Martin Imboden, Viège  
Ignace Mengis, Viège  
Niklaus Stoffel, Visperterminen  
DEPUTES SUPPLEANTS : Guido Burgener, Zermatt  
Hans Imesch, Taesch  
Félix Brigger, Saint-Nicolas  
Antoine Zeiter, Lalden  
Mario Zurbruggen, Saas Grund  
Edmond Burgener, Saas Balen  
Ferdinand Brantschen, Randa  
Otto Wyer, Viège  
Marianne Lauber, Viège

##### Liste N° 2

#### « Landesring Wallis »

DEPUTES : Peter Franzen, Zermatt  
Julie Bergamin, Viège  
Pierre Imhasly, Viège  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Othmar Kronig, Zermatt  
Waltraud Heimgartner, Viège  
Firmin Studer, Visperterminen

##### Liste N° 3

#### Parti social-démocrate

DEPUTES : Xavier Furrer, Viège  
Elisabeth Joris, Viège  
Fred Muller, Viège  
Jules Perren, Zermatt  
Benjamin Williner, Graechen  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Engelbert Abgottpön, Stalden  
Hans Rohr, Viège  
Hans Steffen, Lalden  
Peter Volken, Viège

##### Liste N° 4

#### Parti chrétien-social

DEPUTES : Philemon Furrer, Staldenried  
Ambroise Julien, Zermatt  
Peter Manz, Eyholz-Viège  
Gérard Zimmermann, Visperterminen  
Walter Bittel, Viège  
Oscar Lauber, Taesch  
Joseph Zumtaugwalder, Randa  
Adolphe Anthamatten, Saas Grund  
Adelbert Im seng, Saas Fee  
Joseph Bumann, Saas Balen  
Klemenz Lengen, Embd  
Peter Walter, Graechen  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Daniel Andenmatten, Eisten  
Joseph Burgener, Zermatt  
Hermann Fux, Saint-Nicolas  
Ferdinand Schaller, Tœrbel  
Gustave Venetz, Stalden  
Robert Henzen, Lalden  
René Nellen, Viège  
Elsi Zurbruggen, Viège

##### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

DEPUTES : Alois Imhof, Betten  
Gerhard Schmid, Mœrel  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Cécile Kummer, Ried-Mœrel  
Friedrich Volken, Grengiols

##### Liste N° 2

#### Parti chrétien-social

DEPUTES : Peter Gurten, Grengiols  
Theo Venetz, Mœrel  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Robert Kummer, Goppisberg  
Edy Marguelisch, Betten

#### District de Conches

3 listes. 7 candidats-députés dont 2 anciens pour 3 sièges occupés actuellement par 2 ch.-soc. et 1 DC. Aucune femme.

Ne se représente plus : M. Alexander Chastonay (PDC, Brigue).

##### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

DEPUTES : Alphonse Imhasly, Lax  
Albin Weger, Muenster  
Martin Wellig, Fiesch  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Karl Imhof, Binn  
Hubert Walpen, Reckingen  
Gebhart Wirthener, Niederwald

##### Liste N° 2

#### Parti démocrate

DEPUTE : Salomon Biderbost, Ritzingen  
DEPUTE-SUPPLEANT : Bernard Kreutzer, Oberwald

##### Liste N° 3

#### Parti chrétien-social

DEPUTES : Albert Imsand, Sion-Muenster  
Edgard Wenger, Fiesch  
Otto Jentsch, Ausserbinn

##### Liste N° 1

#### Parti démocrate-chrétien

DEPUTES : Alfred Escher, Brigue  
Werner Perrig, Brigue  
Paul Biderbost, Naters  
Richard Gertschen, Naters  
Stéphane Jossen, Mund  
Othmar Lauwiner, Ried-Brigue  
Paul Schmidhalter, Brigue  
Léandre Venetz, Brigue  
André Werlen, Brigue  
Yvette Karlen-Rasetti, Naters  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Joseph Hutter, Eggerberg  
Antoine Jordan, Gondo-Zwischbergen  
Joseph Ritter, Simplon-Village  
Hermann Schwestermann, Birgisch  
Emile Marguelisch, Brigue-Glis  
Antoine Meyenberg, Termen  
Robert Schwery, Glis  
Edmond Salzmann, Naters

##### Liste N° 2

#### Parti chrétien-social

René Zuber, Glis  
Odilo Guntern, Brigue  
Hugo Roten, Glis  
Leo Jossen, Brigue  
Walther Gemmet, Brigerbad  
Ignace Mutter, Naters  
Arthur Schmid, Naters  
DEPUTES-SUPPLEANTS : M<sup>me</sup> Gertrude Perrolaz-Guntern, Brigue  
Gottfried Millius, Eggerberg  
Werner Baerenfaller, Ried-Brigue  
Peter Ritz, Naters  
Egon Wyssen, Gondo

##### Liste N° 3

#### Parti social-démocrate et « Haut-Valais critique »

DEPUTES : Walther Jossen, Brigue  
Hanny Keel, Brigue  
Peter Seiler, Glis  
Alain Panchard, Naters  
Alfred Volken, Naters  
Konrad Wyser, Naters  
DEPUTES-SUPPLEANTS : Peter Bodenmann, Brigue  
Emile Lambrigger, Naters  
Stéphane Niklaus, Brigue  
Armand Nanzer, Glis

#### District de Rarogne oriental

2 listes. 4 candidats-députés dont 1 ancien pour 2 sièges occupés actuellement par 1 représentant de chaque parti. 1 femme candidate député-suppléant.

Ne se représente plus : M. Eugen Albrecht (Ch.-soc., Mœrel).

#### Au restaurant



#### Menu

Digestive  
Diurétique



**HENNEZIEZ  
NATURELLE**

Non gazeuse

Hennessey Lithinée SA Sources minérales

Versicherungs-Gesellschaft, nahe Bahnhof Enge, sucht per sofort oder nach Übereinkunft tüchtige Angestellte als

**Sachbearbeiterin**

für die **Schadenabteilung** (alle Branchen).

Erfahrung in der Versicherungsbranche ist von Vorteil, aber nicht unbedingt erforderlich, da eine sorgfältige Einführung gewährleistet wird. Hingegen legen wir grossen Wert auf gute Kenntnisse der französischen und italienischen Sprache, da diese neben deutsch täglich verwendet werden.

Wir bieten interessante und weitgehend selbständige Tätigkeit (Chef oft abwesend) in 2-Personen-Team, gutes Salär sowie flexible Arbeitszeit.

Wir erwarten gerne Ihren Anruf.  
Telefon 01/36 07 22, intern 16

**LIMMAT**  
Versicherungs-Gesellschaft  
Genferstrasse 11, 8002 Zürich.

ilp

Nous vous présentons  
la ligne de bain luxueuse

**AQUARIUS** de Max Factor



Parfum vivifiant, accessoires pour le bain, frictions rafraîchissantes, émulsion hydratante, autant de délices pour le corps et l'âme pendant et après le bain :

- Aquarius bath silk** Une émulsion précieuse qui rend l'eau du bain douce. La peau se nourrit, devient lisse et souple.
- Aquarius bath gelée** Un bain mousseux délicatement parfumé et qui active les fonctions de la peau.
- Aquarius perfume essence** Une huile hautement concentrée qui peut être employée comme un parfum subtil ou comme accessoire de bain.
- Aquarius eau de Cologne spray** Un Cologne au parfum séduisant et tenace.
- Aquarius body splash** Une lotion pétillante, stimulante et rafraîchissante.
- Aquarius body gleamer** Une émulsion hydratante pour tout le corps après le bain ou la douche.

Distribution d'échantillons gratuits au stand MAX FACTOR

Démonstration à notre rayon parfumerie  
du 13 au 17 février 1973



**P** Dès Fr. 20.- d'achat, vous bénéficiez d'un temps de parking gratuit à Coop City

Quelle que soit votre formation nous vous offrons dans notre usine de Monthey des situations intéressantes

**Manutention mécanisée de produits**

Vous augmenterez votre efficacité grâce à un matériel rationnel

Pour en savoir plus sur les conditions de travail et les multiples possibilités de formation utilisez le coupon ci-dessous

**CIBA-GEIGY**

Je désire recevoir de la documentation sur les conditions d'engagements et de travail : horaire variable, prestations sociales d'avant-garde, etc.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Numéro postal : \_\_\_\_\_

A retourner à : CIBA-GEIGY SA  
service du personnel  
1870 Monthey

B1

**Offres et demandes d'emplois**

**grand passage**

GENEVE

cherche pour son rayon  
**tissus d'ameublement**

**vendeurs vendeuses**

connaissant la branche

- Conditions intéressantes
- Restaurant du personnel
- Rabais sur tous les achats

Faire offres par écrit en joignant photo et copies des certificats des places antérieures.

18-1501

Entreprise d'installations sanitaires du Valais central cherche pour entrée immédiate

**chef monteur**

**appareilleurs qualifiés**

Faire offre écrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-21724 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons

**apprentis monteurs-électriciens**

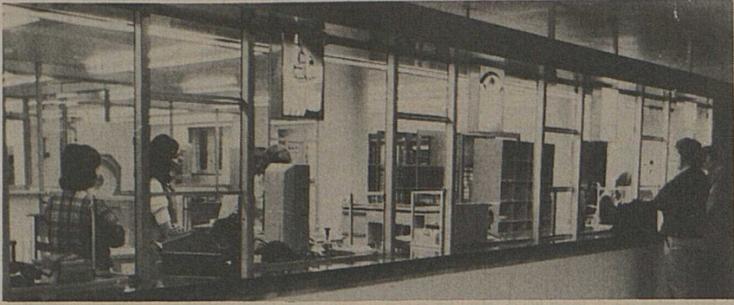
Entrée début juillet ou pour date à convenir.



Avenue de Tourbillon, Sion

Téléphoner au 027/2 16 43 ou se présenter au bureau.  
36-4803

## Les usagers bouderaient-ils le nouvel office des PTT ?



**MONTHEY.** - Lundi à 7 h. 30, s'ouvrait l'office postal « Monthey 1 », bureau principal de la ville. Les usagers bouderaient-ils ce nouvel office des PTT ou bien n'y ont-ils pas encore pris attention ? C'est la question que l'on peut se poser en constatant que, durant les premières heures d'ouverture, cet office n'a pas

connu l'affluence. Pour le personnel, un temps d'adaptation est ainsi nécessaire. De vastes locaux sont à sa disposition permettant à chacun de disposer d'un espace vital qu'il ne possédait pas dans les anciens locaux du bureau du centre de la ville devenu « Monthey 2 - Ville ».

### Lettre circulaire du président de Monthey à ses administrés

## LES REPRÉSENTATIONS COMMUNALES SERONT RESTREINTES

Le président de Monthey s'adresse à ses administrés, et notamment aux présidents et aux responsables des sociétés.

Monsieur le président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En ce début de période administrative, le conseil communal a examiné le problème posé par ses représentations dans les manifestations de nos sociétés locales.

Vous n'ignorez pas que les tâches qui incombent aux magistrats communaux s'accroissent constamment et qu'elles absorbent une grande partie de leurs loisirs.

Seules les fins de semaine leur offrent le temps de réflexion et de détente nécessaire, pour autant qu'elles ne soient pas hypothéquées par des tâches de représentation. Or, précisément, celles-ci se multiplient sans cesse.

C'est pourquoi le conseil, en dépit de tout l'intérêt qu'il porte aux sociétés montheyennes, à leurs responsables et à leurs membres, s'est vu contraint de limiter et de réglementer ses représentations officielles.

En principe, le président de la commune

ou un conseiller ne représentera la commune que dans une manifestation ayant un caractère extraordinaire et important. Il s'agit notamment d'assemblées sortant du cadre local, de soirées ou de cérémonies marquant un anniversaire (10<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup>, etc.).

Il ne sera, dans la règle, pas délégué de représentants officiels dans les soirées, les assemblées des sociétés, les concerts de musique ou de chant, etc.

Les invitations des sociétés seront naturellement portées à la connaissance de Mesdames et Messieurs les conseillers communaux qui pourront, à titre privé, y répondre.

Lorsque la commune sera officiellement représentée, la société en sera informée par écrit ou verbalement par le président lui-même.

En espérant que vous comprendrez le bien-fondé de ces dispositions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le président :  
R. Deferr  
Le secrétaire :  
E. Puippe

## Champéry: dimanche 25 février 1973 Championnats valaisans OJ par équipes

**Organisation :** Ski-club « Dents-du-Midi » Champéry

**Règlement :** Les 4 courses se disputent par équipe de 4 coureurs (3 garçons + 1 fille, nés de 1961 à 1957, ou plus jeunes).

Les 4 temps additionnés de chaque équipe compteront pour l'attribution du titre de champion valaisan.

Pour l'attribution du trophée du Chablais, les 3 meilleurs temps comptent. Seules seront prises en considération les équipes du Chablais vaudois, valaisan et français.

**Participation et inscription :** en principe, 1 équipe par club. Inscription jusqu'au jeudi 22 février à 18 heures auprès de M. Claude Exhenry, 1874 Champéry (formule FSS N° 4 OU TELEPHONE 025/8.41.12).

**Finance d'inscription :** 20 francs par équipe de 4 coureurs à verser par le chef d'équipe au moment de la remise des dossards.

**Renseignement technique :** slalom géant en 1 manche à Planachaux ou Les Crosets suivant les conditions.

**Tirage au sort :** jeudi 22 février à 20 heures aux bureaux S.E.E.

### Message aux veuves du Bas-Valais

A celles qui ont vécu la belle rencontre de Pentecôte 1972 à Lourdes comme à celles qui n'ont pas eu cette joie... à celles qui ont déjà apprécié le réconfort de nos rencontres comme à celles qui n'en ont pas encore fait l'enrichissante expérience nous rappelons la rencontre du dimanche 18 février, à Saint-Maurice, au Foyer franciscain (anciennement le scolasticat).

Elle s'adresse à vous toutes, veuves du Bas-Valais — de Saint-Maurice et environs jusqu'au lac — et se déroulera dès 11 heures, avec repas de midi en commun, au foyer même, et se terminera après la messe, célébrée vers 16 h 30.

Pour nous permettre de mieux vous accueillir veuillez vous inscrire, individuellement ou par groupes, jusqu'à jeudi 15 au soir, auprès de M. Imesch, Saint-Maurice, tél. 3 65 33, aux heures des repas.

D'avance à chacune la plus cordiale bienvenue.

Le groupement spirituel des veuves

**Remontées mécaniques :** carte journalière à 6 francs pour toutes les installations à retirer à la caisse du téléphérique à Champéry ou à la caisse des installations mécaniques des Crosets, sur présentation de la licence.

**Responsabilité :** le Ski-club « Dents-du-Midi » décline toute responsabilité envers les coureurs, les spectateurs et les tiers.

**Prix :** médailles or, argent et bronze au 3 premières équipes du championnat valaisan et du trophée du Chablais. Médaille souvenir à chaque participant.

**Challenge :** trophée O.J. offert par Exhenry & Fils, alimentation. Détenteur : Ski-club Champéry.

**Champion valaisan en titre :** Crans-Montana.

**Chronométrage :** Longines, L. Tomasi, Saint-Maurice.

**Programme :**  
8 h. 45 distribution des dossards au restaurant Coquiz à Planachaux.

10 h. 30 premier départ  
16 heures distribution des prix, parvis de l'église de Champéry.

### Saint-Maurice Séance de cinéma pour les personnes âgées

La prochaine séance de cinéma pour les personnes âgées aura lieu, **jeudi 15 février, à 15 heures, au ciné Zoom.**

Un film intéressant « Le Robinson des mers du sud » tourné dans des paysages magnifiques sera présenté à nos aînés. Invitation cordiale à tous.

SION - Avenue de la Gare 21 (4<sup>e</sup> étage)

### Entraide alcoolique

Permanence : le mercredi de 18 à 21 heures  
Tél. 027/2 37 29

36-21460

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

# Budget d'austérité à Martigny

Dépenses : 12 300 000 francs ; recettes : 10 900 000 francs  
215 000 francs de boni au compte de variation de la fortune

**MARTIGNY.** - Selon la loi, le budget de notre commune aurait dû être adopté par le Conseil municipal lors de la dernière législature. Tenant compte de l'introduction du conseil général nos édiles durent surseoir à leur décision afin que cette nouvelle autorité soit associée à la gerance du ménage communal dès son entrée en fonction.

Le Conseil d'Etat a approuvé cette manière de faire et hier matin, le président Edouard Morand, au cours d'une conférence de presse, pouvait nous donner un aperçu du programme de gestion de la commune pour 1973.

Etablir un budget n'est pas une sinécure et il faut ici louer le travail de notre nouveau conseil entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Le budget martignerain a été établi en tenant compte de la situation sur le marché de l'argent découlant des mesures prises par la Confédération dans le domaine du crédit. Cela signifie qu'une augmentation de l'endettement est exclue au-delà des crédits dont notre administration dispose actuellement.

Cette augmentation possible étant de un million de francs environ, les responsables du ménage communal l'ont utilisée jusqu'à 940 000 francs.

Cela ressort de la récapitulation du compte financier faisant apparaître un excédent brut de dépenses de 1 410 025 francs, soit la différence entre 12 325 025 francs de dépenses et 10 915 000 francs de recettes. De ce montant de 1 410 025 francs, on peut déduire les amortissements financiers pour 470 000 francs ; d'où l'endettement nouveau de 940 000 francs cité plus haut.

Dans le compte de variation de la fortune, nos édiles ont ajouté au déficit 528 000 francs d'amortissements et porté en augmentation des immobilisations un montant de 1 683 000 francs représentant les investissements prévus dans les bâtiments scolaires du quartier du Bourg et le centre sportif. Respectivement 1 183 000 francs et 500 000 francs.

Parmi d'autres dépenses qui ne sont pas liées au fonctionnement de l'administration, mais néanmoins incluses dans le budget pour être amorties dans l'année (soldes de factures, cimetières, équipement service du feu, achat de machines, routes, expropriation, etc.), la somme atteint 1 124 000 francs.

C'est dire que si l'on tient compte du boni annoncé de 214 975 francs au compte de variation de la fortune le disponible de la commune, après le paiement des frais de fonctionnement, est de 1 300 000 francs environ. C'est donc une marge faible ne laissant que peu de place à des investissements importants sans endettement nouveau.

### LE CONSEIL S'EST POSÉ DES QUESTIONS

En examinant cette situation, nous a dit le président Morand, le conseil s'est demandé d'abord si des compressions de dépenses de fonctionnement sont possibles. Le résultat atteint fut bien maigre car on hésite toujours à biffer

des postes — économisables certes — mais se rapportant à des dépenses appréciées de la population (aides familiales, prestations spéciales de loyers pour personnes âgées, subventions aux sociétés, activités culturelles, sports, promenades d'école, décorations florales) où l'on pourrait, en serrant de près, trouver près d'un demi-million de francs.

Sur les autres dépenses, les économies ne sont possibles que par une diminution de la qualité des services.

Il faut donc simplement admettre que notre commune connaît l'évolution de toutes les autres communes de Suisse et nous dire qu'un frein aux dépenses — même au risque de ne pas pouvoir contenir tout le monde doit être apporté. Il reste bien entendu l'éventualité d'une augmentation du coefficient d'impôt. Mais ce serait une solution de facilité pour obtenir une recette supplémentaire de 800 000 francs environ en passant de 1,1 à 1,2. Mesure impopulaire qui aurait l'avantage toutefois de permettre la réalisation d'œuvres d'intérêt public dans un temps plus court.

### UN PLAN A LONGUE ECHEANCE ?

Peut-être certains s'étonneront-ils que nos édiles n'aient pas songé à présenter

un plan triennal ou quadriennal de recettes et de dépenses comme le souhaitent les planificateurs à long terme. De l'avis du président Morand, on aurait pu s'y atteler si on avait la conviction qu'il en résulterait un travail sérieux. Mais un certain nombre de facteurs interviennent laissant planer des doutes sur l'opportunité d'une pareille entreprise. Ce que l'on sait, c'est que les responsables du ménage communal, en réalisant l'essentiel, absorberont la totalité de nos recettes possibles pour les quatre ans à venir. En supposant un endettement raisonnable dont dépendent les charges d'intérêts bancaires, le maintien d'une marge suffisante entre les recettes et les dépenses de fonctionnement et un vif esprit d'économie.

Raison pour laquelle une politique un peu empirique est imposée. Il faudra, dans le cadre de cet empirisme, choisir des options qui vont naturellement, avant tout, vers les tâches légales : école, local pour le service du feu, protection civile notamment.

Ce budget fort bien étudié nous semble-t-il, sera soumis au conseil général qui se réunira le 8 mars prochain. Il aura en même temps l'occasion de donner son avis sur celui des services industriels dont nous parlerons demain.

### COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE

	Charges	Produits
<b>1. Déficit de la gestion</b>	1 410 025.-	
<b>2. Amortissements comptables</b>		
s/bâtiments	270 000.-	
s/bâtiments scolaires	258 000.-	528 000.-
<b>3. Amortissements financiers</b>		470 000.-
<b>4. Augmentation des immobilisations</b>		
- bâtiment scolaires	1 183 000.-	
- centre sportif	500 000.-	1 683 000.-
	1 938 025.-	2 153 000.-
Excédent de produits		214 975.-
	2 153 000.-	2 153 000.-

### RÉCAPITULATION

	Budget 1973		Budget 1972	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Administration générale	9 512 500.-	4 094 825.-	7 699 800.-	3 384 200.-
Instruction publique	67 230.-	2 326 500.-	59 483.35	1 904 400.-
Police	395 820.-	900 200.-	281 925.-	701 600.-
Edilité et urbanisme	731 000.-	3 143 000.-	749 100.-	2 800 825.-
Travaux publics	189 000.-	1 834 000.-	51 400.-	1 775 500.-
Agriculture et forêts	19 450.-	26 500.-	13 950.-	27 000.-
	10 915 000.-	12 325 025.-	9 318 258.35	10 593 525.-
Excédent de dépenses		1 410 025.-	1 275 266.65	
	12 325 025.-	12 325 025.-	10 593 525.-	10 593 525.-

## A propos du secours en montagne

**MARTIGNY.** - A la suite de nombreux articles de presse se rapportant à l'une des plus nobles tâches du Club alpin suisse, « les secours en montagne », la section Monte-Rosa communique :

« Au début du siècle, le CAS organisait et posait les bases du secours en montagne. Le développement croissant de l'alpinisme et l'attrait toujours plus grand du ski de haute montagne sont la cause d'accidents de plus en plus nombreux.

La charge financière de ces secours (188 000 francs pour 1971) ne peut plus être supportée par le CAS seulement.

Aussi les comités centraux se sont-ils tournés vers la Confédération pour obtenir une aide. Toutefois nos hautes autorités ont répondu que cette tâche incombait aux cantons.

La confirmation de ce qui précède nous est apportée par les extraits suivants.

« Les Alpes » - 94<sup>e</sup> rapport de gestion du comité central - assemblée des délégués 1962 :

« Les premiers contacts ont été établis par le préposé aux secours du comité central en vue de procéder à une réorganisation du secours en montagne dans le can-

ton du Valais. Une station centrale sera établie à Sion et pourra être en tout temps alertée par les autres stations. Cette réorganisation se fera sous l'égide de la section Monte-Rosa avec la collaboration des autorités cantonales et de la gendarmerie cantonale. »

« Les Alpes » - assemblée des présidents des sections - Berne 1966 :

« Secours en montagne : Le comité central a continué ses démarches auprès des autorités fédérales et cantonales pour obtenir un appui financier dans le domaine des secours en montagne. La Confédération est d'avis que cette question relève de la compétence des cantons. Cependant, de part et d'autre, on fait preuve de bonne volonté et l'on espère aboutir à une entente avant qu'il soit longtemps. »

Extrait de la lettre circulaire du comité central aux sections alpines, 4 avril 1966, signée A. Egger :

« Le canton de Berne s'est déclaré disposé à entrer en pourparlers avec les autres cantons intéressés au sauvetage en montagne, afin de trouver une solution. C'est la raison pour laquelle nous renonçons pour l'instant à nous adresser à d'autres cantons situés dans des régions alpines, mais nous vous saurions gré d'entreprendre dans vos cantons respectifs les démarches qui vous paraissent indiquées. »

« Les Alpes » 1968, N° 1 - rapport des secours en montagne :

« Secours en montagne : le docteur Antoine Pitteloud, chef des stations de secours, signale que le Grand Conseil valaisan a voté un crédit pour la formation d'une commission chargée de fixer une réglementation du sauvetage en montagne.

Il est nécessaire de prévoir désormais une organisation sur le plan cantonal, voire fédéral, et des contacts étroits ont été établis entre la direction des téléphones, la gendarmerie, la GASS et la CAS. »

Ainsi, nos détracteurs peuvent conclure par ce bref rappel historique que les nouvelles dispositions cantonales n'ont pas été l'œuvre du seul comité actuel de Monte-Rosa, mais sont le résultat d'une étude de longue conduite par les comités centraux et de Monte-Rosa qui se sont succédé. Cependant, le comité central de Monte-Rosa est heureux de savoir les secours en montagne toujours mieux organisés. »

★ ★ ★

Notre vœu se réalise !  
Nous voulons une meilleure organisation des secours en montagne. Nous voilà rassurés, puisque la GASS fera partie de ces équipes de secours. C'est pour nous très important.

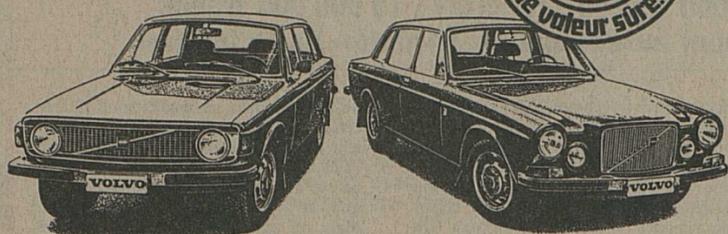
### Le parti radical et la jeunesse radicale de Riddes

organisent leur super-choucroute, samedi 17 février 1973 à 20 heures à la salle de l'Abeille. 36-21897

Publicitas 3 71 11

Si l'on est fatigué d'être assis  
c'est qu'on a mal choisi  
son siège de voiture.

GRM 3623



Avec des sièges seyants.

**VOLVO**

Importateurs: Automobiles Volvo SA, Lyss: 032 84 31 41;  
F. Häusermann, Zurich: 01 62 44 33 / Effretikon: 052 32 32 21;  
crédit et leasing: Volvonia SA, Genève: 022 35 84 70.

1950 Sion: Garage de l'Aviation SA, Vullaggio Frères, tél. 027/2 39 24;  
3902 Gills: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40; 3960 Sierre:  
Garage Bruttin Frères, route de Sion, tél. 027/5 07 20; 1920 Martigny:  
Garage du Rallye, B. & G. Mottier, tél. 026/2 27 72

**hohes C**  
jus d'orange pur et naturel

Foire de la machine agricole  
Lausanne  
15 au 20 février  
1973



dans les halles chauffées du Palais de Beaulieu  
Heures d'ouverture: 09.00-18.00 h.  
Entrée 4 fr./militaires et élèves 2 fr.  
Billets du dimanche!  
Association suisse des fabricants  
et commerçants de machines agricoles

Couture dames

Neuf, retouches  
(collection tissus  
printemps - été)

Tél. 027/2 03 59  
36-21586

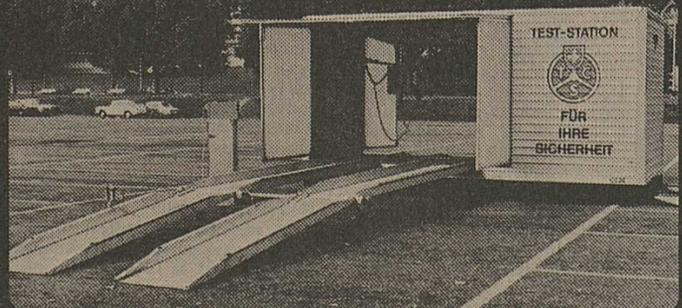


à air  
à eau - drainage  
conduites d'eau  
en plastique  
canalisations

r.d. wyder

1699 Bossonnens  
Tél. (021) 56 42 77

**CONTROLES TECHNIQUES  
DU T.C.S. VALAIS**



Le Touring-Club de Suisse - section valaisanne - procédera dans sa test-station avec l'aide de spécialistes au contrôle des tachymètres, des phares et des gaz d'échappement, les

13 février 1973, Sierre: plaine Bellevue  
14 février 1973, Sion: patinoire artificielle (côté sud)  
15 février 1973, Martigny: parc Ganio  
16 février 1973, Saint-Maurice: place des Marais, route des Cases  
17 février 1973, Monthey: rue du Simplon (entre dépôt Cardinal et terrain du FC)  
de 10 à 22 heures

avec la collaboration de la Police cantonale valaisanne

Contrôles gratuits pour les membres T.C.S. Pour non-membres: 10 fr.

N.B. - Il est malheureusement impossible de contrôler les compteurs de vitesse des voitures équipées de pneus clous.

Vous cherchez une cigarette  
légère et savoureuse?  
Essayez donc Select!



Vous découvrirez qu'une cigarette  
filtrée efficacement peut être délectable  
et naturelle.

Voici pourquoi: en plus de charbon actif,  
le filtre de Select contient une terre filtrante naturelle  
qui lui donne une efficacité exceptionnelle, tout en  
préservant remarquablement l'arôme du tabac.

C'est ce qui fait  
l'originalité de Select - une  
cigarette légère  
que l'on savoure  
pleinement!



Terre filtrante  
naturelle  
(particules blanches)  
en plus  
de charbon actif

MARYLAND  
FIN

**Select**



W\* S 731

A louer à Martigny, sur route principale,  
dans immeuble moderne, 1er étage,

**locaux commerciaux**

100 m2, avec W.-C. double, eau courante,  
entrée indépendante. Libre tout de suite.

Tél. 026/2 18 97

36-2820

Vente immobilière

**Chalet d'alpage  
et terrains**

Le mercredi 28 février 1973, à 15 heures, salle du tribunal, place du Marché, à Aigle, le liquidateur du concordat par abandon d'actif de James CUHAT, précédemment à Assens, actuellement à Lausanne, procédera à la mise aux enchères publiques, des immeubles situés r/ la commune d'Ormont-Dessous, à La Forclaz, soit:

**1er lot**

Au lieu dit « En la Lécheyre - Au Coussy » consistant en habitation et rural, avec étiévages et bois, d'une superficie totale de 79 250 m2  
Estimation fiscale Fr. 20 000.—

**2e lot**

Au lieu dit « En Perretorins », pré-champ de 4246 m2  
Estimation fiscale Fr. 2000.—

**3e lot**

Aux lieux dits « Aux Cloux » et « Plan de Cloux », prés-champs d'une superficie totale de 168 ares 36 centiares  
Estimation fiscale Fr. 8300.—

**4e lot**

Au lieu dit « Aux Granges », pré-champ de 33 ares 1 centiare.  
Estimation fiscale Fr. 6000.—

**Le bloc est réservé**

Les conditions de vente, l'état des charges, les plans ainsi que l'extrait de cadastre, sont à disposition des intéressés auprès du liquidateur J. Jayet, préposé aux poursuites, place de la Couronne, à Echallens.

Echallens, le 19 janvier 1973

Le liquidateur: J. Jayet  
22-9157

**Garage FERROTON** monobloc  
et transportable



- Préfabriqué et coulé en béton armé d'une seule pièce, poids: 10 tonnes
- Posé chez vous en 30 min.
- Entièrement fini avec fond, porte, crépissage, peintures, étanchéité et écoulements
- Aspect élégant, pas d'entretien
- Prix avantageux

**TECNORM** 10 route de Signy 1260 NYON  
Téléphone 022 - 61 42 67

Représentation pour le Valais:  
Michaud Francis, tél. 027/8 77 04

**Lumber  
anti-pluie  
imitation  
cuir  
au prix  
CV  
de**

Gr. 92 cm

**39.50**

+ Fr. 1.— par 12 cm



Charles Tögele

Maisons de mode CV à: Bâle, Berne, Bienne, Brigue, Buchs, Coire, Delémont, Fribourg, Lausanne, Lucerne, Rorschach, Sion, Schwyz (Mythen-Center), Soleure, Saint-Gall, Thoune, Uznach, Wetzikon, Wil, Winterthur, Zürich (Letzi-park), Zürich/Spreitenbach (Shopping Center).

P-K-5/72

## Le Valais entre hier et demain

MARTIGNY. - C'est le titre de la conférence qu'a prononcée, samedi soir, devant une salle de l'hôtel de ville archicomble, M. André Guex, professeur au gymnase cantonal de Lausanne invité par la Dante Alighieri.

C'est l'un de ses amis, le docteur André Donnet, président de la Société d'histoire du Valais romand, qui le présenta au public.

André Guex connaît notre canton car il l'auteur du *Demi-siècle de Maurice Troillet de Valais naguère*, d'autres ouvrages encore, peut avouer qu'il a connu là-haut cinq générations de Gay-Crosier.

« Le Valais entre hier et demain » est une image particulièrement attachante que nous a dessinée de ce canton l'orateur. Une image autrement digeste face à celles que doivent malheureusement ingurgiter nos gosses lors des cours de géographie.

Le Valais, c'est l'exemple d'un changement extraordinaire qui s'est effectué au cours d'un demi-siècle alors qu'il aurait fallu 150 ans à d'autres régions du pays pour procéder à la même mutation. C'est en fait un raccourci à une étonnante évolution du monde moderne. En voulez-vous des preuves ?

En 1903 la broche du mineur, en perçant le Simplon, plaçait le Valais sur une des grandes routes du monde.

En 1913, Maurice Troillet lançait au député un défi : « Nous changerons l'aspect

du Valais en transformant la plaine, en rendant à l'agriculture les vastes terres aujourd'hui incultes, submergées par les eaux ».

Il y eut en effet le Rhône assagi ; puis l'aventure des barrages ; le développement du tourisme.

Après l'immobilisme politique ce fut l'explosion et c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui entre hier et demain.

Avec André Guex nous avons revécu un long parcours fait de changements. Maurice Troillet n'avait-il pas dit aussi : « La campagne, du Léman à la Furka, ne sera qu'un immense jardin produisant en abondance des fruits nouveaux et des vins généreux. Tous nos villages perchés sur leurs rochers auront de belles routes les reliant facilement à la plaine ».

Un demi-siècle a suffi pour que malgré 1914, malgré la crise de 1930, malgré 1939 - la prophétie se réalise. Brûlant les étapes, le Valais a accédé d'un bon au piédestal de la prospérité.

Qu'avons-nous perdu ou gagné dans cette aventure ? Dance cette aventure qu'on appelle progrès ? Dans le val de Conches, on fait du framage. A Chippis, à Steg, on fabrique de l'aluminium. Dans la plaine on cultive la vigne ; les légumes, les fruits. A Verbier on exploite les skieurs. « Politique radicale sous une étiquette conservatrice », a précisé André Guex.

Si brutal que soit un changement, les

mouvements de l'histoire sont imperceptibles et on découvre tout d'un coup un renouveau. Mais ce renouveau, dans certains secteurs, a mis du temps pour se manifester : n'a-t-il pas fallu onze ans de discussions entre Haut et Bas-Valaisans pour créer l'école d'agriculture de Châteauneuf ? Sept ans pour voir sortir des limbes les caves coopératives, la fédération laitière ? Et lorsque, petit à petit on se mettait à construire des routes de montagne pour permettre aux habitants des fonds de vallées de descendre en plaine, on ne se doutait guère que ces mêmes routes allaient servir aux citadins pour rejoindre les fonds de vallées que d'autres venaient de quitter.

En y regardant de près, cette mutation a été rendue possible par la volonté des hommes qui durent lutter encore contre des ripostes de la nature :

- le Rhône s'est fâché à plusieurs reprises conservant son autorité, malgré qu'on lui ait imposé un axe ;

- la plaine asséchée d'une manière excessive, il fallut l'irriguer artificiellement ;

- la stagnation de la nappe phréatique a permis à l'eau de devenir exagérément calcaire.

L'équilibre d'une nature instable est donc toujours menacé et il y aura certainement des incidences à longue échéance sur une plaine ayant passé de la pauvreté à la richesse. Mais les problèmes de surproduction sont toutefois moins graves que la misère.

Dans le domaine des barrages, le bilan est positif. Leur construction a coûté beaucoup d'intelligence, de l'effort ; apporté le confort, l'aisance mais fait couler beaucoup de sang. Ils ont ramené la vie, du travail, de l'argent dans les hautes vallées. Et par un retour des choses ce sont les communes qui luttèrent pendant des années contre les torrents qui trouveront là une nouvelle source de richesse.

Mais l'argent sort tout de même du Valais à la vitesse de l'électricité. Les torrents devenus trop faibles pour éliminer les égouts obligent les administrations à utiliser les redevances pour payer les stations d'épuration.

Quant au tourisme, pour l'immense majorité, il semble être la seule carte valable à jouer ; le remède unique, la panacée. Le Valais deviendra-t-il un chalet pour les étrangers venant chercher chez nous silence, oxygène, soleil (SOS) ? Cela devrait nous inciter à la réflexion car tous ces agents immobiliers ne viennent-ils pas injecter aux Valaisans le vice de la spéculation ?

Partout, entre hier et demain, on débouche sur l'imprévu. On améliore la situation matérielle mais du même coup on augmente les besoins. Cette évolution est irréversible et on peut constater qu'il n'y a que ceux ne possédant rien qui savent véritablement partager.

Mille ans de vie trop dure ont trempé l'énergie valaisanne. Et les habitants de ce pays ont acquis un esprit d'entreprise, une hardiesse avec laquelle ils plongent dans un avenir qui les roule parfois comme les galets de leurs torrents.

Qui vivait hier végète aujourd'hui et risque bien de mourir demain.

## Agences de publicité AASP -



— le partenaire de confiance pour toutes vos annonces !

Votre succursale la plus proche:

Avenue de la Gare 25, Sion 1  
Tel. 027 / 3 71 11

AASP - Association d'Agences Suisses de Publicité, groupant Annonces Suisses S.A., ASSA, Mosse Annonces S.A., Orell Fussli Publicité S.A. et Publicitas S.A.

## Lecteurs, donnez votre avis

Dès maintenant, le « NF » invite ses lecteurs à donner par écrit leur avis sur la prochaine élection du Conseil d'Etat.

Toutes les correspondances devront être accompagnées d'une lettre dûment signée. Toutefois, nous respecterons l'anonymat de ceux qui le désirent.

Ces lettres-articles seront publiées dans des pages de libres opinions, aux conditions habituelles, à savoir : respect de la langue française et courtoisie.

Que chacun profite de ces pages spéciales pour animer à sa manière les trois dernières semaines de campagne électorale.

La direction du « NF ».

## Elèves méritants récompensés



Le Dr Charles Bessero, président de la Dante Alighieri, remet le prix de 100 francs à une jeune fille représentant la classe de M. Buri.

MARTIGNY. - En 1971, la Dante Alighieri a institué un prix destiné à récompenser annuellement des élèves suisses ou italiens particulièrement méritants. Samedi soir, lors de l'assemblée de cette société culturelle, le prix 1972 a été remis à Robert Este (de Louis) et Patricia Poli (de Cettino). D'autre part un prix spécial de 100 francs a été attribué aux élèves de la classe de M. Buri (école protestante). Ces écoliers, au cours de leurs loisirs, ont

imaginé, conçu et réalisé une fort belle maquette représentant Martigny, carrefour alpin.

Cette maquette a obtenu le premier prix au concours organisé par la Radio romande dans le cadre des émissions scolaires sur le thème *Je présente ma ville*. Il était donc naturel qu'une telle réalisation soit récompensée et présentée au public dans l'une des salles de la maison Supersaxo.

## Au pays des Dranses

### Verbier à l'heure de Paris

VERBIER (Set). - Bientôt Verbier vivra à l'heure de Paris, tout au moins en ce qui concerne la grande mode féminine printemps-été 1973. En effet, grâce à l'entregent d'un hôtelier de la place, les hôtes de la station, ainsi que la population de l'endroit, auront le plaisir d'accueillir le « comité français de l'élégance » qui présentera un flash de mode. Ce comité a une tradition bien établie puisqu'il visite depuis plus de quinze ans les stations hivernales suisses. Cette année, ses quatre charmants mannequins internationaux apporteront dans leurs bagages le daim et le cuir en modèles originaux et sportifs. Ils présenteront ensuite, pour la fin de saison, plusieurs toilettes en fourrure, alors que

divers accessoires agrémenteront le tout. Et là-haut, sur les neiges de Verbier, les vagues de la mer ne seront pas oubliées puisque les spectateurs d'un soir pourront voir les premières créations françaises en matière de costumes de plage pour 1973.

#### Et miss Verbier ?

Une telle soirée féminine devrait être doublée encore d'un complément tout aussi attrayant. Après « miss Gazette », voilà enfin le retour de « miss Verbier » après deux ans d'absence. Eh oui ! Lors de la même soirée, la station élira sa plus élégante, sa plus coquette, sa plus mignonne fille. Voilà une soirée que chacun voudra inscrire à son programme.

## 50 ans de vie commune

SEMBRANCHER (Set) - Une sympathique fête réunissait dans la journée de samedi l'une des plus anciennes familles de Sembrancher : les Delasoie. En effet, M. Luc Delasoie et son épouse Marie Delasoie-Emonet fêtaient leur cinquantième année de mariage. Tous deux nés en 1899, ils unissaient leur destinée le 10 février 1923. De leur union devaient naître trois enfants : Jeannette, l'aînée, mariée à Montthey avec M. André Defago ; Laurent, ouvrier agriculteur à Sembrancher et Pierre, également agriculteur, établi à Charrat.

C'est donc entourés de toute leur famille comprenant quatorze petits-enfants que les

époux Delasoie ont fêté ce bel anniversaire.

Rappelons que « papa Luc » fut député conservateur de l'Entremont, président de la commune de Sembrancher, grand promoteur de syndicat d'élevage, taxateur fédéral. Sa physionomie malicieuse et son esprit à la fois caustique et bourru sont devenus une légende sur tous les parcs où se disputent des matches de reines.

A cette personnalité attachante et à sa femme, authentique Entremontaise attachée à sa famille et à sa terre, le Nouvelliste présente ses sincères félicitations et vœux de longue vie au sein de leur belle famille.

## Conseil général de Bagnes

Législature 1973 - 1976

Bureau : André Fellay, DC, président du conseil général, Le Châble ; Roger Troillet, rad., vice-président, Fionnay ; Angelin Luisier, DC, secrétaire, Versegères.

Commission de gestion (9 membres) : Pierre Deslarzes, DC, président, Bruson ; Bernard Vaudan, soc., rapporteur, Bruson ; Jeanne Baillifard, DC, Bruson ; Hubert Bochatay, rad., Versegères ; André Fellay, DC, Le Châble ; Angelin Luisier, DC, Versegères ; Maurice Luisier, DC, Villette ; Jean-Claude Maret, DC, Sarreyer ; Gilbert Perraudin, rad., Le Châble.

Commission de développement (9 membres) : Guy Vaudan, DC, président, Montagnier ; Louis-Marcel Michellod, DC, rapporteur, Le Châble ; Maurice Besse, DC, Sarreyer ; Paul Besse, rad., Bruson ; Jean-Pierre Corthay, rad., Verbier ; Raymond Fellay, DC, Verbier ; Bernard Gaillard,

DC, Fontenelles ; Louis Nicollier, soc., Verbier.

Commission des affaires sociales (7 membres) : Régis Michaud, DC, président Médières ; Pierre Fellay, DC, rapporteur, Le Châble ; Alice Bruchez, soc., Verbier ; Gabrielle Gabbud, DC, Versegères ; Marie Gaillard, rad., Médières ; Albert Bircher, rad., Verbier ; Jean-Claude Fellay, DC, Versegères.

Commission des affaires culturelles (7 membres) : Pierre-André Carron, DC, président, Versegères ; Camille Bruchez, rad., rapporteur, Verbier ; Odette Corthay, DC, Verbier ; Claire Luisier, DC, Sarreyer ; Perrot Gaillard, rad., Prarreyer ; Marc Vaudan, soc., Verbier.

## Intéressante conférence à Orsières

ORSIERES (Set). - La population du val de Bagnes aura le plaisir de recevoir jeudi 15 février à 20 heures à la salle de l'Edelweiss M. Marcel Clément, philosophe et sociologue bien connu et également rédacteur en chef de *L'Homme nouveau*, sous l'égide du comité régional A.R.P. M. Clément entretiendra son auditoire sur le thème « Conflit du couple et de la famille ».

Nul doute que nombreuses seront les personnes qui assisteront à cette soirée riche en enseignement et qui sera en quelque sorte une avant-première aux journées des 17 et 18 février qui se dérouleront à la grande salle de La Matze. Ces conférences de M. Clément sont destinées également aux jeunes et à tous les foyers.



André Guex pendant sa conférence, samedi soir.

## Miracle de la couleur à la maison Supersaxo

MARTIGNY. - Supersaxo, pour pas mal de gens, est un patronyme à consonance haut-valaisanne dont on ignore la signification. Parce que souvent, on oublie au cours des années, ce que l'on a appris sur les bancs de l'école.

A Martigny, il existe pourtant une maison portant ce nom. Elle se situe au numéro un de la rue des Alpes, au « Coin de la Ville ».

La demeure, construite en 1440, est certainement la plus ancienne de la cité. Elle fut achetée par Georges Auf der Flue (alias Supersaxo) à la famille Du Châtelard dont Antoine a été vice-châtelain de Martigny.

Supersaxo s'installa dans ce coin qu'on nommait à l'époque la « rue des Juifs ». C'était en 1495.

D'abord ami de Mathieu Schiner, il contribua à l'élévation de celui-ci sur le siège épiscopal de Sion. Mais à partir de 1510, ce fut la brouille que l'on sait. Ou que l'on devrait savoir.

De cette bâtisse surmontée de ses armoiries, Georges Supersaxo organisa le siège du château de La Bâtiaz qui dura six mois, siège au terme duquel - en 1518 - la forteresse fut incendiée.

La maison reçut des transformations que les archéologues déplorent, l'extérieur présentant néanmoins toujours son aspect de l'époque. Quant à l'ancien corps de garde, il avait subi des ans l'irréparable outrage.

Irréparable ? Non aux yeux de M. Henri Cristofoli, relieur d'art, encadreur de talent qui, en collaboration avec l'hoirie Darbellay, propriétaire, lui a donné une destination nouvelle. La porte d'entrée a été réparée, le fond des trois salles nettoyé ; les murs, les voûtes ont reçu un crépi de jeunesse tandis que les fenêtres grillagées sont ornées de délicieux rideaux.

Pour en faire quoi ? Une galerie d'art dans laquelle la cymaise ne ressemble en aucun cas à ce qu'on l'habitude de voir un peu partout.

Cette galerie abrite depuis samedi une exposition de reliures posées délicatement sur des meubles anciens et de prix. M. Henri Cristofoli, qui est fils de Florentin et de mère fribourgeoise, a appris le métier avec le paternel dans la plus belle cité d'Italie. Avec lui, il participa à la restauration de livres des bibliothèques du Vatican et de sa ville d'origine.

Fort de son expérience, il revint en pays de Vaud où il était né, puis, pour des raisons de climat, choisit Martigny où il installa son premier atelier à la rue des Lavoirs. Bien vite, les artistes, les particuliers reconnurent son talent, non seulement dans la reliure mais encore dans l'encadrement. C'est au contact de ceux-ci que notre Fribourgo-Florentin se sentit - tout

comme son père - attiré vers la peinture. Tard il est vrai. Car il lui manque, sur le plan du dessin, une certaine maturité.

Qu'à cela ne tienne lorsqu'on possède le sens inné de l'harmonie des couleurs.

C'est précisément dans ce domaine qu'excellait Henri Cristofoli.

Pour lui, les couleurs c'est une matière



Henri Cristofoli détendu, alors qu'il vient de mettre la dernière main à son exposition première qu'on pourra désormais placer sous un signe rappelant l'histoire martigneraise : « Au corps de garde ».

avec laquelle il jongle avec un rare bonheur.

A-t-il appris à s'en servir ?

Nous ne le croyons pas. Il y a bien plutôt, chez cet autodidacte, un don exceptionnel permettant tout d'abord de composer avec une facilité qui laisse pantois.

Meylan, que nous avons connu sur les bancs de l'école primaire, n'était-il pas dans ce cas ?

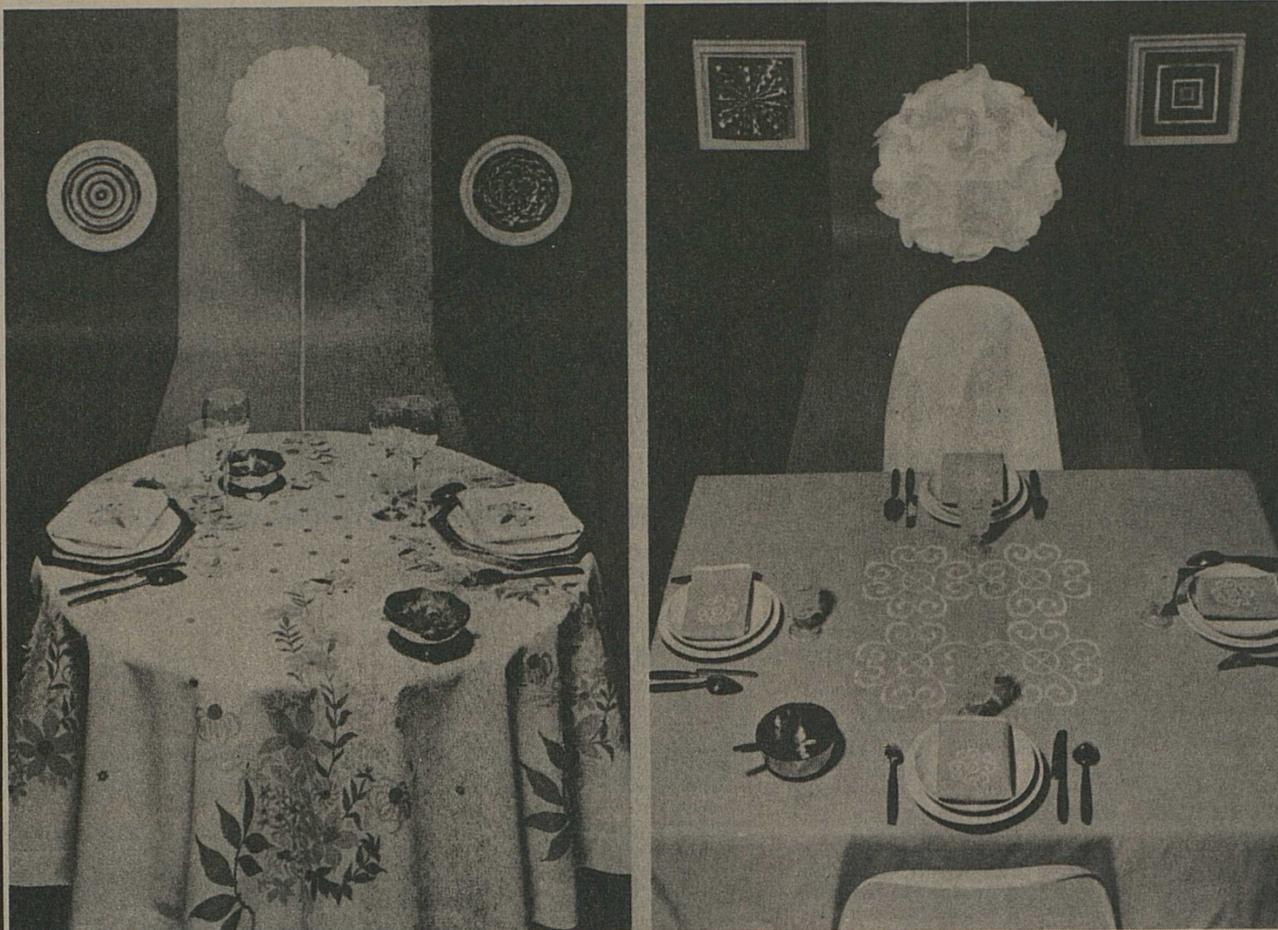
Cristofoli comme Meylan est un coloriste plaisant qui peut émouvoir. Car, à part ses compositions, il sait mettre en valeur certains traits d'un paysage ; effectuer une mise en page valable... à part quelques erreurs qu'il corrigera par la suite.

Nous vous conseillons d'aller le voir. Et d'examiner avec attention les compositions dont nous parlons plus haut ; ses aquarelles qui ont titres : *Reflets, Forli, Riccione, San Marino, Crépuscule, Bord de mer, Paysage toscan, Les cyprès*.

D'autres encore. Vous regarderez aussi les reliures d'art, les meubles anciens. Quelques œuvres en métal repoussé (des fleurs) confectionnées par un peintre en bâtiment italien travaillant à Martigny, Alessandro Borini.

Tout cela forme un ensemble attachant, de bon goût qui a été inauguré samedi soir en présence de nombreuses personnalités.

Em. B.



# Blanc

Votre table sera toujours la plus belle

grâce à votre spécialiste

**KUCHLER-PELLET**  
AUX GALERIES DU MIDI - SION

36-3002

## Affaires immobilières

On cherche à louer pour juillet

### chalet

3 chambres, confort  
Centre du Valais

Tél. 027/8 25 08

36-21625

### Montana (Valais)

A louer au centre de la station

### locaux

très bien situés, avec grandes vitrines, pouvant être exploités comme bureau, commerce, etc. Reprise agencement à discuter.

Pour traiter :  
case postale 513, 1951 Sion.  
Tél. 027/2 06 27

36-21821

Affaire exceptionnelle  
A vendre  
à Troistorrens,  
très belle situation

### très beau chalet

ancien, en madrier  
comprenant 3 cham-  
bres, cuisine, cave,  
grange, dépendance  
60 000 francs  
Pour traiter :  
30 000 fr. env.  
Tél. 027/2 32 93

36-21778

Urgent !  
Affaire exceptionnelle  
A remettre au centre  
de Montreux

### hôtel garni

26 chambres,  
salle de séjour,  
appartement 3 pièces  
terrasse et parc  
Prix de remise  
60 000 francs  
Loyer 2500 francs  
Ecrire sous  
chiffre P 36-21778 à  
Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion, quartier Wissigen

### très bel appartement de 4 1/2 pièces

tout confort  
680 francs par mois,  
charges comprises  
Date d'entrée à convenir

Pour traiter, s'adresser à

### RÉGIE IMMOBILIÈRE

Armand Favre

SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64

36-207

A louer à Sion, quartier Ouest

### très bel appartement de 4 1/2 pièces

tout confort  
700 francs par mois,  
charges comprises  
Date d'entrée à convenir

Pour traiter, s'adresser à

### RÉGIE IMMOBILIÈRE

Armand Favre

SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64

36-207

### CHAMPEX-LAC

A vendre

### appartement 4 pièces

confort et situation magnifique  
Hypothèque disponible

Ecrire sous chiffre P 36-21417 à  
Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à louer à Martigny, à l'attique, quartier des Epeneys ou environs

### appartement

de 5 à 6 pièces, tout confort.

Faire offres écrites sous chiffre P 36-900050 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre

### kiosque

avec dépôt de sport-toto et grande place de parc.

Ecrire à case postale 104  
1870 Monthey

36-100113

A louer à Anzère

### appartement 4 pièces

dans vieux chalet  
Bien situé  
Pour février-mars

Tél. 027/9 14 47

36-21801

A louer à Aproz

### appartement 4 1/2 pièces

sans conciergerie

Tél. 027/3 39 78

36-21815

A vendre près de Martigny, raison de santé

### parcelle de 14 000 m2

golden, jonathan, plein rapport.

Ecrire sous chiffre P 36-90101 à  
Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à acheter

### petit chalet ou mayen

altitude 800/1500 m.  
secteur Martigny  
et environs.

Offres à Publicitas SA  
sous chiffre P 36-900046 - 1951 Sion.

On cherche à louer à Martigny

### petite maison 3-4 pièces

confort, quartier tran-  
quille et ensoleillé.  
1<sup>er</sup> juin ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P  
36-21678 à Publicitas  
1951 Sion.

A louer

### appartement

dans immeuble HLM  
aux Longs-Prés  
à Sierre  
4 pièces  
W.-C., salle de bains  
séparés. Garage  
Pour début avril

Ecrire sous  
chiffre  
P 36-21820 à  
Publicitas, 1951 Sion.

Crans-Montana  
A louer à l'année

### appartement 2 pièces

cuisine, non meublé  
avec garage

### studio meublé

Tél. 027/2 85 77

36-21744

### COIFFEURS

Grand choix d'occasions

Séchoirs - fauteuils pompes, places dames et messieurs complètes  
Son bureau d'architecte : pour études, transformations, devis  
Visitez notre exposition

Comptoir Aulène, Signal 17  
1018 Lausanne  
Tél. 021/20 54 61

22-3462

### plexiglas

en plaques, blocs, barres, et tubes  
débités sur mesures

Nouvelle adresse  
Jauslin S.A., 15, route de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
Tél. 021/35 41 51

A vendre d'occasion

### matériel agricole

1 tracteur Fiat 450, traction  
4 roues, bas prix  
1 tracteur Ford Dexta, 30 CV  
1 tracteur Ford, essence, 30 CV  
1 tracteur Ferguson, 30 CV

A partir de Fr. 1000.-

1 charrue Henriad 1/4 tour  
2 remorques pour tracteur  
3 châssis de sulfatage  
600, 1000 et 1600 litres  
1 treuil Ruedin

Le tout prix à discuter  
Rendu expertisé

Tél. 027/8 19 74 - 8 39 74

36-21792

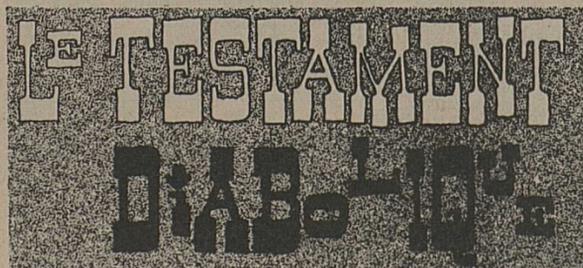
## Chance unique pour un teinturier

Avec un acompte de Fr. 10 000.-

vous pouvez devenir le propriétaire d'un

### beau magasin à Martigny

Ecrivez encore aujourd'hui  
sous chiffre P 36-900017  
à Publicitas, 1951 Sion.



70 par Netta Muskett Copyright by Opera Mundi

- Félix est venu déjeuner et l'après-midi nous avons fait de la voile. Emma ne vous l'a-t-elle pas dit ?  
- Oui, elle en a parlé. Vous avez eu du bon temps ?  
- Splendide ! A la fin, comme il commençait à pleuvoir, nous nous sommes hâtés de rentrer.  
- Hum ! Et... lui, comment le trouvez-vous ?  
Pour la deuxième fois, Mme Belamie posait cette question ! Ses yeux bleus scrutaient non sans malice le visage d'Eve.  
Franchement, je ne sais pas ! répondit celle-ci. Parfois je le déteste, mais aujourd'hui nous avons passé un après-midi très agréable... Cependant, il a la dent dure quand il s'y met !  
- Je suppose que vous me jugez injuste envers lui, hein ?  
- La façon dont vous le traitez ne me regarde pas !

- Sans doute, mais vous avez probablement votre opinion sur la question. Félix et moi, nous nous comprenons. Il sait qu'il n'a rien à réclamer, rien à attendre de moi et que le travail qu'il fournit n'est qu'une manière de rembourser ce que j'ai dépensé pour l'élever. J'aurais pu ne rien faire du tout, savez-vous ?  
Eve se risqua à murmurer :

- Il est votre petit-fils tout de même !
- Il est la honte de ma famille ! rétorqua Mme Belamie.
- Pas par sa faute. Il n'est pas responsable de sa naissance !
- Les péchés de ses père et mère sont sur lui ! Néanmoins, j'ai fait ce que je considérais de mon devoir envers lui.
- Quelle plaie ouverte ce doit être pour lui d'en être conscient, ne le pensez-vous pas ? Et il s'est amplement acquitté de sa dette en faisant fructifier le domaine.
- Tout en parlant, Eve se demanda quelle impulsion la poussait à défendre ainsi Félix. La vieille dame siffla entre ses dents :  
- Il n'a nul besoin que vous plaidiez en sa faveur, et je ne sais pas pourquoi vous le faites. Ce n'est pas votre affaire. En quoi cela vous concerne-t-il ? C'est Lewis que vous allez épouser... bien que je me demande comment une fille telle que vous puisse commettre une telle folie... Pour l'argent que vous pensez que je lui laisserai ? Pour cette maison ?  
Eve se dressa, pâle de colère.  
- Peut-être ferais-je aussi bien de m'en aller ! fit-elle.  
Lui saisissant le bras, la vieille femme la calma :  
- Non ! Rasseyez-vous ! Rasseyez-vous, fillette. Je ne suis

qu'une vieille dame insupportable. Admettons que Lewis a ses bons côtés et n'en parlons plus. Vous n'allez pas me quitter, Eve ? Vous resterez quelques jours ? Je... Je me sens très seule. Probablement est-ce ma faute, mais vous, je ne voudrais pas vous faire fuir !

Un flot de compassion envahit le cœur d'Eve. Etre chargée d'ans et dépourvue d'affection ! Savoir que chacun souhaite votre mort et guette votre fortune ! Tel était le sort de Mme Belamie.

La jeune fille posa ses doigts souples sur la main parcheminée et dit :

- Je resterai, cependant il ne faut plus me parler comme vous venez de le faire. C'est... C'est faux, je vous assure. Je ne songe pas à votre argent et je souhaite que vous viviez longtemps. Je vous aime beaucoup, vous le savez, n'est-ce pas ?  
Une douceur subite passa sur le visage de la vieille dame, tandis que de vraies larmes embuaient ses fiers yeux bleus.  
Emma Ford entra à ce moment avec le plateau du dîner. A regret, Mme Belamie renvoya Eve, avec ces mots :  
- Nous reprendrons notre conversation demain... Votre présence me fait beaucoup de bien !...



## De la lecture

— Une question très délicate nous est posée par une lectrice : « Mes enfants aiment lire. Ils sont trois, âgés de douze à quatorze et seize ans. Est-ce que je dois exiger qu'ils me montrent les ouvrages avant la lecture ? »

— Il nous déplaît de donner des conseils. Les parents doivent savoir, en principe, ce qu'ils ont à faire en pareil cas. Quand j'ai su lire, je me suis jeté sur tous les livres qui me tombaient sous la main. J'ignorais qu'il existait un « index ». Quand j'en fus informé, j'avais dévoré bon nombre de ceux qui figuraient dans ce lexique des « bouquins interdits ». A qui la faute?... Je ne cherche pas à le savoir. C'est du passé. Cette boulimie de lecture m'a-t-elle été profitable ou néfaste ? Le fait d'avoir lu tout et n'importe quoi ne m'a jamais mis l'esprit à l'envers que je sache, ni transformé en mauvais sujet. Mes fils auxquels je laisse une grande liberté dans ce même domaine, me paraissent équilibrés. Nous discutons très franchement des auteurs et du contenu des ouvrages comme nous analysons les émissions de TV, les films donnés dans les cinémas d'ici et d'ailleurs et tous les problèmes de la vie moderne. Nous ne jouons pas à cache-cache. Jusqu'à preuve du contraire personne ne triche. Cependant, lorsque l'un de mes garçons porte son attention sur un bouquin scandaleux mis en évidence dans une librairie ou faisant l'objet de controverses dans la presse, il me demande de quoi il s'agit et l'autorisation d'en prendre connaissance. Je la donne ou la refuse. Selon leur âge, mes fistons ont droit à des livres qu'ils peuvent comprendre. Tout est là. S'ils sont à même de les « digérer », je ne m'oppose pas à ce qu'ils les lisent. En revanche, je les invite à nous dire ce qu'ils en pensent. Alors de passionnants dialogues s'engagent en famille dont chacun tire profit. Voilà le système que j'ai adopté, Madame. S'il vous convient copiez-le ! Je ne vous demanderai aucun droit de « reproduction ».

Isandre

# La cantate « Images du Valais » dédiée au directeur de l'UVT

SION. — La cantate « Images valaisannes » présentée samedi soir en création à la salle de la Matze, dont le texte est signé par M. André Patrik, poète, collaborateur de la radio et de la télévision et la musique par M. Pierre Chatton, compositeur et directeur, a été dédiée à M. Fritz Erné, directeur de l'Union valaisanne du tourisme (UVT). Avant l'exécution de la pièce, les deux auteurs ont remis à M. Erné la partition musicale et le texte. La cantate « Images valaisannes » comme son nom l'indique (raconte et chante les beautés de notre canton et les us et coutumes de sa population).

Tout un chapitre est réservé aux villages valaisans ou à nos stations touristiques.

Cette pièce, qui n'a pas été composée dans un but commercial, pourrait à l'occasion devenir un document de valeur sur notre tourisme valaisan. M. Erné a remercié les auteurs pour leur délicate attention, transmettant les remerciements de toutes les stations valaisannes.

Voici d'ailleurs le début du chapitre si bien mis en évidence par M. André Patrik :

« Tous les villages de nos montagnes  
Sont des fleurons qu'il faut aimer  
Du val d'Illeiez au val de Bagnes  
Ils ont des noms bien renommés  
Il y a si ma mémoire est bonne  
Vraiment bonne et toute bonne  
Champéry et puis Verbier  
Tous ces villages de nos vallées  
A les nommer nous font rêver  
Champéry et puis Morgins  
Champex-Lac et puis Finhaut  
Mais il y en a qui dans la mêlée  
Sont bien moins facile à trouver

### « Conflit entre autorité et liberté » ?

SION. — La traditionnelle journée des jeunes a été fixée au samedi 17 février prochain, dans la grande salle de la Matze. Voici le programme qui a été retenu pour la circonstance

A 14 heures, M. Marcel Clément, licencié en philosophie et sociologie, rédacteur en chef de *L'Homme nouveau* parlera du thème de toute actualité : « Y a-t-il conflit entre l'autorité et la liberté ? »

M. Roger Bonvin, président de la Confédération, assurera la présentation et l'introduction de cette demi-journée.

Après une pause M. Marcel Clément répondra aux questions écrites qui auront été formulées.

Mgr Adam, évêque du diocèse célébrera ensuite la sainte messe à l'église de Saint-Guérin.

Jeunes gens et jeunes filles réservez donc cette demi-journée.



Les deux auteurs remettent le texte et la partition musicale à M. Fritz Erné.

Si vous cherchez  
Leuk ou Visp  
Il ne faut pas désespérer

Si vous trouvez  
Loèche ou Viège  
Il faudra vous contenter

## CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

# L'ACCUSÉ NE SE SOUVIENT DE RIEN

SION. — Récidiviste impénitent, J.-M. G., 27 ans, répond devant le tribunal de Sion d'une nouvelle et longue série de délits.

Vois, violation de domicile, délit manqué de vol, violations des règles de la circulation, usage abusif de plaques d'immatriculation : tel est l'acte d'accusation dressé contre G. dont le « palmarès » s'orne d'une lourde liste de délits antérieurs qui lui ont valu de comparaître devant la plupart des tribunaux du Valais romand. Et, pour faire bonne mesure, il faut y ajouter des condamnations prononcées par le tribunal militaire, par une Cour de Marseille (6 mois pour vol) et un tribunal de Vérone (Italie) qui lui a infligé 10 mois de réclusion pour brigandage et vol.

### UNE JOURNÉE CHARGÉE !

G. purgeait une peine au pénitencier de Sion lorsqu'il parvint à s'évader, le 1er juillet 1969. Sitôt les murs franchis il prend, dans une voiture stationnée à la place de parc de Valère, un appareil de photo. Puis, rue du Tunnel, il s'empare d'un motorcycle léger avec lequel il se rend à Anzère. Là, il pénètre dans un chalet et y dérobe une somme de 200 francs ainsi que les clés de contact d'une voiture parquée devant l'immeuble. Celle-ci n'a pas de plaques. Qu'à cela ne tienne ! G. va en trouver dans un garage de Saint-Léonard où il pénètre par effraction, faisant main basse sur des outils, une perceuse électrique et des plaques qu'il fixe sur une voiture troquée contre celle d'Anzère. Sur sa lancée, le voici à Granges, où il rafle des mèches, des détonateurs, des explosifs et un manteau de travail. Le voici peu après à Sierre, à l'intérieur de la Coopérative où il est parvenu par effraction. Le cambriolage est fructueux : des timbres des chèques de voyage, une somme de 3000 francs et un lot de montres d'une valeur de 6000 à 8000 francs forment son butin. Mais G. ne s'arrête ni à la valeur ni à la nature de ce qu'il peut dérober. La voiture d'un médecin reçoit sa visite... et est allégée d'une pince médicale, d'un autoscope et d'un stéthoscope ! Puis le voilà parti en direction de Lausanne, conduisant sans jamais avoir été détenteur d'un permis. Bon prince, il charge, en cours de route, un autostoppeur. A Clarens, sur la route mouillée, il dérape, défonce la voiture et... prend la fuite, sans s'occuper de l'état de son passager occasionnel, qui ne paraît pas blessé sur le moment mais qui ressentira par la suite les effets de l'accident.

Tout ce programme, G. l'a accompli en cette seule journée du 1er juillet qui a marqué la réussite de son évasion !

### LA TÊTE D'UN AUTRE

L'accident de Clarens a obligé G. à se rendre à pieds à Lausanne. Dans la capitale vaudoise, il « emprunte » un scooter au moyen duquel il se rend à Champéry. On le trouve ensuite à Bex, où il parvint à dérober un passeport établi au nom d'un honorable citoyen du lieu. Bonne affaire : lorsqu'il est interpellé à Genève, où il dormait sous les ponts après avoir violé un domicile et tenté de dérober un portemonnaie dans un sac de dame, c'est l'honorable citoyen de Bex qui devra s'expliquer sur sa présence au bout du lac et démontrer — facilement d'ailleurs — sa parfaite innocence. Alors que G. profite d'un court répit avant d'être appréhendé à Branson (Fully) le 8 juillet 1969.

### Mémoire défaillante

Au terme de ce long acte d'accusation, le président de Riedmatten demande à G. s'il reconnaît les faits :

## Adieu Félix Höneisen !

SION. — Il n'est plus à son pupitre de la salle N° 3 sur la chaise que sa maman dévouée nous confiait. Non, il n'est plus et pourtant chaque fois que nous verrons sa place inoccupée au premier rang, nous nous souviendrons de lui.

Il nous étonnait par sa volonté d'apprendre ; jamais il ne perdait courage dans cet univers qu'étaient pour lui l'école et les livres. Oui, sa volonté de vivre pleinement sa vie, sa vie d'étudiant, était et restera pour nous un exemple. Même s'il ne pouvait pas participer à nos jeux et à nos ébats, sa présence était grande.

Le vide causé par son départ, si douloureux pour ses parents à qui nous voulons témoigner ici notre sympathie et notre admiration, nous le ressentons aussi. Nous voulons le combler par l'espérance chrétienne dans laquelle il a vécu et qui l'a rendu heureux, Félix.

Ses maîtres et ses camarades de la classe syntaxe B collège de Sion

### REDACTION DE SION

Gérald Mabillard  
Téléphone 027/2 31 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 2 45 13, 1961 Champlan

Gérald Rudaz  
Téléphone 027/2 31 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 2 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

l'hospitalisation de son client et les frais à la charge du fisc.

### LE JUGEMENT

Le tribunal retient la thèse de la responsabilité restreinte et condamne G. à 2 ans d'emprisonnement, au paiement des indemnités réclamées par les parties civiles et aux frais. La peine est complémentaire à celles de Marseille et de Vérone.

Après la lecture du verdict, le président s'adresse au condamné :

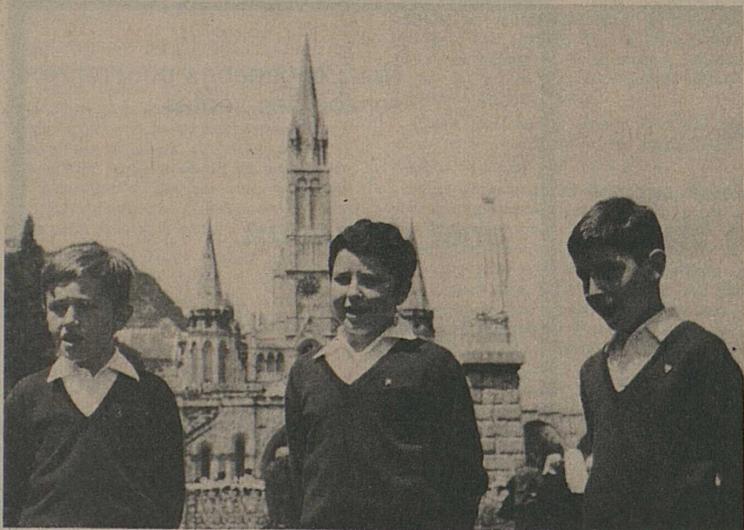
— Vous avez bien compris, G., la peine qui vous est infligée ? Réponse de G. : « Je lirai tout ça dans le jugement » !

Interpellé au terme de la plaidoirie de son défenseur d'office pour savoir s'il avait quelque chose à ajouter, l'accusé avait répondu : « Non. Je n'ai pas assez d'imagination pour raconter tout ça... »

Espérons que le condamné, à défaut d'imagination, s'en tiendra à la réalité pour comprendre son intérêt à rentrer dans le bon chemin.

gr

## Les Petits Chanteurs de Lourdes à Sion



Vous les connaissez peut-être si vous êtes allés déjà à Lourdes. Ils sont connus et appréciés dans le monde entier. Une trentaine de garçons, une dizaine d'adultes. Qui chantent. Qui chantent merveilleusement.

Sous le patronage de la Schola des Petits chanteurs de Notre-Dame, ils

donnent mardi soir, 13 février à 20 heures, un concert à l'église du Sacré-Cœur. Venez nombreux les apprécier dans leur répertoire religieux et profane (folklorique, populaire).

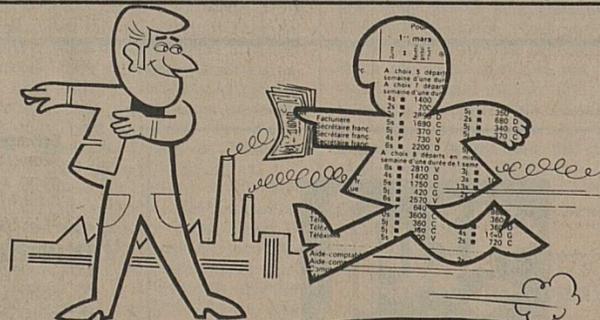
Le mercredi 14 février, ils donneront un concert dans l'église de Val-d'Illeiez à 20 heures.

### Candidats députés suppléants de Sion

SION. — Une petite erreur s'est glissée dans notre liste des candidats députés suppléants de Sion. Elle s'établit comme suit : MM. Paul Studer, Bernard Launaz, Bernard Micheloud, Michel Théler et Georges Zufferey.

**Nouvelliste**  
votre journal

Vos annonces à Publicitas | Tél. 3 71 11



MANPOWER, C'EST POUR VOUS être payé tout de suite et être bien payé. Appelez à Sion le No 2 05 95, à Monthey, le No 4 22 12.



Partout maintenant grande action: Incarom avantageux comme jamais.

**Incarom.**  
Au prix magique.

- Une nouvelle attraction à LA PLACETTE
- Une nouvelle STELLA SUPER

A LA PLACETTE  
votre photo gratuite au stand STELLA SUPER



Si le cœur vous en dit :  
vous posez devant l'objectif, le petit oiseau fait son œuvre,  
vous attendez quelques instants...  
et vous recevez **gratuitement** votre portrait photographique  
sur une carte postale.

C'est une (gracieuse) invitation de STELLA SUPER

dès aujourd'hui et jusqu'au samedi 17 février



Nous cherchons  
**un mécanicien**  
(mécanique générale)

avec bonnes connaissances de la serrurerie  
Age : 25-30 ans  
Possibilité d'accéder au poste de chef de fabrication

- Avantages sociaux
- Salaire en rapport avec les capacités

Faire offre écrite  
sous chiffre P 36-21840  
à Publicitas, 1951 Sion.

**grand passage**

Genève

cherche

**monteurs-électriciens**

Place stable  
Salaire en fonction des capacités  
Restaurant du personnel  
Rabais sur tous les achats  
Semaine de 5 jours

Faire offres par écrit en joignant photo et copies des certificats des places antérieures.

18-1501

Crans-sur-Sierre  
Cherchons

**vendeuse ou aide-vendeuse**

pour librairie-papeterie-tabacs

Excellent salaire  
Entrée mai ou à convenir

Tél. 027/7 26 34

36-21841



Sion

cherche

**vendeuse en charcuterie**

(avec ou sans apprentissage)

Vous bénéficiez chez nous d'une excellente rémunération (13e mois), de nos prestations sociales bien connues et d'une place de travail très propre et agréable.

Tous les détails complémentaires vous seront communiqués au cours d'un entretien particulier. Veuillez vous adresser par téléphone ou par écrit à

M. Lamon, Bell SA, 8, rue de Lausanne, 1950 Sion, tél. 027/2 10 54

ou directement à

M. Buchwalder, de notre service du personnel, Bell SA, Elsässerstrasse 178 4002 Bâle, tél. 061/43 54 80.

60-153026

Entreprise de gros de la place de Sion (branche construction) engage pour entrée immédiate ou date à convenir

**bons manœuvres**

comme aide-magasinier-chauffeur et pour la pose d'agencements de cuisine.

Salaire intéressant à personnes capables, avantages sociaux avec caisse de pension.

Prendre rendez-vous par téléphone au 027/2 02 27

36-21722

On cherche

**filles d'office**

pour le 1<sup>er</sup> mars.

Restaurant Supersaxo  
Sion  
Tél. 027/2 18 92

36-1214

**Entreprise de génie civil**

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

**chefs d'équipe**

ayant si possible de l'expérience.

Travaux intéressants et de longue durée.

Faire offre sous chiffre P 36-21609 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche tout de suite ou date à convenir

**serviceman réceptionniste**

Salaire intéressant à personne capable.

S'adresser sous chiffre P 36-900054 à Publicitas SA, Sion.

Gynécologue du centre du Valais cherche pour ses consultations

**assistante médicale diplômée**

pour le 1<sup>er</sup> mai.

Ecrire sous chiffre P 36-21780 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

**sommelières**

Travail en trois équipes. Salaire élevé, nourries et logées.

Pavillon des Sports, Sion  
Tél. 027/2 20 07

36-1308

**Aide-magasinier**

trouverait place intéressante et bien rétribuée dans garage de la place, agent général de marque française.

S'adresser sous chiffre P 36-900053 à Publicitas SA, Sion.

Nous engageons pour notre service des ventes

**chef de rayon**

**ou jeune vendeur**

pouvant être formé en qualité d'assistant au gérant.

Ce poste requiert essentiellement une bonne formation commerciale et le souci de bons contacts avec la clientèle.

Entrée immédiate ou à convenir.

Si vous vous intéressez à un travail varié, avec une semaine de 5 jours et les avantages des grandes entreprises, n'hésitez pas à vous adresser à

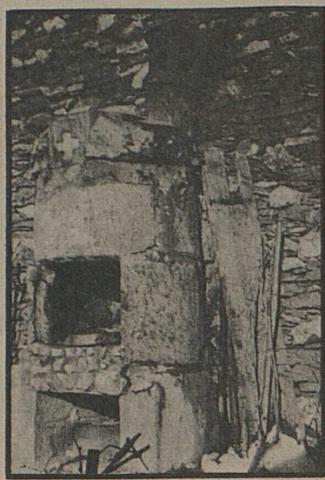


MARTIGNY  
Tél. 026/2 32 33

36-3000

Sion, Hérens, Conthey

## Du fourneau en pierre olâtre au fourneau à râclette



SION. - Il est de plus en plus rare de découvrir, dans un appartement, un fourneau en pierre olâtre. Actuellement le chauffage central a été installé un peu partout. Un vigneron a utilisé les éléments d'un ancien fourneau pour monter un fourneau à râclette. C'est peut-être une solution plutôt que d'abandonner purement et simplement ces pierres taillées artistiquement.

Un fourneau à râclette qui ne manque pas d'allure.

## LES C.F.F. ET LE VALAIS

SION. - La liste des mutations et nominations pour le personnel des CFF travaillant en Valais est assez importante pour le mois dernier. Ceci provient du fait que bon nombre d'agents ont fait l'objet d'un reclassement par suite de la révision du mode de promotion.

Pour commencer, nous avons à la division des travaux, dans les services de l'entretien et de la construction, la nomination de Rodolphe Anthamatten comme moniteur de voies, à Sion. Parmi la catégorie du

personnel des gares, nous avons comme comptable Jean-Luc Husson, à Brigue. Sur la place de Sion, nous trouvons les deux nominations suivantes : Ernest Troillet au poste de contrôleur principal du matériel roulant et Philippe Maury comme chef d'équipe à la manœuvre. Ensuite, nous avons à Sierre, Pierre-Alain Pfammatter comme ouvrier de gare, alors qu'à Brigue nous trouvons Bruno Guntern comme chef d'équipe et Otto Eyzholzer au poste d'ouvrier de gare.

Pour ce qui est des nominations suivantes, elles concernent le personnel des dépôts des locomotives et de la conduite des trains. Nous avons, comme mécanicien de manœuvres, Yvan Gendre à Saint-Maurice et, comme visiteur spécialiste, Auguste Vaucher à Domodossola.

Au dépôt de Brigue, nous trouvons Moritz Lager comme contremaître, Julius Margeliste comme visiteur spécialiste, Josef Brunner au poste de « Meister » et Simon Jossen comme surveillant de dépôt.

Une nouvelle fois, et selon la tradition, nous ne voudrions pas manquer de présenter toutes nos sincères félicitations aux promus de la dernière volée ; que leur métier de cheminot leur vaille de belles satisfactions, c'est ce que nous leur souhaitons !

## Sérénade militaire à la Planta

La fanfare du régiment inf. mont. 7, régiment qui vient d'effectuer un cours dans notre canton, donnera mercredi soir sur la place de la Planta un concert en l'honneur des autorités valaisannes.

Ce concert, qui se déroulera dès 17 heures, en présence des autorités et du commandant du régiment, le colonel Rafaël Barras, sera dirigé par le sgtm Sautere. C'est de cette façon que le régiment inf. mont. 7 entend remercier tant les autorités que la population valaisannes de l'excellent accueil qu'elles lui ont réservé.

## Madame...

Vous êtes à Sion et vous n'y connaissez personne. Savez-vous qu'il existe à Sion un groupe d'accueil qui sera ravi de votre visite ? C'est un groupe féminin apolitique et non confessionnel.

Vous y rencontrerez des femmes, jeunes et moins jeunes, qui, comme vous, sont à Sion depuis peu, d'autres qui y sont depuis plus longtemps.

Qu'y fait-on ? On fait connaissance, on échange des idées et de la sympathie. Notre but est d'aider les nouvelles arrivantes à s'intégrer dans notre ville, de les accueillir de façon amicale, de leur permettre d'y trouver des relations agréables et même des amitiés. Nous tenterons de tenir à votre disposition ou de vous aider à trouver les renseignements d'ordre pratique dont vous pourriez avoir besoin.

Le groupe se réunit chaque mardi, de 14 h. 15 à 16 h. 30, dans une salle privée réservée à l'arrière du Foyer pour Tous, avenue Pratiferi (entrée latérale), Sion.

Venez nous y rejoindre un mardi ; nous vous attendons avec amitié.

## Dans la forêt hivernale

*La route se mourait vers les premiers mélèzes. Mélèzes d'un âge adulte, grands et robustes, étonnamment sains. Leurs silhouettes se détachaient dans un pan de ciel bleu. En quelques foulées j'étais près d'eux ; au calendrier de la saison, jamais je ne les avais connus entourés d'une couche de neige si pauvre.*

*C'était peut-être ma chance. Car enrichis d'une masse habituelle, j'eus vraisemblablement emprunté une autre piste.*

*Aujourd'hui pourtant ils étaient saupoudrés d'une pellicule fine et fraîche.*

*A m'engager sous cette forêt si propre et immaculée, j'éprouvais la satisfaction de la ménagère après avoir ravivé un tapis.*

*Je glissais sans bruit, sauf celui sec, de quelques branches laissant apparaître leurs corps squelettiques et que le poids de ma personne cassait au passage.*

*Derrière moi la trace de mes skis infailliblement parallèle, épousait dans sa diversité la succession de paliers s'élevant sans contrainte exagérée ; comme si mes connaissances de ces sous-bois m'offraient la piste la plus facile, la moins pénible.*

*Ce jeu de va et vient m'avait ramené dans la colonie d'épicéas jouxtant les forêts des communes voisines, Vernamiège, Nax ; montant véritable épine dorsale vers les Planards.*

*Ici la couche de neige semblait devenir hivernale enfin. Les images naissantes constituaient un puzzle étincelant.*

*Au cœur du skieur épris de randonnées solitaires, touristiques à souhait ; ces clairières à la douceur charmeuse, n'étaient point l'apanage de moi seul. Tôt dans le petit matin après la chute de ces maigres centimètres, la gent quadrupède de la forêt avait déroulé le tissage allées et venues. Du chevreuil au chamois, du renard au lièvre, du lagopède aux perdrix.*

*Etrange activité dont seuls de rares instants permettent de découvrir, de surprendre, leurs auteurs, leurs acteurs.*

*Plus haut je rencontrais les premiers arilles, le merveilleux décor de pelotes d'aiguilles toujours vertes. Ils cohabitaient avec des mélèzes fantasques, à l'âge séculaire.*

*Puis les sujets se rarifient avec l'altitude, vers les éboulis, vers les pierriers.*

*Les vents également semblent s'acharner contre leur intrusion.*

*La forêt, la poésie alternante de ses sous-bois aux vertus toniques, cède la place aux contreforts alpins avant que ne se manifestent les grandes formations géologiques.*

Marcel Favre

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

# Avant les élections cantonales Convocation de l'assemblée primaire

L'assemblée primaire de la commune de Sierre est convoquée pour les 1, 2, 3 et 4 mars 1973, aux fins de se prononcer sur les scrutins suivants :

1. Election des députés et des suppléants au Grand Conseil pour la législature 1973-1977.
2. Election du Conseil d'Etat pour la législature 1973-1977.
3. Votations fédérales relatives à
  - l'arrêté fédéral du 6 octobre 1972 modifiant les articles de la Constitution sur l'enseignement ;
  - l'arrêté fédéral du 6 octobre 1972 complétant la Constitution par un article sur l'encouragement de la recherche scientifique.

Ont droit de voter, sur le plan cantonal, les citoyennes et citoyens âgés de 20 ans révolus, domiciliés dans le canton depuis trois mois et dans la commune depuis dix jours et qui, pour le reste, ne sont point exclus du droit de citoyens actifs par la législation du canton ; le délai de 10 jours part dès le dépôt des papiers (art. 9 al. 2 LE).

Ont droit de voter, sur le plan fédéral, les citoyennes et citoyens âgés de 20 ans révolus, et qui ne sont point exclus, pour le reste, du droit de citoyens actifs par la législation du canton.

Les citoyens empêchés de participer au vote en raison de l'exercice de fonctions ou d'emplois publics ou de travaux dans les entreprises à travail continu (art. 22 LR) peuvent voter en mains du président de la commune le mercredi 28 février 1973, de 10 heures à midi.

Le vote par correspondance et le vote des militaires font l'objet d'un communiqué séparé.

Les bureaux de vote seront ouverts comme suit :

- SIERRE (hôtel de ville) :
- jeudi 1<sup>er</sup> mars : de 16 à 19 heures ;
  - vendredi 2 mars 1973 : de 16 à 19 heures ;
  - samedi 3 mars 1973 : de 9 à 12 h. 30 et de 16 à 19 heures ;
  - dimanche 4 mars 1973 : de 9 à 12 h. 30.
- GRANGES (école secondaire) :

- samedi 3 mars 1973 : de 11 à 12 heures ; de 17 à 19 heures ;
- dimanche 4 mars 1973 : de 10 à 12 h. 30.

NOES (école primaire) :

- Samedi 3 mars 1973 : de 11 à 12 heures ; de 17 à 19 heures ;
- dimanche 4 mars 1973 : de 10 à 12 h. 30.

La présentation de la carte civique est obligatoire. Nous rappelons que le dernier délai pour établir des cartes de remplacement est fixé au mercredi 28 février 1973 à 18 heures.

Sierre, le 12 février 1973.  
L'Administration communale.

## Vote des militaires

Les officiers et sous-officiers, ainsi qu'un certain nombre de soldats du bataillon fus mont 9 entreront en service avant les élections, mais au plus tôt le jeudi 1<sup>er</sup> mars. Le temps à disposition étant insuffisant pour assurer l'exercice du droit de vote en service, les militaires concernés sont invités à voter avant d'entrer en service.

Ils peuvent le faire en votant conformément aux dispositions de l'art. 9 de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 décembre 1945 concernant la participation des militaires aux votations et élections fédérales, cantonales et communales et de l'art. 24, al. 4 de la loi cantonale sur les élections et les votations du 17 mai 1972.

A cet effet, ils voteront le mercredi 28 février 1973 de 10 heures à 12 heures dans les mains du président de leur commune de domicile, selon l'art. 22 de la loi cantonale précitée. Ils se présenteront auprès de l'autorité municipale compétente munis de leur ordre de marche.

Si pour des raisons professionnelles il ne leur est pas possible d'utiliser cette faculté, ils peuvent demander à la municipalité de pouvoir voter par correspondance (cf. articles 23 et 24 LE). Cette requête devra parvenir à la municipalité au plus tard le mercredi 21 février 1973, avec motifs à l'appui.  
Sierre, le 12 février 1973.  
L'Administration communale.

## Jozsef Molnar et son cor des Alpes à l'église de Sainte-Croix

Le prochain concert des JM aura lieu mardi prochain 13 février. Il sera donné par Heidi Molnar-Berner, flûte et piccolo, Jozsef Molnar, cor et cor des Alpes et Bernard Heiniger, orgue.

Ces trois artistes ont mis au point un programme merveilleux, où la variété le dispute à la richesse, pour le plaisir des auditeurs.

Il y aura bien sûr des œuvres pour orgue seul, le prélude et fugue en ré mineur de Bach, une page inconnue de Mozart. Mais oui, Mozart a écrit pour orgue un ravissant Andante. Et aussi un Poème et Fugue de Jean Daetwyler. Œuvre de jeunesse, admirable de facture et de mélodie. Une facette de notre musicien encore jamais dévoilée à Sierre.

Après une page pour flûte seule, Image d'Eugène Bozza, nous entendrons des œuvres écrites pour deux instruments, la sonate pour cor et orgue d'un auteur anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Chacone pour cor et orgue d'Andras Kovach et l'admirable sonate en do majeur pour flûte et orgue de Bach.

Le sommet du concert sera pourtant atteint avec deux œuvres de Jean Daetwyler, dédiées à Jozsef et Heidi Molnar.

D'abord, la Suite montagnarde pour cor des Alpes, flûte et orgue. Ensuite, la Prière du Berger pour piccolo, cor des Alpes et orgue.

Connaissant les qualités de ses interprètes, Jean Daetwyler a pu laisser libre cours à son imagination. Mais il n'a pas pour autant fait de l'art pour l'art. Au contraire, il a réussi admirablement le tour de force de faire se fondre deux instruments aussi dissemblables que le piccolo et le cor des Alpes. Il a créé une pastorale inédite, où le chant de l'oiseau répond à la voix de l'homme, où l'orgue est l'élément d'harmonie dans un monde pacifique.

Le programme du concert a de quoi combler les plus exigeants. Les interprétations ne resteront pas en retard. Heidi et Jozsef Molnar sont des musiciens de l'Orchestre de chambre de Lausanne et Bernard Heiniger est le lauréat du dernier concours national des JMS. Et ce que Jozsef Molnar réussit avec un cor des Alpes, instrument sans clés, sans pistons, sans artifices aucuns est absolument extraordinaire.

Mardi 13 février, un concert à entendre et à voir ! A l'église Sainte-Croix, à 20 h. 30.

Le coupon N° 6 de l'abonnement JM est valable pour ce concert.

## Avec les sapeurs-pompiers de Sierre



SIERRE - Comme nous l'avons annoncé dans une récente édition, le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Sierre a besoin de nouvelles forces. Dans ce sens, il lance un appel pressant à la jeunesse afin qu'elle s'intéresse à une éventuelle incorporation. L'âge d'admission est de 18 ans et il est porté à la connaissance des intéressés, que le deuxième jour d'école de recrues aura lieu le samedi 17 février au local habituel. Les inscriptions seront prises ce jour-là et l'on passera immédiatement aux exercices pratiques. Il est donc à souhaiter que cette initiative rencontre le plus grand succès.

Douze jeunes avaient répondu à l'appel des autorités locales. Espérons que ce chiffre puisse être dépassé samedi prochain.

## Vote par correspondance

L'article 24 de la loi du 17 mai 1972 introduit la possibilité du vote par correspondance. Il est réservé :

- aux malades et aux infirmes ;
- aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle ;
- aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure.

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance en fait la demande écrite, avec indication précise des motifs, à l'administration de la commune où il est inscrit comme électeur. Cette demande doit être formulée au moins dix jours avant le dimanche de la votation (dernier délai : 21 février 1973). La demande doit être remise à la poste, contre reçu, au plus tard le dernier jour du délai à 24 heures. Toute requête formulée après l'expiration de ce délai ne sera pas prise en considération.

La demande doit mentionner le nom, le prénom, la date de naissance et au besoin la filiation de l'électeur, de même que son adresse au lieu de domicile et au lieu de séjour.

La personne hospitalisée d'urgence ou qui doit se déplacer, pour des raisons professionnelles, subitement après l'échéance du délai ci-dessus, ne peut pas voter.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que par un citoyen se trouvant en Suisse. En outre, les vacances, un déplacement non professionnel (sportif amateur par exemple) ne sont pas pris en considération. Par contre, peuvent voter par correspondance les personnes cloîtrées, les détenus, pour autant encore que la demande en soit faite préalablement.

C'est dire que le vote par correspondance n'est admis que dans quelques cas bien précis ; l'électeur incapable de se rendre au local de vote pour motif de santé doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'hôpital. Dans les autres cas, l'intéressé doit fournir la preuve de son empêchement. La carte civique doit être jointe à la demande.  
Sierre, le 12 février 1973.

## Soirée du chœur mixte de Venthône

VENTHÔNE. - Le chœur mixte Le Cécilienne de Venthône, avait invité samedi dans un hôtel de Venthône tous ses membres, ainsi que les sympathisants et autorités de la commune. Nous notons la présence de M. Alphonse Berclaz, président de la commune ainsi que ses conseillers. Après un apéritif-maison, les participants goûteront aux joies d'un succulent repas. Un repas qui fut augmenté l'ambiance lorsque vint le moment de passer à la partie dansante. Relevons que cette sympathique société est présidée par M. Claude Berclaz et que son directeur est M. Bernard Bagnoud.

## Université populaire Sierre

Au cours de sa dernière causerie, le professeur Charles Meckert a parlé de la formation du relief du Valais, de l'origine des vallées, de l'action de l'eau et de l'érosion. Ses propos, il a su brillamment les illustrer par l'étude de la carte du Valais et par des projections appropriées.

Toujours pratique et combien intéressant, le savant conférencier parlera, dans son prochain exposé, des glaciers et de leur action. On se réjouit de l'écouter, mercredi soir, 14 février 1973, à 20 h. 30, au Centre de loisirs et de la culture, avenue Max-Huber, au rez-de-chaussée.

## BANQUE ROMANDE

Capital et réserves : 30 millions

GENEVE - LAUSANNE  
MARTIGNY - YVERDON

Livrets de placement « Jeunesse » et « vieillesse » **5 1/4 %**

Livret de placement **5 %**

Livret de dépôt **4 1/2 %**

Carnet d'épargne **4 1/4 %**

Obligations de caisse 3 ans **5 1/4 %**

5 ans **5 1/2 %**

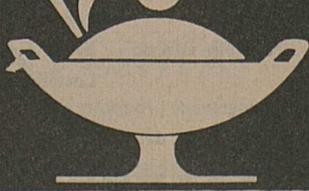
18-1007

Pour réserver votre emplacement publicitaire dans notre rubrique

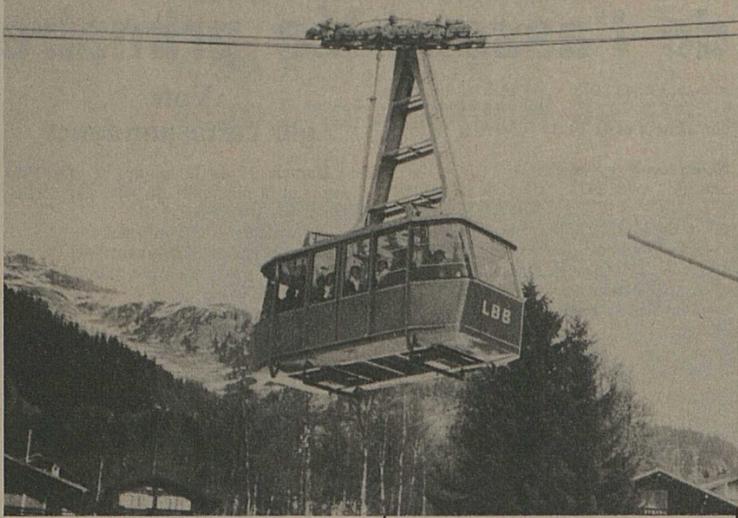
« GASTRONOMIE »

il suffit d'appeler le (027) 3 71 11

PUBLICITAS. SION



## La nouvelle télécabine de la Belalp



NATERS/BLATTEN. - Au début de cette année, le bourg haut-valaisain de Naters a fait une entrée remarquée dans le tourisme valaisain, grâce à l'aménagement de la région de la Belalp.

De nombreux promoteurs ont en effet réalisé que ce secteur alpestre pourrait constituer un atout de premier ordre dans le développement économique-touristique de la commune. Mais encore fallait-il que ces « montagnes à vaches », offrant d'innombrables possibilités pour la pratique du ski, soient équipées en fonction des exigences du tourisme actuel. Elles furent d'abord reliés à partir de Blatten par une télécabine permettant le déplacement de 365 personnes à l'heure. Il s'agit là d'un moyen de transport unique en son genre dans le pays puisque ses possibilités pourront être doublées au moment où le besoin s'en fera sentir. Il suffira de lui ajouter un câble porteur pour qu'une deuxième cabine de 80 places puisse également circuler entre 1331 m et 2095 m d'altitude sur une longueur de 1777 m exactement.

De la station supérieure, deux téléskis, pour l'instant, conduisent les skieurs au centre de départ d'innombrables pistes partant de l'altitude de quelque 2500 à 2700 m. Un de ces remonte-pente, celui du Sparrhorn, a, avec ses 2450 mètres de lon-

gueur, la particularité d'être le plus long du pays. Tels sont en résumé les renseignements qui ont été donnés aux représentants de la presse suisse lors d'un amical rendez-vous auquel prirent part également plusieurs personnalités : MM. Biderbost, président de la commune, Zenklusen, vice-préfet du district, Pfaffen, curé de la paroisse, Anton et Hans Kalbermatten, respectivement inspecteur de la gare de Brigue et patron de Brigerbad, Edmond Salzmann, président du conseil d'administration du téléphérique, Richard Gertschen, conseiller communal et bien entendu M. Hubert Bumann, président de l'Association suisse des téléphériques.

MM. Bumann et Salzmann mirent en relief l'importance de cette nouvelle réalisation, sur laquelle l'abbé Pfaffen appela la protection divine. Puis, pour la première fois officiellement, le gigantesque « oiseau bleu des neiges » prenait son départ pour conduire les invités sur les hauteurs. Rien n'a manqué à cette journée inaugurale, gage d'un bel avenir pour cette merveilleuse région.

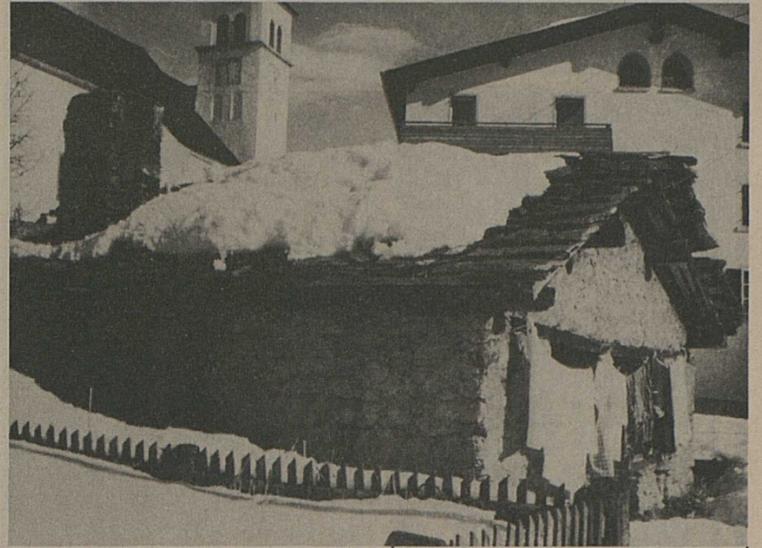
## Le Loetschental à l'heure des «tschaeggaetta»



Un «tschaeggaetta» qui consentit à sortir de son ombre pour le plaisir de notre photographe.

LOETSCHENTAL. - Bien que le val du Loetschen ne soit maintenant plus cette vallée perdue d'autrefois, il n'en demeure pas moins que cette attrayante région conserve encore jalousement ses plus significatives traditions. Parmi elles, il sied de relever celle évoquant les «tschaeggaetta», ces masques, plus terrifiants que comiques, sculptés sur place au cours des longues soirées d'hiver et portés durant le carnaval par des jeunes gens désignés pour participer à de «diaboliques» sérénades. Au cours de ces dernières, les participants revêtus de peaux de bête (chèvre ou mouton) et portant de gigantesques cloches de vache, s'imposent un véritable «marathon de la terreur». La nuit tombante, on les entend bien avant qu'ils n'apparaissent, tant ils font un tintamarre indescriptible dont on dit que l'écho doit se répandre jusque sur les sommets environnants afin qu'il soit entendu par les âmes en peine... Il convient en outre d'avoir bon souffle et bon pied pour faire partie de ces farandoleurs dont le rôle se limite également à chasser les mauvais esprits et à faire réfléchir les enfants qui ne sont pas sages... Leur programme prévoit effectivement d'interminables incursions à travers les étroites rues des localités, au cours de frénétiques cortèges. Mais, on n'en est encore pas là pour le moment. C'est d'ailleurs pourquoi, le Loetschental vit actuellement à l'heure des «tschaeggaetta».

## Obergesteln le coquet LE LAVOIR CENTENAIRE

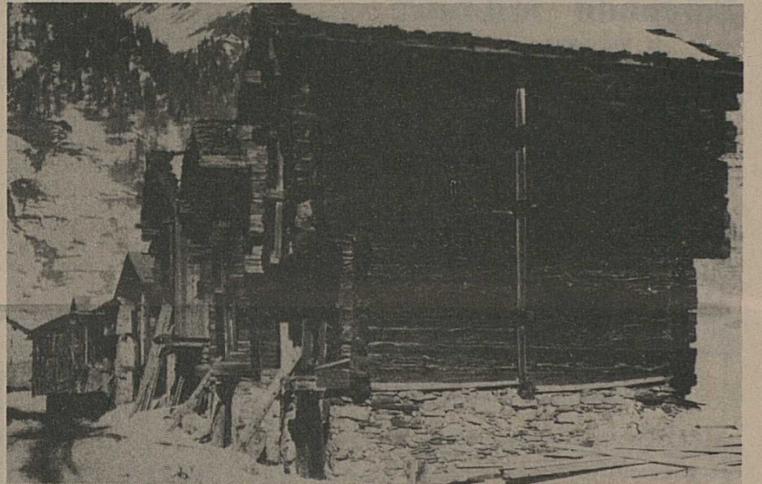


OBERGESTELN. - Ce n'est pas d'aujourd'hui que la rationalisation s'exprime clairement dans le village conchard d'Obergesteln. Il y a effectivement un siècle que les autorités d'antan s'accordèrent pour ériger dans la localité un local communautaire : sous son toit, les lavandières du lieu trouveraient des meilleures conditions pour pratiquer leur pénible métier. Il faut croire que ce modeste établissement atteignit son objectif car de nos jours encore, certaines ménagères ont recours à ses services. Elles prétendent en effet que rien ne vaut ces rudimentaires installations pour obtenir la plus blanche des lessives... tout comme

Pas de programme rigide pour l'utilisation du séculaire lavoir communal. Pour signaler qu'il est occupé, il suffit d'étendre du linge devant la porte d'entrée...

elles affirment participer efficacement à la lutte contre la pollution puisque leur seul et unique produit se trouve être encore et toujours la cendre de bois passée sous l'eau chaude... C'est dans le même local que cette eau chaude est fournie pour les besoins des traditionnelles «boucheries» de campagne.

## Le quartier des étables



OBERGESTELN. - Il n'existe certainement pas un village de montagne en Valais où les différentes zones sont aussi bien respectées qu'à Obergesteln.

Une vue partielle du quartier d'Obergesteln essentiellement réservé aux étables et à l'artisanat.

L'habitat se développe des deux côtés de la route principale. Etables, ateliers divers ont leur propre quartier dans lequel il n'existe aucune habitation. Pourquoi ce rigorisme dont l'origine remonte à un peu plus d'un siècle ? Tout simplement parce que - à la suite des considérables dégâts causés par le gigantesque incendie de 1868 - les autorités cantonales s'accordèrent pour prendre une importante décision se

rapportant à la reconstruction du village détruit. Aucun subside - précisait cet arrêté - ne serait octroyé à celui qui ne reconstruirait pas sa maison selon des données bien déterminées, dans lesquelles on prévoyait que les habitations devaient être de pierres. De là vient donc l'aspect singulier d'Obergesteln qui, en fait d'architecture, ne ressemble absolument pas aux autres villages de la vallée.

## Les « six » du Cervin ont regagné leur foyer Deuxième retraite forcée Troisième tentative ?

ZERMATT. - Les six alpinistes qui ont été contraints de quitter le paroi du Cervin en raison des mauvaises conditions atmosphériques, ont regagné leur foyer dans le courant de la journée d'hier. En dépit de leur deuxième retraite forcée, le moral des alpinistes est excellent. Le chanoine-guide Mayor nous a déclaré qu'avec ses

cinq compagnons, il attaquera une nouvelle fois aussitôt que les conditions météorologiques le permettront. Il ne leur reste plus que quelque cent mètres avec de grandes difficultés à gravir pour vaincre définitivement cette terrible paroi. Notons que cette entreprise est suivie avec un grand intérêt par des alpinistes étrangers.

## Communiqué important à nos abonnés

CONCERNE : changement d'adresse.

Par suite de la hausse des tarifs postaux, nous nous voyons dans l'obligation de facturer les frais des changements d'adresse selon barème ci-dessous :

Changement d'adresse provisoire, sans date de retour Fr. 1.-  
Changement d'adresse provisoire, avec date de retour Fr. 1.50  
Changement d'adresse définitif Fr. 1.-  
Changement d'adresse pour l'étranger : les frais seront facturés au retour selon affranchissement effectif.

Les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir, par écrit trois jours ouvrables à l'avance, samedi exclu. Le montant des frais sera joint en timbres-poste ou versé à l'avance à notre compte de chèques postaux 19-274. Les demandes téléphoniques ne seront plus prises en considération.

Le montant de 2 francs qui est demandé par la poste pour les changements d'adresse concerne seulement la correspondance et non pas les journaux.

« Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais »

### Bulletin de changement d'adresse

Nom : .....  
Prénom : .....  
Filiation : .....  
Ancienne adresse : Rue : .....  
Localité : .....  
Nouvelle adresse : Rue : .....  
Localité : .....  
Changement provisoire : du ..... au .....  
Changement définitif : dès le .....

## Nouveliste

et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE BRIGUE

Louis et Misette Tissonnier

Téléphone (028) 3 10 77

Télex : 38 145

Case postale 263 - 3900 Brigue

## Nouveliste

et Feuille d'Avis du Valais

vosre journal

Vos annonces :  
Tél. 3 71 11

## L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALISÉE RECUEILLE L'APPROBATION GÉNÉRALE



CONCHES. - A l'instar des écoliers de différentes communes de vallées latérales, ceux de Conches vivent actuellement sous le signe de l'école primaire centralisée. Il s'agit là d'une organisation découlant d'un bon nombre de facteurs, parmi lesquels la pénurie du personnel enseignant n'est certainement pas étrangère. Le transport des élèves concernés est assuré par autocars à l'intention desquels un horaire approprié a été établi. Si bien que leurs usagers ne perdent pratiquement pas de temps inutile entre le départ de chez eux et leur arrivée en classe et vice-versa. Si cette nouvelle forme scolaire avait été quelque peu contestée à son origine, elle rassemble actuel-

Une vue des élèves d'un village conchard se déplaçant régulièrement par autocar pour se rendre à l'école primaire centralisée de la région.

lement l'approbation générale des populations concernées. On est en effet de l'avis que ce genre de scolarité au niveau intercommunal offre aux élèves des éléments extrêmement positifs, l'occasion d'élargir leurs horizons, tout en bannissant à tout jamais ce sacro-saint esprit de clocher dont on ne saurait trop que faire à l'heure où l'on parle européen.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

## Monsieur Ulysse PAPILLOUD

notre cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin et ami, pieusement décédé à Magnot, à l'âge de 62 ans.

Vous font part de leur profond chagrin :

Madame Ulysse PAPILLOUD-SAUTHIER, à Magnot ;  
Monsieur et Madame Pierrot PAPILLOUD-DAYEN et leurs petits Hervé et Jannik, à Magnot ;  
Madame veuve Charlot SAUTHIER-PAPILLOUD, ses enfants et petits-enfants, à Magnot, Ardon et Sion ;  
Monsieur Anselme PAPILLOUD et famille, à Vétroz ;  
La famille de feu Hermann PAPILLOUD, à Conthey ;  
Madame et Monsieur Albert CASSOLI-PAPILLOUD et Mademoiselle Sylvie PAPILLOUD, à Monthey ;  
La famille de feu Ignace SAUTHIER, à Magnot, Ardon et Lausanne.

L'ensevelissement aura lieu à l'église d'Ardon, le mercredi 14 février 1973, à 10 h. 30.

Levée du corps sur la place de l'Eglise.

Prière de ne pas faire de visite.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La fanfare L'Union à Vétroz

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Ulysse PAPILLOUD

membre actif, père de son membre et dévoué caissier Pierre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les employés du bureau d'ingénieurs Louis Bonvin  
à Sierre

ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Joseph-Louis BONVIN

père de leur patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le comité de la Caisse-maladie de l'Ancien Lens

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Joseph-Louis BONVIN

président-fondateur de la caisse-maladie et père de Prosper Bonvin, membre du comité.



La Caisse d'épargne et de crédits mutuels de Chermignon

a le grand regret de faire part du décès de son ancien président du conseil de surveillance et membre fondateur

## Monsieur Joseph-Louis BONVIN

L'ensevelissement a lieu à Chermignon, aujourd'hui à 10 h. 30.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques.



La classe 1947 de Vétroz-Magnot

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur  
Ulysse PAPILLOUD

père de son membre Pierrot.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1911 de Magnot-Vétroz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur  
Ulysse PAPILLOUD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare municipale  
L'Echo de Chippis

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame  
Gérard GENOUD

mère de son membre actif François.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Louisa CRAUSAZ-MARMY, à Domdidier ;  
Monsieur et Madame Louis CRAUSAZ, leurs enfants et petit-enfant, à Genève ;  
Monsieur et Madame Antonin CRAUSAZ et leurs enfants, à Domdidier et en Australie ;  
Monsieur et Madame Alphonse GROSS et leurs enfants, à Saint-Maurice ;  
Monsieur et Madame Ernest PILLO-NEL et leurs enfants, à Domdidier ;  
Mademoiselle Gabrielle MARMY, à Payerne ;  
Monsieur et Madame Joseph MARMY, à Autavaux ;  
La famille de feu Joseph CRAUSAZ ;  
La famille de feu Adolphe CRAUSAZ ;  
La famille de feu Léon CRAUSAZ ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur  
Pascal CRAUSAZ

géomètre officiel  
ancien conservateur  
du Registre foncier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à lui le 12 février 1973, à l'âge de 86 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Domdidier, le mercredi 14 février 1973, à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



La mission catholique italienne  
de Martigny et environs

a le chagrin d'annoncer le décès de

Madame  
Anna RESENTERRA

à FULLY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Une messe sera célébrée à la chapelle du collège Sainte-Marie, le dimanche 18 février 1973, à 18 heures.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fidèle servante

## Madame Anna RESENTERRA-PAULETTI

décédée à l'hôpital de Martigny, le 12 février 1973, dans sa 47<sup>e</sup> année, munie des sacrements de la sainte Eglise.

Vous font part de leur deuil :

son époux, ses enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et cousins :

Monsieur Mario RESENTERRA et ses enfants Paul et Fabio, à Fully ;  
Monsieur et Madame Giovanni PAULETTI et leurs enfants, à Freuenbach ;  
Monsieur et Madame Adolfo PAULETTI et leurs enfants, à Freuenbach ;  
Madame Narcisa RESENTERRA-PAULETTI et ses enfants, à Turin ;  
Monsieur Ferdinando PAULETTI et ses enfants, à Arpedo ;  
Madame et Monsieur ZANETTI-PAULETTI et leurs enfants, à Giubiasco ;  
Madame et Monsieur BROUSA-PAULETTI et leurs enfants, à Losone ;  
Madame et Monsieur BOCCADORO-PAULETTI et leurs enfants, à Locarno ;  
Madame et Monsieur PIERPAOLI-PAULETTI et leurs enfants, à Padoue ;  
Madame veuve Rosa RESENTERRA, à Lamon ;  
Monsieur Pietro RESENTERRA, à Lamon ;  
Monsieur et Madame Beato RESENTERRA et leurs enfants, à Lamon ;  
Madame et Monsieur FACCHIN-RESENTERRA et leurs enfants, à Martigny ;  
Madame et Monsieur COSTA-RESENTERRA et leurs enfants, à Feltre ;  
Monsieur et Madame Octave RESENTERRA et leurs enfants, à Vernayaz ;

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Fully, le mercredi 14 février 1973, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Entreprise Granges-Guérin-Roduit à Fully

a le regret de faire part du décès de

## Madame Anna RESENTERRA

épouse de son fidèle employé M. Mario Resenterra.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel de l'Entreprise Granges-Guérin-Roduit  
à Fully

a la douleur de faire part du décès de

## Madame Anna RESENTERRA

épouse de leur cher collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Vélo-Club « Excelsior » de Martigny

a le regret de faire part du décès de

## Madame Anna RESENTERRA

épouse de Mario, mère de Paul et Fabio, belle-sœur de Tavio Resenterra et tante de Philippe Resenterra.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.



La famille MARET-Visentini, confection, à Fully

a le grand chagrin de faire part du décès de leur très chère et dévouée collaboratrice

## Madame Anna RESENTERRA

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

## UN EXCELLENT CONFÉRENCIER DANS UNE SALLE VIDE



Le docteur Paul Martin  
(debout)  
présente le conférencier  
Gilbert Prouteau.

SION. - Par voie d'affiches et par des communiqués répétés dans la presse, le public sionnois était convié à se retrouver lundi soir, à l'aula du collège, pour entendre l'écrivain-cinéaste Gilbert Prouteau, ancien champion international d'athlétisme. Cette soirée, organisée par le Panathlon-club du Valais, était offerte à la population gratuitement, aucun droit d'entrée n'étant perçu.

La ville de Sion compte aujourd'hui plus de vingt mille habitants. Il est triste à dire que vingt personnes seulement se sont déplacées pour entendre Gilbert Prouteau et voir son film « Cent ans de sport ». Que se passe-t-il ? A quel phénomène devons-nous une telle carence ? On est en droit de se poser des questions. On en vient à se demander également si l'on ne doit pas, une fois pour toutes, renoncer à organiser dans la capitale des conférences, quel que soit le sujet, car ce n'est pas la première fois qu'il en est ainsi.

Par son savoir, son expérience, ses dons de causeur, ses brillantes qualités de conférencier expérimenté ; par la richesse de sa documentation, ses connaissances du sport aussi bien dans la pratique que sur le plan littéraire, Gilbert Prouteau, sait capter un auditoire difficile et satisfaire pleinement sa curiosité.

Il l'a démontré hier soir même en donnant un tour plus familial à son exposé. Salué par M. Henri Gaspoz, vice-président du Panathlon-club du Valais, M. Gilbert Prouteau fut présenté avec bonheur et bonne humeur par le docteur Paul Martin, ancien champion olympique.

Avec une aisance remarquable et un talent exceptionnel, Gilbert Prouteau est remonté aux origines du sport. De ses sources il en est venu à nos jours à travers

les nations et les époques, sans nous lasser un seul instant. Exposé captivant, vivant et singulièrement riche en citations, anecdotes, témoignages aussi puisque l'orateur a pris part à de très nombreuses compétitions internationales ou olympiques.

La soirée s'est achevée par la présentation du film « Cent ans de sport » réalisé par Prouteau auquel on doit autant de livres que de films de grande qualité. Il est vraiment regrettable et affligeant que notre public ait boudé cette soirée.

f.-g. g.

†

La famille de

### Monsieur Joseph MORARD

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Un merci spécial à l'aumônier de l'hôpital de Sion, aux médecins et aux infirmières, à la Société de chant, à la section FOBB et à la classe 1904.

Ayent, février 1973.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

### Madame Angèle VIRONDA

remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Chalais, février 1973.

†

La famille de

### Madame Cyrille BRUCHEZ-FARQUET

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve, les prie de bien vouloir trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Elle remercie tout particulièrement le docteur Contat et l'infirmière Gay.

†

Madame Augusta CARRON-MEX, aux Places ;

Madame et Monsieur Ami PERRAUDIN-CARRON et leurs enfants Marie-Angèle, André, Ginette, Martine et Marie-José, au Châble ;

Monsieur et Madame Michel CARRON-DUMOULIN et leur enfant Pierre-Alain, à Martigny ;

Monsieur et Madame Pierre-André CARRON-BRUCHEZ et leurs enfants Blandine et Nicolas, aux Places ;

Monsieur Louis CARRON, à Montagnier ;

Les enfants et petits-enfants de feu Ernest NANCHEN-CARRON ;

Madame veuve Louise BRUCHEZ-MEX et sa fille, à Champex ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Joseph CARRON

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, décédé le 12 février 1973, dans sa 74<sup>e</sup> année, après une longue maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Châble, le mercredi 14 février 1973, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.

†

IN MEMORIAM

### Jérémie MABILLARD



12 février 1972 - 12 février 1973

Déjà une année que tu nous as quittés. Bien dure est ton absence, plus douloureuse encore est la plaie de la cruelle séparation pour nos cœurs qui ont saigné et saignent encore avec toi. Nous étions si heureux que dans nos cœurs meurtris jamais ne régnera l'oubli !

Du haut du ciel tends-nous la main et veille sur ta famille !

Tes enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Grimisuat, le vendredi 16 février 1973, à 19 h. 30.

†

Monsieur Gérard GENOUD, à Chippis ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre GENOUD-BERRUT et leur fille Corinne, à Chippis ;

Monsieur François-Gérard GENOUD, à Chippis ;

Mademoiselle Anne-Martine GENOUD, à Chippis ;

Madame Esther WÖRNER-BRAILLARD, à Lausanne ;

Mademoiselle Yvette WÖRNER, à Cossonay ;

Madame Eva PICHARD-GENOUD-ZUFFEREY et son fils, à Genève ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Madame Andrée GENOUD

née WÖRNER

leur bien chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, survenu subitement à Chippis, dans sa 54<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis, le mardi 13 février 1973, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire : rue du Parapet 1, à 9 h. 45.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

On est prié de ne pas faire de visites.

†

Le personnel  
de la Maison Gualino à Martigny

a le regret de faire part du décès de

### Madame Emma PONCIONI

née GUALINO

sœur de leur cher patron.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

†

Mademoiselle Gilberte BIOLLAY, à Dorénaz ;

Monsieur et Madame Léon BIOLLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey, Alesse, Dorénaz, Bex et La Balma ;

La famille de feu Ida BRYAN-BIOLLAY et ses enfants, en Amérique ;

Madame veuve Blanche MOTTET-BIOLLAY et ses enfants, en Amérique ;

Madame veuve Judith GOLLAZ-BIOLLAY, à Chexbres, et ses enfants ;

Madame veuve Célestine HEER-BIOLLAY, à Bougy-sur-Clarens, et ses enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Andrée BIOLLAY

en religion Sœur Lucie

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection dans sa 62<sup>e</sup> année.

Les obsèques auront lieu à l'église paroissiale d'Estavayer-le-Lac, le jeudi 15 février 1973, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

IN MEMORIAM

### Madame Marie DUBOIS-MORISOD

née CETTOU

Février 1971 - février 1973

Deux ans déjà que tu nous as quittés. Ton doux souvenir nous reste.

Tes enfants.

†

### L'Association des maîtres ferblantiers-appareilleurs du Bas-Valais

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Bernard BUGNA

épouse de son membre du comité cantonal.

L'ensevelissement, auquel les membres de l'association sont invités à assister, a lieu à l'église de Monthey, aujourd'hui mardi 13 février 1973, à 10 h. 30.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

## Monsieur François LATHION

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes, leurs dons de messes, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Nendaz, février 1973.

†

Réconfortée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Samuel FOURNIER

vous exprime sa vive reconnaissance et vous remercie de l'avoir ainsi entourée dans son épreuve.

Merci aux nombreuses personnes qui ont tenu à manifester leur sympathie et leur amitié en l'accompagnant dans son dernier voyage terrestre. Merci à toute la population de Nendaz.

Nous le recommandons encore aux prières et au souvenir de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Nendaz, février 1973.

†

Profondément touchée de la sympathie que vous lui avez témoignée dans sa cruelle épreuve, la famille de

## Monsieur Charles BORGEAUD

vous remercie bien sincèrement de vos messages, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de votre présence aux obsèques, et vous exprime sa plus vive gratitude.

Un merci spécial aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'hôpital de Monthey, à M. le curé Conus, aux classes 1903, 1932, 1935 et 1937, à la commune et au Chœur mixte de Bourg-Saint-Pierre.

Monthey, février 1973.

†

La famille de

## Madame veuve Jean FILLIEZ

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de couronnes, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance, ainsi que les locataires de la Bourgeoisie des N<sup>os</sup> 20, 18 et 16.

Bramois, février 1973.

# ASSURANCE-MALADIE : PROJET D'ARTICLE CONSTITUTIONNEL

BERNE. - « Il est inutile de soumettre au parlement un projet de loi sur l'assurance-maladie fondé sur le « modèle de Flims », après la violente opposition que ce modèle a suscitée aussi bien chez les médecins que dans le milieu des caisses-maladie. La seule solution consiste donc, pour répondre à l'initiative populaire pour une assurance-maladie sociale, à élaborer un contre-projet de révision constitutionnelle ».

Cette déclaration a été faite lundi par le conseiller fédéral Tschudi, à l'occasion d'une séance d'information du Département de l'intérieur. M. Tschudi a précisé quel pourrait être le contenu de cet article, et a évoqué également dans son intervention certains des grands problèmes qui se posent cette année à ses services, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement et de la santé, ainsi que dans celui de la politique de la formation. Puis les directeurs des divers services - au nombre de quatorze y compris le secrétaire du département - ont répondu aux questions qui leur étaient posées sur leur activité.

qu'une assurance gros risques obligatoire en tant qu'élément principal d'un tel programme recevrait une large adhésion.

Dans le domaine des assurances sociales, le chef du Département de l'intérieur a rappelé qu'une législation est en préparation en matière de prévoyance professionnelle et qu'il est prévu encore de réviser le régime d'allocations pour perte de gain et celui des allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux paysans de la montagne. Pour sa part, la commission d'experts chargée de préparer la révision totale de l'assurance-accidents doit achever ses travaux et publier son rapport l'été prochain.

titutionnels sur l'enseignement et la recherche, a souligné M. Tschudi. Néanmoins, de nouvelles réglementations pour les bourses d'études et l'aide aux universités sont d'une nécessité si urgente, de l'avis général, qu'il a fallu entreprendre les travaux préparatoires avant que soient connus les résultats de la votation des 3 et 4 mars. En ce qui concerne les bourses, il s'agit d'accroître les prestations de la Confédération et de supprimer les différences injustifiées entre les réglementations cantonales. Dans le domaine universitaire, la tâche consiste à remplacer l'actuel régime d'aide financière par une loi qui, tout en faisant bénéficier les cantons universitaires de prestations accrues, donne également à la Confédération des pouvoirs suffisants en matière de coordination et de planification, permettant ainsi d'éviter les doubles emplois et, dans la mesure du possible, des restrictions quantitatives - le fameux « numerus clausus » - à l'admission des étudiants.

# L'HABILETÉ D'UN SOCIALISTE MODERNE

Encore une fois, on veut modifier la Constitution, on se refuse à légiférer, c'est-à-dire à adopter un moyen simple. Tout de suite, on s'attaque à la Constitution, qui subit de plus en plus les coups de bistouri des « médecins de la politique ». C'est grave et fondamentalement... anticonstitutionnel ! En effet, on ne change pas, pour un oui ou pour un non, la charte d'un pays. Pour la réparation d'une fêlure, on ne déplace pas un mur-porteur !

C'est pourtant, ce mode de faire que semblent choisir de plus en plus certains gouvernants. M. Tschudi pratique la méthode habile d'un socialiste moderne.

Pour mieux comprendre en quelles eaux nagent les réformateurs, un petit historique s'impose. Tout commence en 1968-69, avec le dépôt d'une initiative socialiste, demandant une réforme des assurances-maladie. En synthèse : l'étatisation.

Le Conseil fédéral nomme alors une commission, composée de deux sous-commissions d'experts. Ces derniers ont pour mission l'étude d'un contre-projet. Après deux ans et demi de travaux, la commission accepte de justesse l'intéressant modèle dit « de Flims ». Ce projet, destiné à contrer l'initiative socialiste, aboutit à une impasse, car il est récusé d'abord par les socialistes, par beaucoup d'hommes politiques et par de nombreux médecins.

Les partis bourgeois (surtout les radicaux) décident alors d'élaborer un article constitutionnel. L'entente, comme on s'en doute, ne pouvait se réaliser entre les socialistes, les partis bourgeois, et M. Tschudi, qui tous proposent un article constitutionnel... différent ! Le projet de M. Tschudi se situe entre celui des partis bourgeois, et celui de la gauche. Il est de toute évidence,

plus près de la gauche que des partis bourgeois. Le conseiller fédéral socialiste sait ce qu'il fait...

Le projet de Flims rend l'assurance-maladie obligatoire, en matière d'hospitalisation, mais laisse une certaine liberté pour les soins et frais ambulatoires. Une partie des honoraires de dentistes sont inclus dans cette assurance, qui serait couverte - dans le 1<sup>er</sup> cas - à partir du cinquième jour d'hospitalisation par des prélèvements sur des cotisations AVS. En synthèse : une assurance gros risques.

Des subventions étaient prévues pour les familles modestes, les vieillards, et pour les frais ambulatoires - 2<sup>e</sup> cas - jusqu'au 5<sup>e</sup> jour. M. TSCHUDI REFUSE ce projet, car il supprime toute possibilité de manœuvre politique. Pour contrer les idées de Flims, il avance une notion imprécise d'assurance gros risques, sans préciser ce que cela veut dire. On retient toutefois que, chez lui, les manipulations politiques sont prévues...

LES CAISSES MALADIE REFUSENT, parce qu'une assurance obligatoire - sous forme de prélèvement sur les cotisations AVS - supprime la raison d'être d'une certaine catégorie de caisses-maladie. Elle leur enlève une notable partie de leur liberté, c'est-à-dire de leur souplesse !

LES MEDECINS REFUSENT, parce que le projet de Flims est un premier pas vers la nationalisation de la médecine en Suisse.

LES SOCIALISTES REFUSENT, pour une raison diamétralement opposée à celle des médecins : le projet de Flims ne va pas assez loin dans la nationalisation ; dans la centralisation ; dans l'ETATISATION !

Les socialistes ne sont pas démocrates - nous le savions déjà... - Les médecins et les caisses-maladie tiennent à leur liberté - nous les comprenons, - mais, « nous ignorons » les motivations de M. Tschudi... Il est sans doute embarrassé de ne pouvoir légiférer, du fait que le projet de Flims a été refusé, un peu-beaucoup à cause de lui. Il ne trouve plus son fil d'Ariane. Nous nous permettons de lui souffler une solution géniale de simplicité : pourquoi ne pas revoir le projet de Flims ? Il suffirait d'y penser... NF

## UNE ASSURANCE GROS RISQUES

En matière d'assurance-maladie, a dit encore le conseiller fédéral Tschudi, l'article 34 bis de la Constitution, actuellement en vigueur, confère à la Confédération une compétence législative générale. Un nouvel article constitutionnel n'a des chances d'être adopté que s'il comporte également un programme de politique sociale bien défini. Il résulte d'un examen approfondi

## VERS LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES STUPEFIANTS

Des révisions sont aussi en cours dans d'autres secteurs. Les Chambres fédérales seront bientôt saisies du projet de modification de la loi sur les stupéfiants. Afin de renforcer la lutte contre la vague de la drogue, le projet envisage d'augmenter le nombre des stupéfiants soumis au contrôle et de renforcer les dispositions pénales applicables aux trafiquants, celles visant les consommateurs devant cependant être adoucies. La répression sera complétée par des mesures prophylactiques destinées à prévenir les abus et à aider les personnes qui se droguent.

## POLITIQUE CULTURELLE

Enfin, le chef du Département de l'intérieur a rappelé que sera publié cette année le rapport d'experts sur la politique culturelle, qui comportera un inventaire de la situation actuelle, relèvera les lacunes et les insuffisances de celle-ci, pour formuler enfin des propositions et des suggestions à l'intention des communes, des cantons et de la Confédération, ainsi que d'organisations privées.

## PRÉSENTATION DU NOUVEAU CHEF DES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES

A l'occasion de la séance d'information consacrée à l'activité de son département en 1973, le conseiller fédéral Tschudi a encore présenté aux représentants de la presse le nouveau directeur de la direction des constructions fédérales, M. Jean-Werner Huber, également professeur au département d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. M. Huber, parlant des tâches qu'il a à résoudre, a souligné que l'accent principal en matière de constructions fédérales sera porté, cette année comme l'an passé sur des ouvrages destinés à l'enseignement et à la recherche, en particulier dans les deux écoles polytechniques fédérales, et il a mis en évidence les efforts poursuivis en ce qui concerne la rationalisation dans la construction.

## ENVIRONNEMENT

En matière de protection de l'environnement, l'étape à franchir cette année est celle de la mise sur pied d'un projet de loi fondamentale en cette matière, qui sera ensuite soumise aux cantons et aux milieux intéressés.

## FORMATION

Quant à la politique de la formation, elle sera évidemment influencée de manière décisive par l'accueil que le souverain réservera aux nouveaux articles cons-

## Décès de M. Charles Kilchenmann

ancien consul de Suisse

BERNE. - M. Charles Kilchenmann, ancien consul de Suisse à Vancouver, est décédé le 9 février à Vancouver, dans sa 67<sup>e</sup> année, annonce lundi le Département politique fédéral.

Né en 1906 à Berne, M. Kilchenmann était originaire d'Erigen (BE). Il entra en 1927 au service du Département politique fédéral et fut successivement en poste à Milan, Besançon, Londres, Lyon, Bruxelles et New York. Après un nouveau séjour à Bruxelles, il fut affecté à la centrale et, en 1946, transféré à Saint-Louis. En 1955, M. Kilchenmann se vit confier la direction du consulat de Suisse à Winnipeg puis en 1962, celle du consulat à Vancouver. Il occupa ce poste jusqu'à sa retraite en juillet 1965.

## Décès de l'administrateur-délégué de la SIP

GENEVE. - L'administrateur-délégué de la Société genevoise des instruments de physique (SIP), M. Jacques de Saugy, est décédé à Genève à l'âge de 66 ans. Il était entré dans cette entreprise en 1939 comme responsable commercial, après avoir travaillé pour Brown Boveri. Il avait été directeur général de la SIP de 1965 à 1971. Il était aussi administrateur de nombreuses autres entreprises, vice-président de Pro Aero et membre du conseil d'administration de Swissair.

## Le prix des patentes de chasse dans le canton de Berne Les députés votent une augmentation de 48 à 62 %

# Le groupe radical condamne la manifestation des braillards rouges et demande des mesures

BERNE. - Deux longs débats sur le programme réduit d'aménagement des routes cantonales pour l'année 1973 et l'augmentation des tarifs des patentes de chasse ont caractérisé la séance de lundi du Grand Conseil

bernois. Le président du parlement a quant à lui exprimé sa sympathie aux parents des victimes de l'accident d'autocar de Inner-Eriz, alors que le porte-parole du groupe radical condamnait la manifestation qui s'est déroulée vendredi à l'université de Berne, au cours de laquelle le colonel commandant de corps Hirschy a été empêché de parler, et exigeait que des mesures particulières soient prises, dans le cadre de la démocratie, pour protéger la liberté d'expression. Enfin, on a encore pu apprendre que le rapport Jura serait étudié par les parlementaires au cours de la troisième - éventuellement poursuivie

pendant la quatrième - semaine de novembre.

## Chasse : une heure et demie de débats

Pendant une heure et demie, les députés ont examiné une proposition gouvernementale prévoyant une augmentation de 48 à 62 % des tarifs des patentes de chasse. Finalement, après trois votes éventuels, une proposition de la députation jurassienne visant à une augmentation moyenne de 50 %, a été rejetée en faveur du projet gouvernemental. Les chasseurs devront donc désormais verser entre 340 et 600 francs pour pouvoir chasser dans tout ou partie du canton de Berne.

## Routes cantonales : le Jura ne veut pas être le parent pauvre

Plusieurs orateurs sont montés à la tribune pour présenter des revendications concernant le programme d'aménagement des routes cantonales pour 1973. On sait qu'en raison des restrictions de la Confédération, ce dernier a été ramené de 40 à 35 millions de francs. Or, le Jura subit quant à lui 57 % des restrictions, ce qui a amené la députation jurassienne à demander la réintégration dans le programme de la suppression du passage à niveau de Bévillard, étant donné que le Jura ne sera vraisemblablement pas inclus dans les mesures de stabilisation du marché de la construction puisque la situation y est normale.

dans le programme routier, si les autorités fédérales prévoient une exception en ce qui concerne les restrictions de la construction dans le Jura. Le débat se poursuit aujourd'hui.

## ROUTES NATIONALES

Il faut enfin indiquer en marge de cette session que le groupe socialiste a annoncé qu'il interviendrait pour le lancement d'une initiative cantonale pour la modification du financement des routes nationales.

## Etat des routes La neige

GENEVE. - Des chutes de neige jusqu'en plaine ont été enregistrées. Elles pourront être par moments abondantes aujourd'hui et accompagnées de forts vents d'ouest. Le réseau routier risque donc d'être perturbé par endroits.

## En prison pour des escalopes...

GENEVE. - Un agriculteur du canton de Genève, un Fribourgeois de 31 ans, s'est retrouvé lundi en prison pour avoir commis un abus de confiance sur... de la viande de veau.

L'année dernière, un restaurateur lui avait confié 19 000 francs pour acheter et élever 20 veaux. En échange, il devait fournir 2 000 kilos de viande au restaurateur. Or il n'a pu en fournir que 750 kilos, pour la simple raison qu'il n'avait pas acheté tous les veaux, et qu'il avait dépensé une partie de l'argent pour ses propres besoins.

## Les cantons et le troisième pilier

(Suite de la première page.)

et Thurgovie, la déduction maximum est de 5 000 francs. A Schwytz elle est de 5 000 francs pour les contribuables mariés et de 2 500 francs pour les célibataires. Dans les Grisons, les contribuables mariés et les célibataires peuvent respectivement déduire de la valeur de rachat de leur police-vie 2 800 et 1 400 francs. Appenzell Rhodes-Intérieures et Nidwald ferment la marche avec un montant déductible de 1 000 francs. Uri et Lucerne calculent autrement la déduction pour valeur de rachat. Dans le premier de ces cantons elle est fixée à 40 % de son montant et à un tiers dans le second.

Tel est l'état actuel de l'encouragement fiscal au troisième pilier de la prévoyance-vieillesse. S'il n'est en général pas considérable, il n'en est pas moins appréciable.

Max d'Arcis

## Industrie de la photographie Nouveau contrat collectif

## UN ÉCHEC

BERNE. - Les négociations menées depuis plus de deux ans en vue de la conclusion d'un nouveau contrat collectif de travail dans l'industrie de la photographie ont échoué. Le secrétaire de l'Union suisse des syndicats autonomes, M. Aeschbacher, a déclaré, lors de l'assemblée générale de Fotografia Berne, que même la fixation de nouveaux salaires contractuels pour les

photographes s'est heurtée à la résistance des employeurs.

Les négociations ont été entreprises par l'Union suisse des photographes et l'Association suisse pour le commerce et l'art photographiques d'une part et l'Union suisse des syndicats autonomes d'autre part. L'Union des syndicats autonomes, souligne dans un communiqué que la Fédération suisse des photographes examinera lors de son assemblée des délégués en mai, la nouvelle situation et les conséquences qui en découlent.

## DANS LA LUTTE ANTI-INFLATION : DU PROVISOIRE BIENVENU Les liquoristes n'augmentent pas leurs prix dans l'immédiat

BERNE. - La Société suisse des liquoristes s'est déclarée disposée, lors d'un entretien avec le préposé à la surveillance des prix, à renoncer à l'adaptation immédiate des prix de vente recommandés le 3 janvier dernier par son secrétaire général.

La société - ainsi que le précise un communiqué du service d'information de l'Office de surveillance des prix - renseignera ses membres au sujet de cette déci-

sion. Le réajustement des prix de vente avait été proposé à la suite de l'augmentation des taxes fiscales grevant l'alcool. Il ressort de l'arrangement pris avec l'Office de la surveillance des prix que les hausses de prix dues à l'augmentation des taxes fiscales ne doivent pas être reportées sur d'éventuels produits finis se trouvant en stock chez des membres de la Société suisse des liquoristes ou dans le commerce.

## DISSIDENCE INTERNE

Le porte-parole du groupe socialiste s'est encore opposé à une motion présentée par un élu socialiste, qui chargeait le conseil exécutif d'attribuer au Jura la part de crédits routiers qui lui était primitivement destinée, en lui accordant des fonds qui ne peuvent être utilisés dans l'ancien canton.

Dans sa réponse, le directeur des travaux publics a essentiellement indiqué qu'il pourra, en faisant appel aux réserves, réinclure le passage à niveau de Bévillard

# L'opération « home coming » a enfin commencé

## Tout va bien pour les Américains

### Bilan décevant pour les Vietnamiens des deux camps

## HANOI REFUSE UN CONTINGENT

SAIGON. - La première journée de l'opération « home coming », en dépit d'un retard de quelque onze heures pour les anciens captifs du FNL peut être considérée, pour les Américains, comme un succès. Les 115 aviateurs détenus à Hanoi, dont la libération était prévue pour cette première journée et les 27 premiers rescapés des maquis vietcong ont trouvé sur l'aérodrome de Tan Son Nhut, avec l'accolade de l'ambassadeur Ellsworth Bunker et le salut du dernier commandant en chef américain au Sud-Vietnam, le général Frederick Weyand, un accueil qui constituait un avant-goût de celui qui les attendait moins de deux heures plus tard, à Clark Field, aux Philippines.

Pour les Vietnamiens des deux camps au contraire, ce n'est qu'une mince fraction du total prévu initialement qui aura retrouvé, lundi, une liberté sans doute conditionnelle, puisque de part et d'autre la « rééducation » sera certainement rigoureuse. Jamais en tous cas, le contraste n'aura paru plus frappant entre la conception américaine concernant les prisonniers, reçus comme des héros malheureux sous les applaudissements de leurs camarades, et bénéficiant d'une publicité que les autorités américaines de Saïgon n'auront certes rien fait pour faciliter, et celles des Vietnamiens, que ce soient ceux de Saïgon, de Hanoi ou du GRP.

Pour les Vietnamiens, ceux du Sud comme ceux du Nord et du FNL, la comparaison entre les chiffres de libérations prévues pour cette première journée et le

nombre des hommes effectivement libérés est en tous cas éloquent.

#### L'HEURE DES ILLUSIONS ET DES DÉSILLUSIONS

De 2000 pour la première journée, on était arrivé au chiffre plus modeste de 735, en ce qui concerne les « communistes » en tenue indigo, rassemblés dans le camp de Bien Hoa, qui devaient lundi soir avoir retrouvé les leurs.

Mais 150 sont effectivement arrivés à Loc Ninh, en zone « libérée » à 120 km au Nord de Saïgon, tandis que 100 soldats nord-vietnamiens, grands blessés, infirmes et malades, au terme d'une longue attente en plein soleil, d'une première étape à bord d'un C-130, puis enfin d'un second

voyage en hélicoptère jusqu'à une piste proche des ruines de Quang Tri, à l'extrême-nord du Sud-Vietnam, ont été refoulés, les autorités « communistes », selon le commandement sud-vietnamien, n'étant prêtes à les recevoir que dans deux jours. Ce sont ces mêmes malheureux mutilés dont Saïgon a proposé le rapatriement, à deux reprises, pendant les négociations de Paris, allant même jusqu'à les mettre sur un bateau voguant vers les côtes du Nord, et que Hanoi s'était refusée à accueillir.

DE 1160 A 700 PUIS 81...

Les Sud-Vietnamiens, pour leur part, comptaient recevoir 1160 des leurs, puis ce chiffre avait été ramené à 700. Il n'en est arrivé finalement que 81, sans qu'aucune explication n'ait été fournie. L'amertume est probablement d'autant plus grande au sein du gouvernement et de l'état-major de Saïgon que le sentiment d'avoir laissé sacrifier leurs propres hommes à la priorité d'un rapatriement rapide des Américains n'est sans doute pas étranger au limogeage, annoncé dimanche, du général Ngo Dzu, ancien chef de la délégation sud-vietnamienne au sein de la commission mixte militaire.

#### LE FOSSE SE CREUSE

Toujours est-il que le porte-parole du gouvernement, M. Pham Duong Hien, a rappelé lundi soir que 30 000 soldats sud-vietnamiens étaient considérés comme prisonniers, alors que les listes de Hanoi et du GPR n'en mentionnent que 4000.

Ainsi, si le retour des prisonniers américains constitue une étape décisive du « désengagement » des Etats-Unis, les conditions dans lesquelles s'effectue l'échange des captifs vietnamiens ne font au contraire qu'approfondir encore le fossé qui sépare les deux camps.



« Bienvenue à la maison, homme de bien ». Il faut sans doute traduire ainsi ce message enthousiaste de bienvenue réservé aux soldats américains arrivant aux Philippines.

## SIX HEURES D'ENTRETIENS POUR M. KISSINGER

SAN CLEMENTE (Californie). - Au troisième jour de sa visite au Vietnam du Nord, M. Henry Kissinger a eu lundi six heures d'entretiens avec les dirigeants nord-vietnamiens.

Le conseiller du président Nixon a rencontré pendant deux heures M. Le Duc Tho membre du politburo, et les deux hommes ont ensuite été rejoints par les membres de leurs délégations, a précisé M. Ronald Ziegler, porte-parole de la maison Blanche.

Etaient présents du côté nord-vietnamien, M. Pham Van Dong, premier ministre, M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères, et M. Nguyen Co Thac, vice-ministre. Au nombre des délégués américains figurait M. William Sul-

livan, secrétaire d'état adjoint.

M. Kissinger et les autres membres de la délégation américaine ont ensuite été les hôtes d'une réception et d'un dîner offerts par M. Pham Van Dong.

Le conseiller du président Nixon a maintenant eu seize heures et demie d'entretiens avec les dirigeants nord-vietnamiens depuis son arrivée à Hanoi samedi. Il doit encore passer une journée dans la capitale nord-vietnamienne. M. Ziegler a précisé que l'atmosphère des conversations demeurait cordiale.

Enfin, on apprend, de source officielle à Washington, que M. Kissinger n'entrera pas en contact avec le prince Sihanouk, lors de son voyage en Chine.

## CALME REVENU EN URUGUAY

M. BORDABERRY NE DEMISSIONNERA PAS

MONTEVIDEO. - Les forces armées uruguayennes ont annoncé dans un communiqué publié lundi à Montevideo qu'elles étaient parvenues à se mettre d'accord avec le président Juan Maria Bordaberry pour mettre un terme à la crise politique.

Le communiqué, qui précise que les bases d'un « accord total » sont désormais réunies, a été publié à l'issue d'une réunion à laquelle participaient le chef de l'Etat et les commandants en chef des trois armées.

Par ailleurs les chaînes de radio aux mains des « rebelles » faisaient état d'un communiqué signé par le président de la république dans lequel ce dernier reconnaît officiellement comme commandant en chef de la marine, le capitaine de vaisseau Conrado Olazabal, dont la nomination avait été exigée par les chefs militaires, entrés en rébellion.

## ITALIE : GRÈVES A GOGO

ROME. - De nombreux mouvements de grève affectant environ deux millions de travailleurs vont marquer la vie sociale italienne tout au long de cette semaine.

Dès lundi, les 1 500 000 ouvriers de la métallurgie ont observé des grèves perlées dont la durée totale d'ici au 10 mars atteindra en tout 40 heures.

Ces mouvements dans la métallurgie font suite à la grève générale et à la manifestation de masse qui s'est déroulée

le 9 février, à Rome, pour le renouvellement de la convention collective, la réalisation des réformes sociales, le développement du Sud du pays ainsi que contre la politique économique du gouvernement et la « répression policière ».

D'autres grèves perlées auront également lieu dans les secteurs de l'électricité (130 000 travailleurs) et de l'hôtellerie (220 000 employés).

## « Prochain » cessez-le-feu au Cambodge

BANGKOK. - Le ministre de la défense du Cambodge, le général Thapanna Ngin, qui est arrivé dimanche en Thaïlande, a déclaré lundi à Bangkok que « les combats étaient en voie d'extinction dans son pays » et qu'un cessez-le-feu pourrait intervenir « bientôt » après la signature d'un accord sur la cessation des combats au Laos.

« Le cessez-le-feu au Cambodge, a affirmé le général Ngin, dépendra beaucoup des efforts de la Commission internationale de contrôle (CIC), laquelle depuis 1962, supervise l'application des accords de Genève.

« Si les membres de la CIC viennent aussi rapidement que possible au Cambodge, la guerre s'achèvera également aussitôt que possible », a poursuivi le ministre cambodgien qui n'a pas expliqué pourquoi la CIC n'est pas représentée au Cambodge.

Comme des journalistes lui demandaient

● CARACAS. - 13 personnes ont perdu la vie et 21 autres ont été blessées dans la collision qui s'est produite entre un train omnibus et un camion près de Mérida, au Venezuela.

La police a précisé, lundi, que la plupart des victimes de cet accident, qui s'est produit dimanche sur la route Panaméricaine, à quelque 680 kilomètres à l'Ouest de Caracas, étaient des étudiants.

quel serait le statut accordé au prince Sihanouk par le Gouvernement cambodgien après un cessez-le-feu, le général Ngin a déclaré : « Le problème du prince Sihanouk est un autre sujet et ne concerne pas les affaires de la République khmère ».

## Laos : signature de « l'armistice » aujourd'hui

VIENTIANE. - Aujourd'hui, le Gouvernement laotien et les communistes du Pathet Lao signeront un accord de cessez-le-feu, qui entrera en vigueur vendredi, indique-t-on lundi dans les milieux gouvernementaux.

La signature du cessez-le-feu aura lieu aujourd'hui à l'occasion d'une réunion régulière de négociations de paix entre le Gouvernement laotien et le Pathet Lao. Ces négociations ont été entamées en octobre dernier.

Selon des sources gouverne-

mentales, le cessez-le-feu interviendra le 16 février.

De même source, on indique que l'une des principales difficultés empêchant la conclusion d'un accord - la composition d'un gouvernement provisoire - avait été aplanie.

On ignore les modalités de l'accord qui sera signé mardi, mais les observateurs estiment que les deux armées demeureront sur leurs positions respectives dans l'ensemble du pays.

## M. Mitterrand répond à M. Pompidou

### Un cahier des charges pour président... socialiste !

PARIS. - En assurant que le premier objectif de la gauche était de gagner les élections, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français a estimé, lundi, au cours d'une conférence de presse, « que le rôle du président de la République n'est pas de créer le désordre, mais d'harmoniser les inévitables contradictions commandées par l'évolution d'un grand peuple ». Il a ajouté : « on demande son avis au peuple, c'est pour l'écouter ».

Répondant au récent entretien télévisé de M. Georges Pompidou, M. Mitterrand a choisi un ton volontairement modéré pour estimer que l'opposition de gauche aurait une attitude démocratique et s'inclinerait, quel que soit le résultat du scrutin des 4 et 11 mars prochains. Il a entendu préserver les chances d'une co-existence entre le président Pompidou et une éventuelle majorité parlementaire de gauche, en déclarant : « j'attends de M. Pompidou qu'il se comporte en président de la République et non en chef de parti ».

Les critiques de l'entretien télévisé du président de la République ont émaillé les propos du responsable socialiste. Mais elles s'adressaient davantage à l'homme qu'à la fonction. Tout en reconnaissant que les institutions actuelles sont incomplètes et qu'elles ne tiennent pas compte du cas où président et majorité auraient des politiques opposées, il s'est déclaré respectueux de la constitution, et a souhaité à

plusieurs reprises que le président de la République « dans sa sagesse » applique la constitution dont il est le gardien. Il a jugé à ce propos que l'entretien présidentiel était davantage « une menace psychologique qu'une menace politique ».

M. François Mitterrand a confirmé l'opposition entre communistes et socialistes sur l'Europe.

« Le parti socialiste, a-t-il dit, souhaite un pouvoir politique en Europe. Mais il est réaliste : il sait que la Grande Bretagne et le Danemark ne le souhaitent pas. Le problème de la construction européenne se posera en raison des contradictions internes à l'Europe et non en raison des divergences entre le parti socialiste et le parti communiste ».

Le premier secrétaire a également confirmé que la finalité de la gauche était à terme, après plusieurs législatures de cinq ans, d'aboutir à un changement de structure de la société, de parvenir à une société socialiste ».

● TEHERAN. - La police iranienne a arrêté, dimanche, à Hassan Abad, près de la frontière irano-afghane, un groupe de sept trafiquants de drogue qui transportait plus de 12 000 kilos d'opium.

Cet opium, réparti dans 1859 sacs, avait été dissimulé dans un camion citerne. Les trafiquants eux-mêmes escortaient ce camion citerne

## La crise monétaire internationale

### FRONT COMMUN DES « QUATRE » EUROPÉENS

PARIS. - Aucune décision spectaculaire n'a marqué lundi une crise monétaire dont la gravité est illustrée par la fermeture des marchés des changes. Et pourtant, les informations qui proviennent des diverses capitales intéressées semblent au moins faire ressortir une tendance : les pays européens et le Japon devront de nouveau faire un effort pour tenter de remettre à flot un dollar en train de couler.

Autre fait nouveau : lundi matin les quatre grands pays européens intéressés (Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne) ont pour la première fois dans de telles circonstances, décidé de maintenir un front commun face à un problème qu'ils considèrent être celui du dollar.

Lors des deux précédentes crises, l'unité européenne avait éclaté immédiatement.

#### DISCRIMINATION...

La décision n'avait toutefois été prise qu'à quatre alors que le Marché commun compte neuf membres. Les pays du

Benelux se sont tout de suite élevés contre cette procédure qui semble les mettre devant un fait accompli.

La commission de Bruxelles qui s'est réunie en fin d'après-midi n'a toutefois pas estimé souhaitable de demander une réunion du Conseil des ministres de la Communauté, estimant, apprenait-on de bonne source que l'attitude des Européens pourrait dépendre des difficiles tractations en cours entre les Etats-Unis et le Japon.

LES GRANDS ACTEURS DE LA CRISE

M. Paul Volcker, sous-secrétaire améri-

## HEURES DIFFICILES AU SURINAM

GEORGETOWN. - Paramaribo, la capitale du Surinam, vit des heures difficiles : selon des informations parvenues à Georgetown, les 5 000 Européens autant que les 410 000 natifs du Surinam craignent l'éclatement d'une crise, née de la grève générale, à moins que le président du conseil, le Dr Jules Sedney, et son adjoint, M. Harry Radhakishum, ministre des finances, rencontrent les officiers des douanes révoqués et condamnés le 17 janvier dernier.

Si la grève des enseignants, des infir-

miers, des fonctionnaires, des employés des sucreries et des mines de bauxite n'est pas arrêtée dans les prochaines 72 heures, le gouvernement de coalition envisagerait de proclamer l'état d'urgence.

Selon des informations en provenance du Surinam, le ton serait monté entre le Gouvernement de Paramaribo et celui de La Haye au sujet de l'intervention de 700 soldats hollandais, demandée par le président Sedney pour rétablir l'ordre dans le pays.

cain au Trésor, est en effet à Bonn où il s'entretient alternativement avec l'envoyé spécial du gouvernement japonais, M. Takashi Hosomi, et les autorités allemandes.

Ces tractations sont d'autant plus importantes qu'elles réunissent les trois grands acteurs de la crise : les Etats-Unis, qui veulent en retirer un avantage, et le Japon et l'Allemagne qui devront payer le plus.

Une réunion à trois de cet ordre semblait indispensable car il est évident pour les observateurs que le Japon, premier visé depuis longtemps, ne fera de concessions aux Etats-Unis que proportionnellement à celles que l'Allemagne est prête à accepter.

#### FLOTTATION CONCERTÉE ?

Quant aux solutions qui pourraient intervenir, les experts qui observent de près les tractations qui se poursuivent depuis vendredi estiment qu'elles pourraient englober dans un « package deal » une petite dévaluation du dollar, une réévaluation des autres monnaies et des surtaxes à l'importation sur les produits qui entrent aux Etats-Unis. Certains d'entre eux n'excluent même pas une flottation concertée des monnaies européennes pendant un laps de temps très limité.

En tout cas, ils semblent tous persuadés que cette nouvelle crise contraindra les grands pays à accélérer la réforme de fond du système monétaire international qui devra, selon eux, intervenir très rapidement.